

Université de Montréal

La participation sociale au quotidien. Une analyse de l'emploi du temps.

Par

Alexia Marucchi-Foino

Département de sociologie
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M.Sc.) en sociologie

Août 2007

© Alexia Marucchi-Foino, 2007

Identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé
La participation sociale au quotidien. Une analyse de l'emploi du temps.

présenté par
Alexia Marucchi-Foino

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Pierre Hamel
président-rapporteur

Paul Bernard
directeur de recherche

Stéphanie Gaudet
codirectrice

Alain Degenne
membre du jury

Résumé (version française).

La participation sociale au quotidien. Une analyse de l'emploi du temps.

Notre recherche tente de comprendre l'évolution de la participation sociale et les nouvelles formes qu'elle prend dans la société canadienne contemporaine. La participation sociale constitue désormais un enjeu important dans les sociétés démocratiques, où la vie sociale est menacée par la logique marchande et où l'action de l'État sollicite de plus en plus l'engagement social. Nous nous demandons ainsi comment la distribution du temps de participation sociale a évolué chez les Canadiens âgés de 25 à 49 ans, afin de saisir de quelle manière les individus concilient quotidiennement leur vie professionnelle, familiale et civique.

Nous avons ainsi analysé la participation sociale à partir de la place qu'elle occupe dans l'organisation de l'emploi du temps quotidien, plutôt qu'à partir de ses déterminants. Au terme de nos analyses, nous pouvons poser deux conclusions majeures. D'abord, l'évolution entre 1992 et 1998, des activités formelles (bénévolat) et des activités informelles (entraide) se caractérise par la baisse du taux de participation. Par contre, il s'est également produit un allongement du temps de participation du bénévolat qui témoigne de l'existence d'un « noyau dur » de bénévoles. Ensuite, c'est la manière spécifique dont les individus organisent leur temps libre qui explique l'engagement social et le temps qui lui est consacré. Ceci nous fait conclure à l'influence réelle mais non totalement déterminante du temps de travail dans le fait de s'engager ou non et de consacrer de plus ou moins longues périodes à la pratique de ces activités.

Mots clés : participation formelle, participation informelle, temps de travail, temps libre, bénévolat, entraide.

Résumé (version anglaise).

Social participation and daily life. A time-use analysis.

Our project focuses on the evolution of social participation and the new forms it takes in Canadian society. Social participation is an important issue in contemporary democratic societies, where social life is threatened by market orientations, and where the State's actions invite more and more social involvement by individuals. For these very reasons, we ask how the distribution of social participation time has evolved for Canadians aged 25 to 49 years, so as to determine how people reconcile their daily professional, familial and civic requirements of their life.

We have analyzed social participation by focusing on the place it takes in daily time use organization, rather than on its determinants as it is usually done. Two main conclusions stand out of our analysis. First, the evolution between 1992 and 1998 of formal (volunteering) and informal (helping) activities is characterized by a decrease in the participation rate. But there is also a lengthening of volunteering time, which indicates the existence of a "core of volunteers". Second, the specific organization of people's free time accounts for social involvement and for the time dedicated to it. Work time thus has a real, albeit not determining, influence on social engagement and on the amount of time dedicated to it.

Key words : formal participation, informal participation, work time, free time, volunteering, helping.

Table des matières

IDENTIFICATION DU JURY	I
RÉSUMÉ (VERSION FRANÇAISE)	II
RÉSUMÉ (VERSION ANGLAISE)	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES TABLEAUX	VIII
LISTE DES FIGURES	IX
REMERCIEMENTS	X
INTRODUCTION	1
LA PARTICIPATION SOCIALE : UN ENJEU DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES	1
LA PARTICIPATION SOCIALE ET L'ORGANISATION DU TEMPS : ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET CONCEPTUELS	2
LA MÉTHODOLOGIE ET LES ANALYSES	2
CHAPITRE 1 : LA PARTICIPATION SOCIALE : UN ENJEU DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES CONTEMPORAINES	4
LE CADRE D'ANALYSE DE TOCQUEVILLE : L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION SOCIALE DANS LES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES	4
LE DÉCLIN DE LA PARTICIPATION SOCIALE DANS LES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES CONTEMPORAINES.....	5
OBJECTIFS DE RECHERCHE	6
DÉFINITION DE LA PARTICIPATION SOCIALE.....	7
QUESTIONS GÉNÉRALES DE RECHERCHE	8
PERSPECTIVE THÉORIQUE : LE TEMPS ET LA PARTICIPATION SOCIALE	9
<i>Les transformations du temps</i>	11
CARACTÉRISTIQUES DE LA PARTICIPATION FORMELLE ET INFORMELLE	13
<i>La participation formelle</i>	13
<i>La participation informelle</i>	14
<i>Les activités d'engagement social : le « coeur » de la participation sociale</i>	15
RAPPORTS ENTRETENUS ENTRE LES TEMPS CONTRAINTS ET LES ACTIVITÉS DE PARTICIPATION SOCIALE	15
CONCLUSION	16
CHAPITRE 2 (PREMIÈRE PARTIE) : LA PARTICIPATION SOCIALE, ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET CONCEPTUELS	17
GENÈSE DE LA PARTICIPATION SOCIALE.....	17
<i>L'importance de la participation associative dans la société industrielle</i>	18
PUTNAM : LE DÉCLIN DE LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE	19
<i>Critique de Putnam : la nécessité de revoir le cadre d'analyse toquevillien</i>	19
LES TRANSFORMATIONS DE LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE TRADITIONNELLE : L'INTERPÉNÉTRATION DU PRIVÉ DANS LE PUBLIC	21
<i>Les associations auto-centrées : l'importance du lien social dans la vie associative</i>	22
LA PARTICIPATION INFORMELLE : LA PARTICIPATION SOCIALE AU COEUR DE LA SPHÈRE PRIVÉE	24
LA LOGIQUE DU DON : REDÉFINITION DE LA PARTICIPATION SOCIALE	26
<i>Le don : un système d'échange au service du lien social</i>	26

<i>Le don comme logique propre des réseaux sociaux.</i>	27
<i>La participation sociale à partir de la logique du don : le bénévolat et l'entraide.</i>	28
CONCLUSION.	29
CHAPITRE 2 (DEUXIÈME PARTIE) : LE TEMPS ET SON ORGANISATION, ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET CONCEPTUELS.	30
REPRÉSENTATION MODERNE DU TEMPS : LE TEMPS COMME RESSOURCE RARE ET LIMITÉE. ...	30
<i>La structuration de la société industrielle : la quantification du temps.</i>	30
<i>La restructuration des temps sociaux : la diversification des cadres temporels.</i>	32
<i>La production des temps sociaux par les institutions : la pluralité des temps sociaux.</i> ...	33
LE CARACTÈRE CONTRADICTOIRE DE LA CONCEPTION MODERNE DU TEMPS.	34
L'ORGANISATION QUOTIDIENNE DE L'EMPLOI DU TEMPS : ENTRE RARETÉ ET PLURALITÉ.	35
CONCEPTUALISATION DES TEMPS SOCIAUX.....	36
(1.) <i>Les temps contraints : le travail rémunéré et la famille.</i>	36
(2.) <i>Les temps à contraintes modulables : les activités de soins personnels et les travaux domestiques.</i>	38
(3.) <i>Les temps discrétionnaires : les activités de détente, d'engagement social et de sociabilité.</i>	39
STRATÉGIES INDIVIDUELLES POUR ORGANISER L'EMPLOI DU TEMPS.....	40
<i>Compression des durées et cumulativité des activités.</i>	40
CONCLUSION.	40
CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE.	42
PRÉSENTATION DES ENQUÊTES : L'ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE SUR L'EMPLOI DU TEMPS. .	42
PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON : LA COHORTE DES 25-49 ANS.	44
PRÉSENTATION DES VARIABLES : LES TEMPS SOCIAUX.....	45
STRATÉGIES ANALYTIQUES.....	48
<i>L'exploration des tendances générales de l'organisation de l'emploi du temps.</i>	48
<i>L'évolution des activités de participation sociale.</i>	50
<i>L'organisation de l'emploi du temps et la participation sociale.</i>	50
CHAPITRE 4 : ANALYSES FACTORIELLES DES CORRESPONDANCES, LES TENDANCES GÉNÉRALES DE L'ORGANISATION DU TEMPS.	53
ANALYSES ET SOUS-ANALYSES.....	53
SÉLECTION ET INTERPRÉTATION DES AXES FACTORIELS.	53
<i>Premier axe factoriel : l'organisation des temps contraints.</i>	54
<i>Deuxième axe factoriel : l'organisation des temps discrétionnaires.</i>	54
<i>Troisième axe factoriel : la précision de l'organisation des temps discrétionnaires.</i>	55
INTERPRÉTATION DES PLANS FACTORIELS.....	55
<i>Première configuration d'emploi du temps : fortes responsabilités professionnelles et une raréfaction du temps libre.</i>	55
<i>Deuxième configuration d'emploi du temps : l'organisation « moyenne » du temps.</i>	58
<i>Troisième configuration d'emploi du temps : fortes obligations domestiques et mode de vie intérieur.</i>	58
DEUXIÈME PLAN FACTORIEL : L'ORGANISATION DU TEMPS LIBRE ET LA PRATIQUE DES	
ACTIVITÉS DISCRÉTIONNAIRES.	59
<i>Mixité des obligations et mode de vie à la fois intérieur et extérieur.</i>	59
<i>Fortes obligations domestiques et mode de vie intérieur.</i>	62
CONCLUSION.	62
CHAPITRE 5 : L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION SOCIALE ENTRE 1992 ET 1998.	64
L'ÉVOLUTION DU TAUX DE PARTICIPATION : UNE AUGMENTATION ET UNE DIMINUTION.....	65

L'ÉVOLUTION DU TEMPS DE PARTICIPATION	67
<i>Le bénévolat : la présence d'un « noyau dur » de bénévoles.</i>	67
<i>L'entraide : l'augmentation des personnes faiblement engagées.</i>	68
<i>Les activités de sociabilité : entre augmentation et diminution du temps de participation.</i>	69
L'ÉVOLUTION COMPLEXE DU TEMPS DE PARTICIPATION.	70
L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION SOCIALE : LA DIVERSIFICATION DES HABITUDES DE PARTICIPATION.	71
<i>Le bénévolat</i>	72
<i>L'entraide.</i>	73
<i>Les activités de sociabilité.</i>	74
CONCLUSION.	74
CHAPITRE 6 : LA PARTICIPATION SOCIALE ET L'ORGANISATION DE L'EMPLOI DU TEMPS; ENTRE TEMPS DE TRAVAIL ET TEMPS LIBRE.	76
L'INFLUENCE RELATIVE DU TEMPS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ.	78
L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE : L'ORGANISATION DU TEMPS LIBRE COMME ÉLÉMENT DE DISTINCTION ENTRE LES BÉNÉVOLES ET LES NON-BÉNÉVOLES.	79
<i>Les bénévoles fortement engagés : la faible intensité consacrée aux activités de détente.</i>	81
<i>Les bénévoles faiblement engagés : forte intensité consacrée aux activités de détente et plus grand cumul d'activités durant la journée.</i>	82
<i>Les bénévoles fortement et faiblement engagés : priorité mise sur l'engagement dans l'organisation du temps libre ou partage du temps libre entre détente et engagement...</i>	84
LES ACTIVITÉS D'ENTRAIDE : LA PLUS GRANDE SIMILARITÉ DANS L'ORGANISATION DU TEMPS LIBRE ET LA FORTE SOCIABILITÉ DES PARTICIPANTS.	88
<i>Les personnes fortement engagées dans l'entraide : la faible intensité consacrée aux activités de détente, mais une forte sociabilité.</i>	89
<i>Les personnes faiblement engagées dans l'entraide : forte intensité consacrée aux activités de détente et plus grand cumul d'activités durant la journée.</i>	91
<i>Les personnes fortement et faiblement engagées dans l'entraide : priorité mise sur l'entraide dans l'organisation du temps libre ou partage du temps libre entre détente et entraide.</i>	93
LES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS DU TEMPS LIBRE.	96
<i>L'organisation du temps libre des personnes fortement engagées : la priorité mise sur l'engagement.</i>	96
<i>L'organisation du temps libre des personnes faiblement engagées : le partage du temps libre entre l'engagement et les activités de détente.</i>	97
<i>L'organisation différente du temps libre : une conception différente de l'engagement?.</i> 97	
<i>L'organisation du temps libre des personnes non-engagées : la totalité du temps libre dédiée aux activités de détente.</i>	98
L'INFLUENCE RÉELLE MAIS NON DÉTERMINANTE DU TEMPS DE TRAVAIL SUR L'ENGAGEMENT SOCIAL ET LE TEMPS QUI LUI EST CONSACRÉ.	98
LA NATURE FORMELLE OU INFORMELLE DE L'ENGAGEMENT ET LES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES SUR L'ORGANISATION DU TEMPS ET LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE DÉTENTE. ...	99
CONCLUSION.	100
CONCLUSION.	102
LA PARTICIPATION SOCIALE AU QUOTIDIEN. UNE ANALYSE DE L'EMPLOI DU TEMPS.....	102
L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION SOCIALE ENTRE 1992 ET 1998.	102
L'ORGANISATION DU TEMPS LIBRE, L'ENGAGEMENT SOCIAL ET L'INFLUENCE RELATIVE DU TEMPS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ.	103
L'INCIDENCE DIFFÉRENTE DES ACTIVITÉS FORMELLES ET INFORMELLES DE PARTICIPATION SOCIALE.	104

UNE CONCEPTION DIFFÉRENTE DE L'ENGAGEMENT?.....	104
LA POURSUITE DES ANALYSES.	105
BIBLIOGRAPHIE.....	107
ANNEXE 1.....	XI
ANNEXE 2.....	XIV

Liste des tableaux

Tableau I : Typologie des temps sociaux.....	46
Tableau II : Variables et modalités utilisées pour les analyses factorielles des correspondances multiples.....	49
Tableau III : Taux de participation à au moins une activité d'engagement social et de sociabilité.....	65
Tableau IV : Taux de participation à au moins une activité de sociabilité.....	65
Tableau V : Taux de participation à au moins une activité d'engagement social.....	66
Tableau VI : Taux de participation à une activité d'engagement social et de sociabilité (activités détaillées).....	66
Tableau VII : Temps consacré aux activités de bénévolat.....	68
Tableau VIII : Temps consacré aux activités d'entraide.....	69
Tableau IX : Temps consacré aux activités de sociabilité dans le domaine public.....	69
Tableau X : Temps consacré aux activités de sociabilité dans le domaine privé.....	70
Tableau XI : Intensité du travail rémunéré pour les participants et les non-participants, 1998.....	78
Tableau XII : Participation bénévole des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	79
Tableau XIII : Participation bénévole des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	80
Tableau XIV : Participation bénévole (plus d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	81
Tableau XV : Participation bénévole (plus d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	82
Tableau XVI : Participation bénévole (moins d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	83
Tableau XVII : Participation bénévole (moins d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	84
Tableau XVIII : Participation bénévole (moins et plus d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	85
Tableau XIX : Participation bénévole (moins et plus d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	86
Tableau XX : Participation à l'entraide des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	88
Tableau XXI : Participation à l'entraide des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	89
Tableau XXII : Participation à l'entraide (plus d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	90
Tableau XXIII : Participation à l'entraide (plus d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	91
Tableau XXIV : Participation à l'entraide (moins d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	92
Tableau XXV : Participation à l'entraide (moins d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	93
Tableau XXVI : Participation à l'entraide (moins et plus d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	94
Tableau XXVII : Participation à l'entraide (moins et plus d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.....	95

Liste des figures

Figure 1 : Plan factoriel de 1992; axes 1 et 2.....	p. 56
Figure 2 : Plan factoriel de 1998; axes 1 et 2.....	p. 57
Figure 3 : Plan factoriel de 1992; axes 2 et 3.....	p. 60
Figure 4 : Plan factoriel de 1998; axes 2 et 3.....	p. 61

Remerciements

Je tiens à remercier ma mère Dominique et mon père Aldo pour leur aide et leur soutien tout au long de mes études ainsi que mon grand-père Léandre et Gabriella pour leur soutien lointain, mais bien présent. Vorrei ringraziare particolarmente mio nonno Leandro e Gabriella per il loro sopporto lontano ma ben presente. Je tiens également à remercier chaudement mon directeur Paul et ma co-directrice Stéphanie pour leur patience, leur aide, leur soutien et leurs conseils qui m'ont judicieusement guidée au cours de ma maîtrise.

Je tiens finalement à remercier mon copain Alexandre pour sa présence, son soutien et ses encouragements tout au long de ces huit dernières années que nous avons passées ensemble. Un énorme merci à Raymond pour avoir révisé mon mémoire ainsi qu'à Monsieur Jerkovic pour m'avoir donnée des cours de qualité qui m'ont préparée à affronter le deuxième cycle universitaire.

Sans vous tous, ce mémoire n'aurait pas été possible.

Je dédie ce mémoire à mes grands-parents et à mon oncle qui n'auront malheureusement jamais la chance de le lire : Diane, Jacqueline, Giuseppe et Jean-Pascal.

Introduction.

La participation sociale : un enjeu des sociétés contemporaines.

La participation des individus à la vie collective connaîtrait aujourd'hui un déclin qui se serait amorcé depuis une trentaine d'années dans l'ensemble des sociétés occidentales démocratiques (Putnam, 1995; 1996; 2000). La participation des individus à la vie sociale et politique revêt pourtant une grande importance dans les sociétés démocratiques (Tocqueville, 1986c 1835; 1840). Elle constitue en effet un des fondements de l'organisation sociale au même titre que l'État ou le marché (Bernard, 1999). Face à ce déclin apparent, la participation sociale semble dorénavant constituer un enjeu dans les sociétés contemporaines. Elle constitue désormais un enjeu si les individus désertent le domaine de la vie collective pour se replier dans les autres domaines de la vie sociale, que ce soit au sein de la sphère domestique ou au sein du marché. Il est toutefois pertinent de se demander si nous assistons réellement à un déclin de la participation sociale ou à une simple transformation de ses formes sociales. L'un des objectifs de cette recherche est d'ailleurs d'analyser les pratiques contemporaines de participations sociales des Canadiens.

Pour ce faire, nous remettrons d'abord en cause la théorisation de la participation sociale. Depuis Tocqueville, la participation correspond essentiellement à sa dimension formelle : la participation des individus dans les associations ainsi que l'engagement bénévole. La société contemporaine s'est grandement transformée depuis les observations de Tocqueville au XIX^e siècle et il est désormais possible de constater l'émergence de nouvelles formes de participation à la fois dans la sphère publique et dans la sphère privée. Ces dernières formes, plus informelles que formelles, nous obligent à revoir ce qu'est la participation sociale au sein de la société post-industrielle contemporaine pour y inclure ces nouvelles formes de participation se déroulant dans la sphère privée. Nous définissons donc la participation sociale comme le don de temps que les individus offrent à des organisations ou à des membres de leur réseau en dehors de la sphère domestique.

La participation sociale s'est entre autres modifiée en raison des transformations dans l'organisation du temps des sociétés démocratiques contemporaines. Par exemple, l'entrée des femmes dans le marché du travail ainsi que l'augmentation du temps consacré au travail rémunéré viennent complexifier la conciliation des différents temps sociaux que doivent gérer les individus. La conciliation entre les obligations professionnelles et familiales illustre cette complexification temporelle et nous pouvons poser l'hypothèse que la conciliation entre la vie professionnelle et la vie citoyenne représente un autre enjeu. Ces transformations viennent poser des obstacles à la participation sociale, puisque la disponibilité ou le manque de temps deviennent des enjeux quotidiens dans la vie des travailleurs. Le temps représente en effet une ressource essentielle pour participer ou non socialement (Schlozman, Verba et Brady, 1999) et il est fréquemment cité pour expliquer le non-engagement des individus (Hall, McKeown et

Roberts, 2001). Par conséquent, il est pertinent de comprendre les transformations de l'organisation du temps de pairs avec celles de la participation sociale.

Plus précisément, notre recherche s'articule autour de la question générale suivante : comment la distribution du temps de participation sociale a évolué chez les Canadiens âgés de 25 à 49 ans? Nous adoptons ainsi une perspective théorique originale, car peu de recherches autant européennes que nord-américaines ont analysé l'emploi du temps pour étudier la participation sociale.

La participation sociale et l'organisation du temps : éléments théoriques et conceptuels.

Une fois que nous avons posé le problème dans lequel nous replaçons la participation sociale, nous allons expliquer avec quels outils conceptuels nous entendons traiter celui-ci. Le deuxième chapitre de notre mémoire est donc divisé en deux parties : la première se penche sur la théorisation de la participation sociale. Cette partie s'attarde en effet à passer en revue la littérature concernant la participation sociale. À partir de ces théories, nous allons présenter notre propre définition de la participation sociale ainsi que notre conceptualisation du phénomène qui tient compte de la participation dans les réseaux formels (communauté) et dans les réseaux informels (réseaux sociaux). Nous nous basons sur la perspective théorique du don, développée par Jacques T. Godbout (1992; 2000) afin de pouvoir appréhender l'ensemble des formes contemporaines que peut prendre la participation des individus dans la vie collective; dans le domaine public et dans le domaine privé.

La deuxième partie de ce chapitre théorique touche la conceptualisation des notions de temps et d'organisation du temps. Nous allons procéder au même exercice que lors de la première partie sur la participation sociale afin de préciser de quelle façon nous concevons aujourd'hui le temps et comment le temps s'organise au quotidien, dans l'emploi du temps des individus. Nous terminons ce chapitre en présentant notre propre conceptualisation des temps sociaux ainsi que leur incidence dans l'organisation de l'emploi du temps quotidien des individus.

La méthodologie et les analyses.

Une fois ces éléments théoriques expliqués, nous nous tournons vers les aspects proprement méthodologiques de notre recherche, en précisant les raisons qui nous ont mené à utiliser deux cycles (1992 et 1998) de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps de Statistique Canada ainsi que les variables et les différents tests statistiques que nous avons utilisés pour réaliser nos différentes séries d'analyses. Ces éléments méthodologiques sont présentés dans le troisième chapitre de notre mémoire.

Sur la base des ESG sur l'emploi du temps, nous avons en effet procédé à plusieurs séries d'analyses. Nous avons d'abord effectué une série d'analyses exploratoires, présentée dans le chapitre 4. En effet, nous avons élaboré notre propre conceptualisation des temps sociaux, en regroupant les différentes activités répertoriées dans les deux cycles de l'ESG. Il est donc nécessaire de tester non seulement la pertinence de notre conceptualisation, mais également la stabilité de cette dernière entre les deux cycles soumis à l'analyse. Dans le chapitre 5, nous avons procédé à une comparaison entre les deux cycles de l'ESG afin de saisir

l'évolution qu'ont suivie les activités formelles et informelles de participation sociale au cours de la période de six ans que nous analysons (de 1992 à 1998). Afin d'avoir un portrait précis et détaillé de cette évolution, nous avons tenu compte non seulement du taux de participation à chacune des activités de participation sociale, mais également du temps de participation consacré à chaque activité.

Nous avons ensuite procédé aux analyses les plus importantes de notre recherche, en examinant la manière dont les activités de participation sociale viennent s'insérer dans l'organisation du temps quotidien des individus (chapitre 6). Nous avons ainsi comparé non seulement les différents aménagements de l'emploi du temps entre les personnes engagées et les personnes non-engagées socialement, mais également les différents aménagements du temps entre les personnes fortement engagées (plus d'une heure par jour) et les personnes faiblement engagées socialement (moins d'une heure par jour). Pour l'ensemble de ces analyses, nous avons tenu compte à la fois du sexe des individus ainsi que de l'intensité consacrée au temps de travail rémunéré.

Notre projet de recherche tente ainsi de comprendre non seulement l'évolution de la participation sociale des Canadiens, mais également les nouvelles formes qu'elle pourrait prendre. Cette recherche nous permet de jeter un regard sur l'emploi du temps et le temps consacré pour la collectivité d'un groupe de la population particulièrement touché par les difficultés à concilier les obligations professionnelles et familiales.

Chapitre 1 : La participation sociale : un enjeu des sociétés démocratiques contemporaines

Nous commencerons notre mémoire en exposant les raisons pour lesquelles la participation sociale peut constituer un enjeu dans les sociétés démocratiques contemporaines. D'abord, nous préciserons le contexte actuel dans lequel se situe la participation sociale caractérisée par un présumé déclin de la participation des individus à la vie collective. Ensuite, nous présenterons les questions qui guident notre recherche ainsi que les objectifs que nous entendons atteindre et plus particulièrement les questions de l'évolution de la participation ainsi que ses rapports avec l'organisation du temps. Enfin, nous expliquerons en détail la perspective théorique avec laquelle nous abordons la question de la participation sociale soit à partir d'un contexte d'emploi du temps.

Le cadre d'analyse de Tocqueville : l'importance de la participation sociale dans les sociétés démocratiques.

La participation sociale, soit la participation des individus à la vie sociale et civique, est considérée comme un élément essentiel dans l'organisation des sociétés démocratiques depuis qu'Alexis de Tocqueville a analysé la participation dans l'espace public et ses effets au sein de la société états-unienne du XIX^e siècle (Tocqueville, 1986c 1835; 1840). L'importance de la participation sociale découle, dans la perspective tocquevillienne, des effets et des bénéfices qu'elle produit à la fois à l'échelle collective et à l'échelle individuelle.

À l'échelle collective, la participation sociale a des effets bénéfiques sur le politique, puisqu'elle renforce les valeurs démocratiques, en favorisant la collaboration entre les individus. Ceci favorise en retour la confiance des citoyens, non seulement envers les autres citoyens, mais également envers les institutions sociales et politiques de la société (Putnam, 1995; 1996). De manière générale, la participation sociale favorise le développement de « [...] *social trust, norms of reciprocity and cooperation, and the capacity to transcend narrow points of view and conceptualize the common good* » (Schlozman, Verba et Brady, 1999; 428). La participation des individus à la vie collective peut également être la voix de certains groupes sociaux dans la défense ou la reconnaissance de leurs intérêts particuliers (Skocpol et Fiorina, 1999). Ainsi, le fait que les individus participent socialement permet non seulement de produire et de distribuer des biens et des services, mais également d'être un lieu de reconnaissance sociale et de revendications politiques pour ces individus. Dans les deux cas, la participation sociale des individus s'occupe de questions qui échappent à la logique marchande et étatique, en se replaçant dans une logique qui lui est propre (Godbout, 1992; 2000). Le fait que les individus participent à la société renforce donc globalement la qualité de la vie collective et des institutions sociales et politiques, en favorisant simultanément le bien-être et la qualité générale de la vie collective, de la vie en société (Putnam, 1995).

À l'échelle individuelle, la participation sociale permet aux individus d'acquérir du capital social, c'est-à-dire des ressources symboliques qui circulent au sein des réseaux sociaux. Le capital

social, qui peut être défini comme « [...] *the ability to secure benefits through membership in networks and other social structures* » (Portes, 1998; 8), favorise la mise en contact des individus les uns avec les autres. Par les bénéfices que procure l'appartenance à des réseaux, le capital social favorise le bien-être ainsi que la qualité de vie des membres du réseau (Portes, 1998; Helly, 1999; Schlozman, Verba et Brady, 1999). La participation sociale permet ainsi de renforcer le lien social entre les individus et, par extension, la cohésion sociale en consolidant le sentiment d'appartenance des individus envers la société. La participation sociale, par l'intermédiaire du capital social, favorise ainsi l'action collective et renforce simultanément la confiance entre les acteurs sociaux, ce qui fait en sorte que c'est la qualité et le bien-être général qui sont assurés lorsque les individus participent socialement (Putnam, 1995; 1996; 2000; Portes, 1998).

Malgré le fait que la participation sociale soit un des fondements de l'organisation sociale dans les sociétés démocratiques contemporaines (Bernard, 1999), elle demeura pourtant longtemps dans l'ombre de la participation économique et politique (O'Neill, 2004). Elle semble tout simplement aller de soi. En effet, l'importance des responsabilités sociales et politiques dans la société industrielle semblait conférer à la participation sociale une certaine évidence et permanence dans les sociétés démocratiques. C'est uniquement lorsque cette participation a tranquillement commencé à s'effriter que les préoccupations envers la continuité de la participation des individus dans l'espace public se sont fait entendre.

Le déclin de la participation sociale dans les sociétés démocratiques contemporaines.

C'est le sociologue Robert D. Putnam qui a, en quelque sorte, sonné l'alarme avec son désormais célèbre « *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community* » (2000). « *Bowling Alone* » expose la thèse du déclin amorcé depuis environ une trentaine d'années, de la participation sociale au sein de l'ensemble des sociétés occidentales contemporaines et, plus particulièrement, dans la société états-unienne. Ce déclin correspondrait à une perte importante de capital social pour les individus et la société, ce qui menace simultanément la démocratie, la qualité de la vie collective et le bien-être des sociétés, bref l'ensemble des effets bénéfiques qu'engendre la participation sociale (Putnam, 1995; 1996; 2000).

Les causes identifiées par Putnam pour expliquer le retrait des individus de l'espace public sont multiples : l'entrée des femmes sur le marché du travail, l'augmentation du temps de travail, l'individualisation des loisirs, la disparition de la « génération civique¹ », les transformations survenues au sein de la famille et du voisinage, pour n'en nommer que quelques-unes (Putnam, 1995; 1996; 2000). Malgré cette multitude de causes identifiées,

« [Putnam's] main thesis was to show that Americans were spending their time in more individualized activities instead of bonding with their neighbours, workmates or compatriots. In other

¹ La « génération civique », pour Putnam, correspond aux cohortes nées avant la Deuxième guerre mondiale (Putnam, 1995; 2000).

words, Americans were neglecting the foundation of democracy, as described by Tocqueville » (Couton et Gaudet, 2006; 3).

« *Bowling Alone* » a fait beaucoup de bruit et provoqué un regain d'intérêt envers le phénomène de la participation sociale des individus dans l'espace public. La thèse de Putnam a trouvé beaucoup d'écho dans les milieux tant politique et académique que communautaire (Skocpol et Fiorina, 1999; PRI, 2005). En effet, plusieurs observateurs entretenaient déjà des inquiétudes envers le déclin de la participation sociale, qui concrétise l'apparente transition du citoyen acteur au citoyen spectateur de la vie collective (Skocpol et Fiorina, 1999). De plus, et parallèlement au déclin de la participation sociale, plusieurs chercheurs mettaient également en lumière les transformations de nature plus qualitative s'effectuant dans les modes associatifs. En effet, il se produit des processus d'affranchissement envers les appartenances collectives (Ion, 2004) qui témoignent d'une individualisation de l'engagement associatif (Roudet, 2004) où c'est désormais l'individu en tant qu'individu qui est valorisé à l'intérieur de l'association (Ion et Ravon, 1998; Ion, 2001).

Compte tenu de ce déclin et des transformations de la participation sociale, celle-ci représente désormais un enjeu au sein des sociétés démocratiques contemporaines, d'où la pertinence de se pencher sur le sujet dans le cadre de la présente recherche. Nous allons toutefois aborder la question sous un angle différent, puisque nous n'allons pas, à l'instar de Putnam, tenter de déterminer les conséquences du déclin ou les déterminants du fait de participer et de s'engager dans la vie sociale et politique. Nous allons plutôt analyser la participation sociale en lien avec l'organisation quotidienne du temps, afin de saisir la manière dont les activités de participation s'y insèrent ainsi que ses rapports entretenus entre les différents temps sociaux. Nous souhaitons ainsi comprendre de quelle façon les individus organisent leur temps afin d'être en mesure, le cas échéant, d'assumer leurs activités de participation sociale.

Objectifs de recherche.

Nous devons d'abord déterminer ce qu'est la participation sociale aujourd'hui. Une des lacunes de « *Bowling Alone* » est que Putnam s'en est strictement tenu aux formes « traditionnelles » de participation sociale, c'est-à-dire l'ensemble des formes identifiées par Tocqueville; il a ainsi négligé les nouvelles formes émergentes de participation (Portes, 1998; Skocpol et Fiorina, 1999) où les activités de participation informelle prennent de plus en plus d'importance (Couton et Gaudet, 2006). Devant cette importance croissante d'une participation plus informelle que formelle, il devient nécessaire d'inclure l'ensemble des formes que peut prendre la participation des individus dans la vie collective lorsque nous analysons le phénomène.

En effet, ne pas tenir compte de la dimension informelle peut venir, en quelque sorte, biaiser l'analyse, comme l'ont démontré Reed et Selbee (2000) dans une étude canadienne sur la participation. Par exemple, le Québec présente un taux de participation formelle inférieur aux autres provinces canadiennes. Cependant, en incluant les activités informelles, le taux de

participation du Québec vient rejoindre ceux du reste du pays. Dès lors, les chercheurs concluent que l'étude de la participation sociale ne peut être réalisée « [...] de façon appropriée que par des mesures du bénévolat et de l'aide encadrée et informelle, chacun de ces éléments n'étant pas suffisant en soi » (Reed et Selbee, 2000; 8). Le même constat s'applique également à la participation sociale en Europe, comme l'ont démontré Prouteau et Wolff (2003) dans une étude française similaire à celle effectuée par Selbee et Reed au Canada.

Définition de la participation sociale.

Nous ne définissons donc pas la participation sociale comme une forme d'engagement des individus dans la sphère publique, comme le font communément les recherches et la littérature sur le sujet, mais plutôt comme un don de temps circulant gratuitement en dehors de la sphère domestique, de l'État et du marché (Gaudet, 2007b). Cette définition est assez précise, sans être restrictive, pour pouvoir appréhender simultanément les activités de participation se déroulant dans la sphère privée (informelle) et les activités dans la sphère publique (formelle). Elle présente donc l'avantage de prendre en compte les différentes activités au sein des réseaux formels et informels de participation, ce qui nous permet de réaliser une analyse plus complète du phénomène en réunissant la participation se déroulant aussi bien dans la communauté que dans les réseaux sociaux. Il est nécessaire de préciser la distinction que nous faisons entre sphère domestique et sphère privée. La sphère domestique ne représente qu'un des aspects de la sphère privée; la famille ne se réduisant pas uniquement à un ménage (Gaudet, 2007a). La sphère domestique se distingue de la sphère privée par le fait que la première est soumise à une régulation publique qui la formalise, tandis que la seconde non formalisée, est régularisée par les relations entretenues à l'intérieur de cette sphère (Godbout, 1992). Ainsi, les activités se déroulant dans ce domaine sont plus guidées par l'esprit du don que par des obligations légales.

L'accent mis sur le temps dans notre définition de la participation sociale n'est pas anodin. La notion de temps est en effet intimement liée à la notion de participation, puisque les activités de participation sociale sont, dans leur plus simple expression, des dons de temps réalisés par les individus envers leur communauté et leurs réseaux sociaux (Prouteau et Wolff, 2002; Gaudet, 2007a). En ce sens que « [...] *the implicit assumption is that volunteers are those with time to spare who are willing to give their time in service to the community without receiving any monetary reward* » (Warburton et Crosier, 2001; 295). Ainsi, la notion de temps et, plus particulièrement la disponibilité du temps, constitue une ressource déterminante dans le fait de s'engager ou non, et de consacrer de plus ou moins longues durées à la pratique de ces activités (Schlozman, Verba et Brady, 1999; Warburton et Crosier, 2001; Taniguchi, 2006).

Comme nous venons de le voir, la thèse principale de Putnam pour expliquer le déclin de la participation sociale dans « *Bowling Alone* » fait implicitement référence au temps. Elle sous-entend un réaménagement, ou une redistribution du temps disponible non pas envers des activités de participation sociale, mais envers des activités de détente plus individualisées et plus individuelles, comme le fait de regarder la télévision. L'entrée des femmes sur le marché

du travail et l'augmentation du temps de travail font aussi écho à la notion de temps et par conséquent, aux problématiques de disponibilité/manque de temps. Bien qu'elles soient considérées par Putnam comme constituant des causes secondaires, nous envisageons ces transformations sociales comme des changements majeurs au sein des sociétés contemporaines. En effet, ces deux transformations sociales sont à même d'influencer considérablement l'engagement des individus, en plus d'influencer grandement les périodes plus ou moins longues que ceux-ci pourront consacrer à leur activité de participation au cours d'une journée. Comme nous allons l'expliquer en détail un peu plus loin, la participation économique des femmes et la hausse de la durée de travail rémunéré ont une influence directe sur l'organisation quotidienne de l'emploi du temps, ce qui vient conséquemment bouleverser l'usage et la disponibilité du temps quotidien.

Questions générales de recherche.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que notre recherche s'articule autour de la question générale suivante : comment la distribution du temps de participation sociale a évolué chez les Canadiens âgés de 25 à 49 ans? Nous avons ainsi comme objectif général de recherche de saisir la manière dont les personnes engagées dans leur communauté et dans leurs réseaux sociaux organisent leur journée afin d'être en mesure d'assumer leur activité de participation sociale. Dans un même élan, nous allons également tenter de saisir l'influence des activités composant l'emploi quotidien du temps sur le temps de participation sociale. Ainsi, au terme de notre recherche, nous serons en mesure de dresser un portrait simple et réaliste de la participation sociale telle que vécue au quotidien par les personnes s'engageant socialement. Ceci tranche donc avec la perspective habituellement utilisée qui analyse séparément les taux d'adhésion aux différentes associations et la participation politique par l'intermédiaire du taux de vote. Cette perspective plus traditionnelle présente la lacune de ne pas tenir compte des interactions entre les activités de participation et les autres activités qui composent la journée des participants. Ceci fait en sorte que nous avons toujours un portrait partiel de la participation sociale, sans lien avec l'ensemble des activités qui composent la vie quotidienne des individus. Notre recherche tranche donc avec la perspective communément adoptée pour étudier la participation, en utilisant les emplois du temps des individus et en analysant l'usage que ces derniers font de leur temps pour permettre leur participation. Avec une telle perspective, nous adoptons un point de vue original et rarement utilisé sur la participation sociale.

Le second objectif de notre recherche est d'analyser l'évolution de la participation entre 1992 et 1998. Nous allons ainsi déterminer de quelle manière les activités formelles et informelles de participation ont évolué au cours de la période de six ans que nous avons retenue, et non pas uniquement l'évolution des types formels de participation. En effet, nous savons que la participation formelle connaît un déclin dans son taux de participation, comme l'affirme Putnam (1995, 1996, 2000), et que d'autres recherches ont par la suite confirmé (Reed et Selbee, 2002; Gaudet et Reed, 2004; Scott et al., 2006), mais nous ne savons pas si la participation informelle suit les mêmes tendances évolutives. La participation formelle correspond à l'adhésion des

individus à diverses associations ainsi qu'à l'engagement bénévole, tandis que la participation informelle correspond à l'ensemble des activités d'aide et de services rendus auprès des membres des réseaux sociaux des individus (nous expliquerons ces deux concepts de façon plus élaborée un peu plus loin dans le présent chapitre). Il est donc pertinent de saisir l'évolution de l'ensemble des formes contemporaines de participation sociale. De plus, il est également pertinent d'analyser simultanément les tendances évolutives des taux de participation et du temps de participation, puisque rien ne garantit que ces deux aspects de la pratique d'une activité de participation évoluent dans le même sens. Par exemple, il est fort possible que la proportion de personnes faisant du bénévolat (taux de participation) ait diminué durant cette période, tandis que la proportion des personnes consacrant de longues périodes (temps de participation) de leur journée à leur activité bénévole ait augmenté. L'analyse simultanée de ces deux aspects nous permet ainsi de dresser un portrait plus précis, plus détaillé et plus nuancé de l'évolution des formes de participation sociale.

Puis, une fois ces analyses préliminaires complétées, nous serons en mesure d'aller au coeur du sujet, en nous demandant de quelle manière les personnes engagées organisent-elles leur emploi du temps quotidien pour permettre la pratique de leurs activités de participation? Nous pourrions ainsi saisir de quelles façons ces personnes distribuent leur temps afin de trouver le temps nécessaire pour leur participation. Plus précisément, nous nous demandons comment les participants trouvent le temps nécessaire pour assurer leur participation? De quelle manière les personnes non-engagées organisent-elles leur emploi du temps? Qu'est-ce qui peut rendre compte de l'intensité du temps consacré à la participation sociale? Bref, nous nous demandons de quelle manière le temps de participation se distribue-t-il parmi les autres temps sociaux qui forment l'emploi du temps quotidien des individus? Comme nous allons le constater un peu plus loin, nous connaissons peu les rapports entretenus entre le temps de participation et l'ensemble des temps sociaux. Plus particulièrement, nous en savons très peu sur les rapports entre le temps de participation et les temps composant le temps discrétionnaire, c'est-à-dire le temps consacré aux activités de détente; aux loisirs. Cependant, nous connaissons un peu mieux les rapports entre le temps de participation et les temps contraints, soit le temps de travail rémunéré et le temps consacré aux soins des membres de la famille, puisque leurs influences respectives sont un peu plus documentées bien qu'elles soient ambiguës, comme nous allons l'expliquer plus loin dans ce chapitre.

Perspective théorique : le temps et la participation sociale.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous analysons la participation sociale dans ses rapports avec l'organisation quotidienne du temps. La perspective de l'emploi du temps est fort pertinente puisque, comme nous l'avons souligné précédemment, nous connaissons peu les rapports existant entre le temps consacré aux activités de participation sociale et les autres temps sociaux (Prouteau et Wolff, 2002). En bref, nous en savons peu sur la façon dont la participation s'insère dans le quotidien des individus. En effet, la majorité des études se penchant sur la participation sociale met l'accent sur les motivations et les valeurs des

personnes engagées (Hook, 2004) ou sur les caractéristiques sociodémographiques des participants ainsi que les formes et les domaines de participation (Prouteau et Wolff, 2002). Nous savons ainsi quelles caractéristiques influencent le fait de participer socialement, dans quelles sortes d'associations les personnes s'engagent et pour quelles raisons. Par contre, c'est le trou noir en ce qui concerne l'aménagement des temps sociaux en rapport avec le temps de participation. Ainsi, nous ne savons pas comment se concilient le temps consacré à la participation sociale et les autres temps sociaux composant l'emploi du temps. Plus précisément, nous ne connaissons pas les rapports entretenus entre les activités discrétionnaires (les activités de détente; les loisirs) et les activités de participation sociale. Ceci est quelque peu surprenant, compte tenu que c'est précisément au sein du temps discrétionnaire que viennent s'insérer les activités de participation sociale dans l'organisation du temps.

En fait, les quelques recherches liant la participation à l'emploi du temps se concentrent essentiellement sur les rapports entretenus entre la participation sociale et les activités obligées. Ainsi, nous connaissons un peu mieux les rapports entre la participation et le travail rémunéré de même que les obligations familiales et domestiques (Prouteau et Wolff, 2002; Hook, 2004; Sayer, 2005). Cependant, aucune recherche ne s'est encore penchée, à notre connaissance, sur l'organisation complète de l'emploi du temps, comme nous allons le faire dans la présente recherche. Pourtant, aborder la participation sociale dans un contexte d'emploi du temps nous permet d'analyser le phénomène dans une perspective plus nuancée, puisque nous examinons comment la présence ou non de ces diverses formes se concilient dans la vie des individus avec le reste de leurs activités, ce qui tranche avec l'étude partielle et isolée de la participation sociale.

L'originalité de notre recherche tient également à notre conceptualisation de la participation sociale, puisque nous y intégrons l'ensemble des formes que peut prendre la participation sociale contemporaine. Ainsi, en analysant simultanément la participation formelle et informelle, nous sommes en mesure de dépasser les autres études qui analysent de manière isolée les types formels (Putnam, 2000; Reed et Selbee, 2002) et les types informels de participation (Prouteau et Wolff, 2003; Herpin et Déchaux, 2004). De plus, notre définition et par conséquent notre conceptualisation de la participation sociale, nous permet d'intégrer la notion d'intérêt public au sein de la sphère privée. La participation sociale représente de prime abord une question d'intérêt public, en fonction des effets bénéfiques collectifs qu'elle engendre au niveau individuel et sociétal. Cependant, se limiter à la sphère publique serait négliger les activités informelles de participation se déroulant au sein de la sphère privée, soit les activités se déroulant dans les réseaux sociaux des individus (Gaudet, 2007a). En effet, « *by giving their time to individuals for whom they have a moral responsibility but not a legal one, individuals are not pursuing their personal end and they are indirectly contributing to the public good* » (Couton et Gaudet, 2006; 5). Nous dépassons ainsi cette limite, en étudiant la participation sociale au sein des sphères privée et publique, ce qui nous permet d'avoir un véritable portrait d'ensemble des pratiques de participation sociale des Canadiens.

La pertinence d'analyser la participation sociale à partir des emplois du temps tient également au fait que la participation est menacée par certains grands changements macrosociologiques qui affectent l'emploi du temps et son organisation. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'organisation du temps et la disponibilité/manque de temps sont des éléments déterminants dans le fait de s'engager ou non. Or la disponibilité du temps, c'est-à-dire la quantité de temps libre dont disposent les individus, s'est considérablement modifiée au cours des dernières décennies.

Les transformations du temps.

La disponibilité et l'utilisation du temps se sont d'abord transformées en raison de l'entrée des femmes sur le marché du travail. La participation économique des femmes constitue en effet un des changements sociaux les plus importants des dernières décennies (Probert, 1997). Ce phénomène social a également engendré plusieurs réaménagements fondamentaux dans les articulations entre le domaine privé et le domaine public (Pennec, 2004). La participation économique des femmes transforme conséquemment la thématique de la participation au sein de la vie collective, puisque les femmes sont « traditionnellement » le groupe social qui assumait une large part des responsabilités et des obligations liées à la réalisation des activités de participation sociale (Putnam, 1996; Neysmith et Reitsma-Street, 2005; Taniguchi, 2006).

En effet, les femmes en étant « traditionnellement » exclues du marché du travail avaient la possibilité d'assumer une forte participation dans la vie sociale et politique, puisqu'elles disposaient alors d'une plus grande quantité de temps libre, disponible pour l'investir dans la pratique de ces activités (Warburton et Crosier, 2001). Tandis que les hommes en assumant principalement leur rôle de pourvoyeurs, n'avaient la possibilité de participer que durant le temps laissé libre par le travail rémunéré (Taniguchi, 2006). La participation des hommes était toutefois grandement facilitée par la présence des femmes au foyer qui s'occupaient des questions familiales et domestiques pendant que ces derniers assuraient leur participation dans la communauté. Désormais en emploi, les femmes n'ont conséquemment plus autant de temps disponible à consacrer aux activités de participation sociale; elles rejoignent dorénavant la situation des hommes. Par ailleurs, ces derniers ne peuvent plus nécessairement se fier à la présence des femmes pour s'occuper du foyer et ainsi les libérer d'une certaine partie de leurs obligations envers le ménage. Ceci met donc la notion de temps au premier plan, puisque « [...] *this issue deserves more attention in light of the increasing popular argument linking women's employment to the decline of volunteering* » (Taniguchi, 2006; 84).

Au cours des dernières décennies, le temps de travail a augmenté, autant pour les hommes que pour les femmes. Au Canada, le quart des travailleurs consacrent désormais plus de dix heures par jour au travail rémunéré (Turcotte, 2007). Bien que certains chercheurs contestent la hausse réelle du temps de travail au sein des sociétés occidentales (Putnam, 1996; Pronovost, 1996), de récentes études démontrent la réalité de la hausse du nombre d'heures travaillées au cours de la dernière décennie pour les travailleurs et les travailleuses (Duxbury et Higgins, 2001;

Helly et Mazalto, 2002; Tremblay, 2003). L'augmentation du temps consacré au travail rémunéré vient donc jeter une ombre sur la participation sociale puisque le temps de travail constitue le temps social le plus déterminant dans le fait de disposer (ou non) d'une plus ou moins grande quantité de temps libre et, par extension, dans le fait de manquer (ou non) de temps (Prouteau et Wolff, 2002; Fast et Frederick, 2004). Le temps consacré au travail rémunéré provoque en effet le plus intensément la raréfaction du temps libre, c'est-à-dire qu'il occupe une très grande partie de l'emploi du temps quotidien et réduit, par conséquent, la quantité totale de temps disponible pour la réalisation d'autres activités durant la journée. C'est donc le temps et le rythme de travail qui conditionnent le plus profondément la pratique des activités discrétionnaires; l'ensemble des activités de détente, de sociabilité et de participation sociale. C'est en effet le travail rémunéré qui détermine à quel moment ces activités peuvent être pratiquées et combien de temps peut leur être consacré (Yonnet, 1999; Helly et Mazalto, 2002).

Il est donc particulièrement pertinent d'analyser la participation sociale dans une perspective d'emploi du temps, puisque le temps est souvent énoncé pour expliquer le désengagement social. En effet, le manque de temps représente empiriquement la première raison invoquée soit par les personnes non-engagées socialement pour expliquer leur non-engagement, soit par les personnes déjà engagées pour expliquer le fait de ne pas s'impliquer davantage (Hall, McKeown et Roberts, 2001; US Census Bureau of Labour Statistics, 2004). Le problème du manque de temps est toutefois plus prononcé pour les femmes que pour les hommes, puisque en dépit du fait que plusieurs d'entre elles occupent désormais un emploi et, plus souvent qu'autrement à temps plein, ce sont elles qui continuent d'assumer la plus grande partie des activités domestiques ainsi que des activités de soins (*caring*) auprès des membres du ménage et, plus particulièrement, des enfants (Neysmith et Reitsma-Street, 2005; Taniguchi, 2006). Elles doivent ainsi assurer une « double journée de travail », c'est-à-dire qu'elles assument quotidiennement à la fois les responsabilités provenant du travail rémunéré et les obligations familiales et domestiques.

Cette « double journée de travail » fait en sorte que les femmes sont plus susceptibles d'être contraintes par le temps et, par conséquent, de ressentir plus fortement l'impression de manquer de temps (Helly et Mazalto, 2002; Fast et Frederick, 2004). De plus, il se produit une généralisation de la perception de manquer de temps, puisque l'impression de manque de temps est désormais partagée par l'ensemble des cohortes adultes, en touchant à présent autant les jeunes adultes encore aux études que les adultes proches de la retraite (Helly et Mazalto, 2002). Nous savons aussi que ce sont les personnes devant concilier le travail et la famille qui déclarent ressentir le plus intensément le manque de temps et le fait de se sentir quotidiennement pressées par le temps.

Ce sont pour ces raisons que nous avons retenu comme échantillon les femmes et les hommes âgés entre 25 et 49 ans. En effet, le manque de temps est particulièrement présent à un moment du parcours de vie associé à la participation au marché du travail ainsi qu'à la formation des familles. En raison de la désynchronisation des parcours de vie, provoquée principalement

par l'allongement de la période d'études (Myles, 2005), cette superposition des rôles de parents et de travailleurs se situe au sein de la cohorte des 25-49 ans. Ainsi, avec cette cohorte, nous sommes en présence d'un échantillon de la population canadienne extrêmement susceptible d'être contraint dans son emploi du temps et, par conséquent, de manquer de temps. Cette situation peut alors favoriser leur repli au sein de la sphère domestique, au détriment de la participation en dehors de celle-ci; dans la vie sociale et politique. Cependant, ce sont également les personnes de cette cohorte d'âge qui sont les plus susceptibles de participer socialement, pour des raisons que nous verrons un peu plus loin (Gaudet et Reed, 2004).

Il est donc pertinent de se demander si, une fois que les personnes ont rempli leurs obligations familiales et leurs responsabilités professionnelles, il leur reste du temps disponible à consacrer à la communauté et aux réseaux sociaux. La participation sociale devient ainsi un enjeu lorsque les individus désertent la vie sociale et politique pour se replier dans les autres domaines de la société que sont la sphère domestique et le marché du travail. Cette situation est tout de même ambiguë puisque, d'une part, il est parfaitement légitime pour les individus de se consacrer à leur famille durant leur temps libre mais d'autre part, il faut également admettre que la participation à la vie collective remplit des fonctions essentielles dans l'organisation sociale, comme nous l'avons mentionné précédemment. Dès lors, devant la raréfaction du temps disponible, l'augmentation du temps de travail et la perception du manque de temps, il est pertinent de se demander comment le temps consacré aux activités de participation sociale interagit avec les autres temps sociaux?

Caractéristiques de la participation formelle et informelle.

Comme nous l'avons mentionné, nous considérons les activités formelles et informelles de participation sociale. Nous allons à présent expliciter plus précisément ce que nous entendons par participation formelle et informelle. La participation sociale peut prendre une multiplicité de formes que nous pouvons diviser, de manière générale, en deux grandes catégories : la participation au sein des réseaux formels et la participation au sein des réseaux informels. Nous définissons ainsi la participation sociale comme le fait de donner du temps au sein de la communauté et des réseaux sociaux. Nous excluons cependant de notre définition les activités de soins se déroulant dans la sphère domestique, puisqu'elles constituent une forme de participation distincte, celle de *caring*.

La participation formelle.

La participation formelle est constituée de l'ensemble des regroupements présents au sein de l'espace public, soit l'ensemble des organisations, des associations, des organismes, des clubs etc. Ces activités se caractérisent par la présence de structures institutionnalisées et formelles qui confèrent aux membres des rôles explicitement définis, qui déterminent les fonctions qu'ils assument. Ces fonctions définissent à leur tour les responsabilités et les obligations que doivent assumer les membres. Les activités effectuées dans le cadre de ces groupements sont également soumises à des normes explicites qui régissent le fonctionnement de l'action collective, dont les résultats sont variés (Helly, 1997). En effet, nous retrouvons les associations

qui produisent ou offrent des ressources matérielles (biens et services) et/ou des ressources symboliques (support ou soutien souvent de nature psychologique et thérapeutique) accessibles pour les individus se trouvant à l'extérieur du groupement; soit à l'ensemble des individus. Nous trouvons également dans ces réseaux de participation les associations poursuivant des objectifs plus politiques, en revendiquant et en défendant une cause ou des intérêts particuliers ou en dénonçant une situation ou un problème spécifique. La participation sociale au sein des réseaux formels correspond ainsi aux formes « traditionnelles » de participation, soit l'engagement bénévole et l'adhésion au sein des différentes associations existant dans l'espace public.

La participation informelle.

La participation informelle se définit principalement en opposition avec la participation formelle, en ce sens qu'elle se caractérise par un fonctionnement plus horizontal que vertical, traduisant une absence de hiérarchie au sein d'un groupement d'individus beaucoup plus fluide, non institutionnalisé et par conséquent, plus spontané et plus irrégulier que ceux présents dans les réseaux formels. Les activités pratiquées dans ces groupements sont ainsi plus ou moins spontanées et plus ou moins sporadiques; les bénéfiques (ressources matérielles et symboliques) de l'action collective ne sont accessibles qu'aux membres se trouvant dans ces réseaux. La participation informelle englobe une très large variété d'activités. Mais, la forme la plus courante de participation informelle, et la plus facilement analysable empiriquement, se manifeste à travers les activités d'aide et de services rendus auprès des membres des réseaux sociaux des individus, c'est-à-dire l'entraide auprès des amis, des connaissances, des collègues de travail, de la parenté, des voisins etc. (Prouteau et Wolff, 2003; Herpin et Déchaux, 2004). La participation informelle correspond ainsi aux activités d'entraide pratiquées au sein des réseaux sociaux primaires des individus.

Par ailleurs, comme nous allons le constater un peu plus loin, nous allons inclure à quelques reprises les activités de sociabilité dans nos analyses de la participation sociale informelle. Cette décision est motivée par le fait que l'entraide est intimement liée aux activités de sociabilité qui peuvent être appréhendées comme une composante de l'entraide (Herpin et Déchaux, 2004). Plus précisément, la pratique d'activité de sociabilité permet de développer, de renforcer et de maintenir l'existence même des réseaux sociaux ainsi que leur vitalité. En effet, « *this form of social participation is important because it is the context in which people internalise social norms, develop their values and learn to interact with each other* » (Gaudet, 2007b; 2). Ainsi, plus les réseaux sociaux des individus sont développés et plus ces personnes sont susceptibles d'être sollicitées pour de l'aide ou d'offrir de l'aide aux membres de ces réseaux. Par contre, puisque ces activités ne sont pas foncièrement d'intérêt public, nous ne pouvons pas les considérer comme des formes de participation sociale à part entière, mais bien comme la forme la plus simple de la participation à la vie collective.

Les activités d'engagement social : le « coeur » de la participation sociale.

Cependant, avec l'introduction des activités de sociabilité dans notre conceptualisation de la participation sociale, nous pouvons immédiatement nous rendre compte que l'ensemble des activités formelles et informelles ne s'équivalent pas, en ce sens qu'elles ne se situent pas toutes au même niveau de participation. En fait, elles ne traduisent pas le même degré de participation sociale, puisqu'il est aisé de concevoir que l'engagement associatif et bénévole ne produit pas les mêmes effets que la pratique d'activités de sociabilité. Nous pouvons ainsi séparer l'ensemble des activités de participation sociale en deux grandes catégories. D'une part, les activités d'engagement social, regroupant les activités de bénévolat au sein des associations ainsi que les activités d'entraide et, d'autre part, les activités de sociabilité. Nous concevons les activités d'engagement social comme formant le « coeur » de la participation sociale, puisque cette catégorie regroupe les activités les plus fondamentales de la participation sociale, soit les formes traditionnelles de participation (participation formelle) ainsi que les activités d'entraide se déroulant dans les réseaux sociaux (participation informelle).

Rapports entretenus entre les temps contraints et les activités de participation sociale.

Comme nous l'avons précédemment mentionné, les rapports entre le temps de travail, le temps consacré aux soins des membres de la famille et le temps de participation sont des plus ambigus. L'ambiguïté tient au fait que le travail et la famille peuvent simultanément favoriser et défavoriser le fait de s'engager socialement. En effet, il faut d'abord prendre en compte que le temps consacré au travail rémunéré ainsi qu'aux soins des membres du ménage peut contraindre les individus au point où la raréfaction du temps libre est totale; il ne reste plus de temps disponible à consacrer aux activités discrétionnaires et aux activités de participation en particulier. Le problème est pourtant plus complexe puisque « *the number of hours employed is, thus, quite commonly considered as constraining factor for volunteering [but] recent studies suggest that less (more) paid work does not necessary result in more (less) volunteer work* » (Taniguchi, 2006; 85).

La raison la plus souvent évoquée pour participer est le fait que la participation des individus est souvent sollicitée. Or pour être sollicité, il faut souvent faire partie de groupes. L'appartenance à plusieurs groupes multiplie conséquemment les occasions de sollicitation pour s'impliquer dans la vie de ces groupes. Ainsi, plus les réseaux des individus sont nombreux et diversifiés, et plus les individus auront d'occasions pour participer. À ce titre, le travail et la famille sont des réseaux privilégiés pour favoriser l'engagement. En effet, avoir un travail rémunéré peut amener les individus à s'impliquer dans le syndicat présent dans leur milieu de travail, à participer aux activités organisées par leur association professionnelle, etc. Le fait d'avoir des enfants produit un effet similaire, et même plus puissant que celui induit par le travail, en favorisant l'engagement des parents dans la garderie où est placé leur enfant, dans le comité d'école de ce dernier, dans l'organisation d'activités parascolaires ou même dans les différentes organisations ou associations que fréquente l'enfant. En effet, les enfants sont souvent le lien entre les parents et leur participation dans le domaine public et dans les réseaux sociaux., en ce

sens que les parents présentent souvent l'intérêt d'intégrer l'enfant dans la société à travers la pratique d'activités de participation, ce qui fait en sorte qu'ils s'en occupent à travers leur participation à la vie sociale (Ross et al., 2006; Rossi, 2001; Furstenberg, 2005). Ceci peut donc expliquer pourquoi les personnes occupées sont toujours plus occupées que celles n'ayant pas d'emploi ni d'enfants, puisque les deux engendrent une espèce d'effet « boule de neige » qui favorise la participation des individus à la vie collective. Ainsi, les activités les plus contraignantes dans l'emploi du temps peuvent favoriser la participation sociale, tout en la défavorisant lorsque le temps consacré à ces activités réduit de manière trop prononcée la disponibilité du temps.

Conclusion.

La participation sociale constitue ainsi un des fondements de l'organisation des sociétés démocratiques contemporaines dont les bénéfices profitent non seulement aux individus, mais aussi à la société dans son ensemble. Malgré son importance sociale et politique, la participation des individus à la vie collective représente désormais un enjeu dans les sociétés contemporaines. D'abord, elle serait en déclin depuis quelques décennies, ce qui jette une ombre sur les bénéfices individuels et collectifs qu'elle génère. Puis, la participation sociale s'est modifiée sous l'impulsion des transformations dans l'organisation du temps, ce qui fait en sorte que la disponibilité et le manque de temps constituent à présent des enjeux quotidiens pour les individus. Il faut donc tenter de comprendre l'évolution que suit la participation sociale ainsi que les nouvelles formes qu'elle peut désormais prendre dans les sociétés post-industrielles. Nous aborderons alors la question de la participation en nous demandant comment la distribution du temps de participation sociale a évolué chez les Canadiens âgés de 25 à 49 ans?

L'originalité de notre recherche provient de notre perspective théorique qui nous conduit à analyser la participation sociale dans un contexte d'emploi du temps. En fait, peu de recherches s'attardent à étudier la participation en rapport avec l'organisation complète de l'emploi du temps quotidien. La plupart des études se sont concentrées sur les relations existant entre le temps consacré au travail rémunéré, à la famille et à la participation sociale. L'originalité de notre recherche tient également à notre conceptualisation de la notion de participation sociale puisque nous tenons compte des activités formelles de participation se déroulant dans le domaine public (communauté) et des activités informelles de participation s'effectuant dans le domaine privé (réseaux sociaux). La réunion des activités de participation sociale dans les réseaux formels et informels permet ainsi de combler une des principales lacunes dans l'analyse de la participation des individus à la vie collective.

Chapitre 2 (première partie) : La participation sociale, éléments théoriques et conceptuels.

Nous venons de présenter la problématique spécifique dans laquelle nous replaçons la participation sociale. Nous allons à présent exposer les éléments théoriques qui nous ont guidé dans notre conceptualisation des notions de participation sociale et d'organisation du temps. Dans la première partie de ce chapitre, nous procéderons à une revue de la littérature traitant de la notion de participation sociale. D'abord, nous présenterons une genèse de la participation sociale, de sa conceptualisation d'origine par Tocqueville à sa situation contemporaine telle que décrite par Putnam. Puis, nous expliquerons les raisons pour lesquelles il est aujourd'hui nécessaire de revoir la notion de participation sociale afin d'élargir le champ spécifique d'activités de celle-ci, principalement en raison de l'émergence d'une participation proprement informelle se déroulant dans la sphère privée. Enfin, nous expliquerons la perspective théorique qui nous permet d'effectuer ce travail de redéfinition de la participation sociale; la logique du don.

Genèse de la participation sociale.

Alexis de Tocqueville fut le premier sociologue à théoriser la participation des individus à la vie sociale et politique au sein de la société états-unienne du XIX^e siècle. Il a ainsi élaboré le premier cadre analytique du phénomène, cadre d'analyse qui, encore aujourd'hui, continue à marquer les discours et la conceptualisation de la participation civique et associative (Roudet, 2004). Tocqueville ne définit pas directement la participation sociale, il la décrit plutôt comme englobant l'ensemble des activités qui ne poursuivent pas des intérêts économiques individuels. Tocqueville ne définit pas non plus directement les modalités que peut prendre la participation des individus à la vie collective. Néanmoins, il précise que

« une association consiste seulement dans l'adhésion publique que donnent un certain nombre d'individus à telles ou telles doctrines, et dans l'engagement qu'ils contractent de concourir d'une certaine façon à les faire prévaloir » (Tocqueville, 1986c 1835; 288).

Pour Tocqueville, la participation des individus à la vie collective se limite donc exclusivement à la participation civique associative, soit l'adhésion des individus dans les associations ainsi que leur engagement (bénévole) dans celles-ci (Tocqueville, 1986c 1835; 1840).

La participation associative constitue un phénomène proprement moderne, puisqu'elle découle directement de la démocratie et de ses principes; elle représente concrètement un espace intermédiaire entre l'État et la société civile. Le fait de se regrouper sur une base volontaire pour promouvoir un intérêt quelconque a en retour des effets bénéfiques pour les participants, ce que nous appelons contemporanément du capital social. La vie associative constitue aussi le lieu d'apprentissage et d'exercice de la démocratie, en étant un lieu d'exercice de la citoyenneté. Se regrouper favorise en fait la prise de conscience d'un intérêt plus général que le strict intérêt personnel, en favorisant la prise de conscience du bien commun, ce qui va par la

suite stimuler la coopération et l'action collective afin de collaborer et de travailler vers le bien commun.

« [...] *Comme dans la société, tous les hommes y marchent en même temps vers le même but; mais chacun n'est pas tenu d'y marcher exactement par les mêmes voies. On n'y fait point le sacrifice de sa volonté et de sa raison; mais on applique sa volonté et sa raison à faire réussir une entreprise commune.* » (Tocqueville, 1986c 1835; 296).

L'accent mis sur le bien commun n'est pas anodin puisque selon Tocqueville, les associations volontaires, et par extension la participation elle-même, ont avant tout une vocation politique, en assumant des rôles de revendication, de sensibilisation à une cause et de dénonciation d'un problème particulier, en parlant au nom d'intérêts plus spécifiques (associations civiles) ou d'intérêts plus généraux (associations politiques) (Tocqueville, 1986c 1835; 1840).

Les associations civiles (ou sociales) sont en effet de nature variée (religieuse, culturelle, professionnelle, économique etc.) d'où l'aspect plus restreint de ces associations dans leur pouvoir de persuasion, en représentant des intérêts plus spécifiques. Quant aux associations politiques, dont l'objectif est de modifier les législations, elles sont plus orientées vers le bien commun et possèdent un plus grand pouvoir de persuasion dans l'espace public. En effet, les revendications de ces associations sont de nature à toucher l'ensemble des citoyens. À travers ces rôles, les associations volontaires permettent de conserver le caractère démocratique de l'État puisqu'elles assurent en réalité une partie des obligations et des besoins qui échappent au faisceau étatique. Ainsi, par l'intermédiaire de la vie associative, l'État est en mesure d'entendre, de répondre et d'agir selon les besoins et les intérêts de ses citoyens, sans leur imposer ce qu'ils veulent ou ce dont ils ont besoin. Le regroupement volontaire des citoyens devient donc le garant du maintien du caractère démocratique des régimes politiques, et est ainsi essentiel à l'organisation sociale moderne (Tocqueville, 1986c 1835; 1840).

Pour résumer, la participation des individus à la vie collective dans la perspective tocquevillienne, réfère donc à la participation associative au sein de l'espace public, dans une volonté d'affirmer et de défendre des intérêts particuliers. La participation dans l'espace public constitue le complément obligé de l'État démocratique : la participation associative et l'État se retrouvent ainsi dans un rapport d'interdépendance qui assure et renforce l'existence du régime politique proprement démocratique (Tocqueville, 1986c 1835; 1840).

L'importance de la participation associative dans la société industrielle.

Depuis Tocqueville, la participation sociale a avant tout été définie par la participation formelle : l'adhésion et l'engagement des citoyens au sein des associations dans l'espace public. La participation associative a longtemps dominé l'espace public dans la société industrielle, où l'appartenance et l'engagement des citoyens fut en expansion croissante tout au long du dernier siècle jusqu'à atteindre des sommets inégalés au milieu du XX^e siècle (Putnam, 1996). La participation des individus dans les différentes associations volontaires telles que conceptualisée par Tocqueville a en effet constitué une force indéniable de changements sociaux, réalisés à travers la revendication politique, tant au sein du mouvement ouvrier au XIX^e

siècle que de l'effervescence des mouvements sociaux au cours des années soixante. Devant son importance sociale et politique, la participation semblait aller de soi tout au long de la société industrielle. La participation des individus dans l'espace public constituait en fait un élément incontournable à la fois évident et essentiel de l'organisation sociale. En raison de cette importance, le cadre d'analyse développé par Tocqueville, ne fut pas remis en question. Ce n'est que lorsque cette forme de participation a tranquillement et silencieusement diminué que les inquiétudes envers son maintien et sa pérennité se sont éveillées (Putnam, 1995; 1996; 2000).

Putnam : le déclin de la participation associative.

Plus d'un siècle après Tocqueville, Robert D. Putnam a observé que la participation associative connaissait un déclin dans les sociétés démocratiques contemporaines. Putnam s'intéresse plus particulièrement aux effets de la participation sociale, c'est pourquoi il ne définit pas directement la notion, mais l'appréhende à partir de ses conséquences : le capital social. Le retrait des individus de l'espace public provoque donc une perte énorme de capital social, ce qui est des plus inquiétants aux yeux de Putnam et constitue le « coeur » de sa thèse « *Bowling Alone* ». Cette inquiétude est aussi partagée par plusieurs milieux (Skocpol et Fiorina, 1999), puisque

« [...] life is easier in a community blessed with a substantial stock of social capital. In the first place, network of civic engagement foster sturdy norms of generalized reciprocity and encourage the emergence of social trust. Such networks facilitate coordination and communication [...] and thus allow dilemmas of collective action to be resolved. [...] At the same time, networks of civic engagement embody past success at collaboration, which can serve as cultural template for future collaboration. Finally, dense networks of interaction probably broaden the participants' sense of self [...] enhancing the participants « taste » for collective benefits » (Putnam, 1995; 67).

Putnam se situe dans la tradition de Tocqueville, puisque le déclin de la participation résulte de la diminution de l'adhésion des individus aux différentes associations ainsi que du déclin de l'engagement bénévole. Cette baisse de la participation civique va de pair avec une diminution de la participation électorale et d'un désintéressement croissant des citoyens envers la politique. Malgré son succès, la thèse de Putnam fut l'objet de nombreuses critiques. Une des principales critiques faites à l'endroit de Putnam et de « *Bowling Alone* » tient précisément au fait que l'auteur soit resté collé au cadre d'analyse de Tocqueville; il ne s'en est tenu qu'à la stricte participation associative et civique et a, par conséquent, négligé non seulement les nouvelles formes émergentes de participation des individus dans la vie collective (Portes, 1998; Skocpol et Fiorina, 1999, Couton et Gaudet, 2006), mais aussi les nouvelles réalités de la participation associative telle que vécue au XXI^e siècle.

Critique de Putnam : la nécessité de revoir le cadre d'analyse tocquevillien.

En fait, bien que Putnam reconnaisse l'existence de nouvelles formes associatives, il les déconsidère en argumentant que les associations proprement contemporaines ne produisent

pas les mêmes effets au plan de l'acquisition du capital social que les associations volontaires traditionnelles et sont, de ce point de vue, négligeables dans la vie collective. Selon Putnam, ces organisations comme par exemple celles du tiers secteur, des groupes de soutien ainsi que des associations à vocation internationale² ne lient pas les membres de la même manière que le faisaient les associations « traditionnelles ». En effet, les liens existant entre les membres de ces nouvelles associations résultent plutôt du partage de symboles communs que des liens tissés entre les membres en tant que tels, ce qui remet en question l'acquisition de capital social transmis précisément à travers les liens unissant les individus entre eux. Les nouvelles formes associatives qui ont émergé au sein de l'espace public ne peuvent donc pas être considérées comme une forme de participation au sens toquevillien du terme, puisque « [...] *they do not typically play the same role as traditional civic associations* » (Putnam, 1995; 72). Les liens unissant les membres entre eux, et envers l'association, ne leur confèrent qu'un minimum d'obligations, ce qui ne favorise pas la transmission et l'acquisition de capital social (Putnam, 1995; 1996; 2000).

Lire Putnam nous fait prendre conscience de la nécessité de revoir le cadre d'analyse toquevillien, puisqu'il ne permettrait pas d'appréhender l'ensemble des formes que peut prendre la participation sociale contemporaine, et encore moins de saisir les nouvelles formes qui ont émergés depuis les trois dernières décennies. Le problème tient au fait que ce cadre conceptuel, élaboré dans la société industrielle, est intimement lié aux caractéristiques de celle-ci et, plus particulièrement, au fait qu'il existait une nette distinction entre le domaine privé et le domaine public. Cette distinction entre privé et public a fait en sorte que la participation des individus fut conceptualisée comme relevant exclusivement de l'engagement de ces derniers dans la sphère publique, amenant conséquemment la non-considération des formes de participation se déroulant au sein de la sphère privée (Pennec, 2004; Gaudet, 2007a).

Aujourd'hui, la société post-industrielle se caractérise bien plus par un brouillage des frontières entre privé et public concrétisé par une interpénétration du domaine privé et du domaine public (de Singly, 1998). Cette caractéristique de la société contemporaine nous force à revoir la notion de participation sociale afin de la redéfinir, et surtout de l'élargir pour la faire correspondre aux nouvelles réalités de la participation sociale proprement contemporaine, comme le soulignent plusieurs auteurs (Prouteau et Wolff, 2003; Pennec, 2004; Gaudet, 2007a). L'interpénétration du privé/public rend également compte des transformations qu'ont subies les formes traditionnelles de participation associative. Bien que Putnam n'en tienne pas compte non plus, les modalités d'engagement au sein des associations traditionnelles telles qu'identifiées par Tocqueville se sont modifiées et traduisent un nouveau rapport des individus envers la sphère publique, rapport dont il faut désormais tenir compte et tenter d'interpréter.

La participation traditionnelle s'est modifiée de deux manières. En premier lieu, le retrait des personnes au sein des associations civiles et politiques à vocation revendicatrice s'accompagne d'une augmentation de la participation à des associations dites « auto-centrées » qui privilégient

² Les associations portant sur des questions et des enjeux globaux, comme l'environnement ou les effets de la mondialisation par exemple, et qui regroupent des membres de différents pays autour de la même cause.

la pratique d'une activité commune, en valorisant les dimensions personnelles, la sociabilité et la convivialité entre ses membres (Lapeyronnie, 1994; Roudet, 2004). En deuxième lieu, la participation et l'engagement dans les associations traditionnelles n'échappent pas aux transformations du monde contemporain puisqu'elles connaissent de multiples changements qui se concrétisent dans des processus d'affranchissement, modifiant les modalités d'engagement qui sont désormais plus personnelles que proprement militantes et revendicatrices (Ion et Ravon, 1998; Ion, 2001; 2004).

L'émergence de nouvelles formes de participation, de nature plus informelle que formelle, se déroulant au sein des réseaux sociaux commence à être de plus en plus prise en compte comme forme de participation. Cette participation informelle concrétise ainsi un engagement se déroulant au coeur de la sphère privée. Ceci constitue en soi une transformation majeure dans la participation des individus; il s'agit concrètement d'une pratique sociale de participation, témoin privilégié du lien social unissant les personnes entre elles et par extension source importante de capital social (Prouteau et Wolff, 2003; Gaudet, 2007a).

Il faut tenir compte de ces changements puisqu'ils témoignent des transformations de la conception de l'espace public et des manières qu'ont les individus de se regrouper, d'agir et d'être ensemble. Il faut donc les examiner afin de pouvoir conceptualiser adéquatement quelles formes prend aujourd'hui la participation sociale au sein des sociétés post-industrielles. Le rejet des nouvelles formes de participation sociale par Putnam nous fait prendre conscience que s'en tenir aux formes traditionnelles de participation n'est plus suffisant pour appréhender le phénomène dans toute son ampleur.

Comme nous allons le constater, ce sont principalement des chercheurs d'origine française qui se sont penchés sur les transformations des formes de participation des individus dans la vie collective puisque ces transformations représentent une rupture plus radicale par rapport aux anciennes modalités d'engagement françaises que nord-américaines. En effet, les transformations de la participation traditionnelle témoignent d'une individualisation des modes d'engagement des individus au sein des associations, ce qui rompt de manière prononcée avec l'esprit communautaire qui caractérisait fortement l'engagement et la participation des Français (Helly, 1999). En Amérique du Nord, l'individualisme a toujours été une dimension sous-jacente et plus ou moins prononcée, de l'engagement des individus au sein de la vie sociale et politique. Les transformations de la participation traditionnelle constituent bien plus une transition dans l'univers nord-américain qu'une rupture comme c'est le cas pour l'univers français.

Les transformations de la participation associative traditionnelle : l'interpénétration du privé dans le public.

Il s'est produit plusieurs changements pouvant être ramenés à des processus d'affranchissement envers les contraintes statutaires et institutionnelles, ce qui transforme par conséquent les modalités d'engagement des individus et l'action des associations contemporaines (Ion et Ravon, 1998; Ion, 2004). Ceci fait en sorte que nous assistons au développement d'un nouveau modèle de participation et d'engagement associatif. Le processus d'affranchissement, ou de mise à distance, traduit un processus de personnalisation de

l'engagement puisque désormais c'est l'individu en tant qu'individu qui est valorisé par l'association, pour ses compétences individuelles et personnelles et non plus pour ses fonctions et ses responsabilités qu'il assume au sein du groupement (Ion, 2004). La centralité de l'individu se concrétise par une émancipation totale ou contrôlée des appartenances communes témoignant d'un refus des individus de se fondre au point à se confondre au sein d'un groupement identifiable à la cause qu'il défend (Quéniart et Jacques, 2001; Ion, 2004). Il se produit ainsi une personnalisation de l'engagement « [...] *quand l'individu tend à se définir maître de l'action comme de lui-même et tend à mobiliser sa propre histoire et l'ensemble de ses ressources dans des investissements pour autant mesurés* » (Ion, 2004; 76). La personnalisation de l'engagement fait en sorte que l'engagement militant correspond désormais plus à un engagement personnel ou distancié. Ceci traduit un engagement ponctuel détaché des appartenances sociales et collectives, se caractérisant par une action critique, réflexive et personnalisée qui trouve son sens et sa signification dans des situations et des expériences publiques de soi et d'altérité. L'engagement traditionnel correspondait bien plus à un engagement dans la durée, où les membres constituaient l'incarnation tangible du groupement qui les représentait (Ion et Ravon, 1998; Ion, 2004).

La transformation des modalités d'engagement provoque conséquemment une transformation de l'action des associations qui se traduit dans un processus de publicisation de l'action où il est désormais plus juste de parler d'action publique plutôt que d'action collective (Ion, 2004). Il se produit ainsi une publicisation de l'action, « [...] *quand l'action tend à privilégier des formes d'expressions proches du témoignage et à se faire plus publique que collective, exposant ainsi des identités qui ne se révèlent comme telles que dans les moments de mobilisation* » (Ion, 2004; 76). L'action collective menée au sein des associations traditionnelles visait la définition du collectif en tant que collectif, tandis que l'action publique vise plutôt, soit la reconnaissance publique de personnes stigmatisées, soit de favoriser l'accès à des droits pour les personnes qui en sont privées (Ion, 2004). À travers ces changements, c'est la conception de l'espace public qui se modifie. Ainsi,

« [...] *l'espace public contemporain de l'engagement ne serait pas seulement l'espace de construction d'une cause d'intérêt public ou le siège des seuls enjeux de reconnaissance publique mais un espace public primaire reposant sur l'interconnaissance non réductible à la communauté, et où la personnalité des personnes importe plus que les fonctions qu'elles accomplissent [...] Dès lors, il s'agit de mettre l'accent non pas tant sur l'individu que sur les formes interpersonnelles qui se déploient dans le temps de l'engagement, par l'ouverture d'un régime de socialité cadré par l'action elle-même* » (Ion et Ravon, 1998; 64).

Les associations auto-centrées : l'importance du lien social dans la vie associative.

L'interpénétration des sphères privée et publique est encore plus marquée dans les associations « auto-centrées »; les associations organisées autour de la pratique commune d'une activité de loisirs (Ion, 2001). Ces associations, sans être des formes totalement nouvelles et inédites, ont une importance croissante dans la vie associative (Prouteau et Wolff, 2003; Roudet, 2004). Celles-ci mettent le lien social au premier plan puisqu'elles se fondent sur

la sociabilité, la convivialité et la pratique commune d'une activité. À travers la pratique d'un loisir commun, ces groupements mettent l'accent sur l'accomplissement et l'épanouissement personnels en étant dirigés presque exclusivement vers la satisfaction de leurs membres.

Ces associations remplissent ainsi une double fonction : d'une part, l'association représente le cadre propice pour la pratique d'une activité commune et d'autre part, l'association est le lieu propice pour la pratique de sociabilité; l'association est donc l'endroit par excellence pour passer du temps avec d'autres personnes. Il en résulte que « *l'activité [...] est l'occasion de pratique de sociabilité. Le fait d'être ensemble compte autant que l'activité conduite en commun* » (Roudet, 2004; 20). Ceci fait ressortir l'importance de la sociabilité et de la convivialité au sein de ces associations qui deviennent un moyen d'être ensemble et de passer un bon moment ensemble (Lapeyronnie, 1994; Roudet, 2004). Le besoin de liens de sociabilité représente une des motivations les plus importantes pour les individus non seulement pour adhérer à une association de ce type, mais également pour maintenir l'adhésion et l'engagement dans ces associations plus ludiques que revendicatrices (Prouteau et Wolff, 2002).

Pourtant, ce n'est pas parce que ces associations valorisent les dimensions individuelles, personnelles et conviviales que cela empêche un engagement à part entière des membres dans l'association puisqu'il est possible de remarquer une présence accrue de bénévoles au sein de ce type d'association. Ceci indique que, en dépit du caractère ludique de ces groupements, ils sont bel et bien le lieu d'un investissement véritable témoignant d'un engagement actif dans la vie collective de l'association (Roudet, 2004). L'accent mis sur la sociabilité et l'importance du désir d'être ensemble non plus dans une optique conflictuelle mais bien conviviale, transforme conséquemment la conception de l'espace public, qui devient « *[...] un lieu de rencontre, support de la sociabilité amicale qui est valorisé en tant que sphère de l'interpersonnalité, la plus harmonieuse possible à l'instar de la sphère privée* » (Roudet, 2004; 25).

Ce type d'association tranche donc fortement avec le type traditionnellement identifié comme constituant la forme centrale et fondamentale de la participation associative, ce qui explique que de nombreux auteurs dont Ion (2001) et Putnam (1995; 2000) ne les associent pas à de la participation sociale puisqu'ils n'ont aucune incidence politique ou sociale au sein de l'espace public. Pourtant, nous croyons qu'il est nécessaire de les considérer comme une partie intégrante de la participation sociale contemporaine puisqu'elles concrétisent les modifications qu'a subies l'espace public et par extension la société. Nous retrouvons dans ces associations l'ensemble des éléments que la conceptualisation traditionnelle de la participation sociale laisse de côté, soit l'importance du lien social, de la sociabilité, de l'être ensemble d'individus considérés comme des individus. De plus, ces formes de participation associative font directement référence aux pratiques sociales des individus au coeur de leur vie quotidienne; elles semblent donc être une espèce de prolongement de la sphère privée au coeur de la sphère publique. Devant ces modifications, il nous semble nécessaire d'élargir la notion de participation afin d'englober non seulement les formes traditionnelles de participation associative, mais également les nouvelles formes associatives ainsi que la participation sociale proprement informelle.

La participation informelle : la participation sociale au coeur de la sphère privée.

Comme nous l'avons mentionné, les nouvelles formes de participation sociale se révèlent plus informelles que formelles, en se déroulant non pas au sein de la sphère publique, mais à l'intérieur de la sphère privée (Pennec, 2004; Gaudet, 2007a). Cependant, la participation informelle n'est pas encore un domaine clairement défini en raison de la nouveauté non pas de la pratique en tant que telle, mais de l'intérêt que lui portent les recherches et les études sur la participation sociale. En effet, en conservant la conception classique de la participation des individus dans la vie sociale, cette conceptualisation a écarté et masqué les formes de participation qui relèvent exclusivement des pratiques sociales et du lien qui unit les individus entre eux.

Prendre en compte les activités informelles dans la conceptualisation de la participation sociale ouvre le champ de la participation proprement informelle sur un vaste ensemble d'activités. En effet, les frontières définissant la participation informelle ne font pas consensus (Levine, 2003), en présentant plusieurs points de désaccord. Un premier point de désaccord concerne le type de réseau dans lequel s'effectue la participation. Pour certains chercheurs, la participation informelle doit exclure l'ensemble des activités d'échange : les activités d'aide et de services qui se déroulent entre les membres de la famille et de la parenté puisque, par définition, « [...] *le bénévolat est une activité non contrainte, c'est-à-dire réalisée en dehors de toute obligation légale ou de tout rapport de subordination entériné par la loi* » (Prouteau et Wolff, 2003; 5). Dans cette optique, la participation informelle est circonscrite aux échanges s'effectuant au sein des réseaux sociaux au sens propre du terme, soit les activités d'échanges rendues auprès d'amis, de collègues, de voisins etc. D'autres chercheurs, à l'inverse, délimitent le champ des activités informelles de la participation aux activités d'échange s'effectuant dans la parenté en excluant cette fois les membres du ménage (Herpin et Déchaux, 2004). Dans cette perspective, la participation informelle se réduit exclusivement à l'entraide familiale et ne tient pas compte de la participation dans les autres réseaux sociaux dont font partie les individus. Un second point de désaccord découle en fait du premier puisque pour certains la participation informelle doit être étendue à toutes formes d'activités d'échange, plus ou moins spontanées, qui peuvent être dirigées non seulement vers des personnes, mais également vers des ensembles anonymes, comme le quartier ou la communauté. Par exemple, nettoyer la ruelle derrière chez soi de sa propre initiative représente un service rendu à l'ensemble des habitants du quartier, en incluant la personne elle-même. Ces activités peuvent être incluses dans la participation informelle puisqu'elles favorisent le bien-être et la qualité de vie des individus se replaçant dans ces ensembles anonymes (Prouteau et Wolff, 2003). D'autres chercheurs prennent également en compte des activités d'aide très spontanées, très fluides et très éphémères, effectuées auprès d'étrangers dans la conceptualisation de la participation informelle comme, par exemple, aider quelqu'un à traverser la rue, retourner un objet perdu à son propriétaire etc. (Levine, 2003). Par contre, il est immédiatement possible de réaliser que l'inconvénient majeur d'inclure ces deux dernières formes de participation informelle tient à leur

(trop) grande fluidité, qui rend difficile leur appréhension au niveau empirique, notamment à travers les enquêtes par questionnaire.

Un dernier point de mésentente concerne l'inclusion ou non d'échanges monétaires mais non marchands comme forme de participation informelle (Herpin et Déchaux, 2004). Le don monétaire fait à un organisme ou une association est considéré comme une forme de participation formelle (Skocpol et Fiorina, 1999; Hall, Mckeown et Roberts, 2001). Dès lors, certains auteurs argumentent qu'il faut également inclure cette forme de don dans le domaine informel de la participation sociale. En effet, donner de la monnaie à un étranger pour téléphoner, donner de l'argent à un parent en difficulté ou donner un cadeau sous forme monétaire, par exemple, des grands-parents qui payent les études de leur petit-enfant, sont des échanges de nature monétaire, mais qui se replacent bien plus dans une logique du don que dans une logique purement marchande. Ce genre de dons en argent s'effectue en fait bien plus en fonction du lien social qui unit les personnes qu'en fonction d'une obligation de donner et d'une attente de recevoir (Godbout, 1992; 2000; Levine, 2003; Herpin et Déchaux, 2004). Nous reviendrons un peu plus loin sur les caractéristiques de la logique du don puisque c'est par elle qu'il est possible de réconcilier, au sein d'une même définition, les activités formelles et informelles de participation sociale. Bien que nous concevons les dons monétaires entre particuliers comme une forme de participation informelle, celle-ci est difficilement analysable compte tenu que d'une part, les activités informelles dans leur ensemble ne sont que rarement prises en compte dans les enquêtes (Pennec, 2004; Gaudet, 2007a) et, d'autre part, que la plupart des chercheurs ne tiennent tout simplement pas compte de cette dimension de la participation informelle qui contribue au même titre que les autres à améliorer la qualité de vie des personnes recevant ces dons monétaires.

Compte tenu de ces contraintes d'ordre plus méthodologique, nous n'incluons que les activités d'aide et de services dans notre conceptualisation de la participation informelle puisqu'il nous est techniquement impossible de prendre empiriquement compte de l'ensemble de ces formes. Par contre, nous ne limitons pas la participation informelle à un type précis de réseaux sociaux; nous incluons l'ensemble des activités d'aide et de services dans les réseaux de parenté et dans les réseaux de sociabilité (amis, collègues, voisins etc.) comme des formes de participation informelle. En effet, comme nous allons le voir plus loin, l'ensemble de ces activités peu importe le réseau dans lequel elles s'insèrent peut être compris à partir de la logique du don. Nous excluons pourtant la participation auprès des membres du ménage, car ces activités se rattachent au domaine des soins (*caring*), de nature plus formelle, puisque ces obligations sont légalisées et formalisées par la loi. Comme nous l'avons mentionné, nous faisons une distinction entre sphère domestique et sphère privée : les activités de soins se déroulent dans la première et les activités d'entraide dans la seconde (Gaudet, 2007a). Cette distinction est importante, puisqu'elle nous permet également d'inclure la notion d'intérêt public au sein de la sphère privée, ce qui est fréquemment négligé par les conceptions qui assimilent sphère domestique et sphère privée.

« En effet, la sphère domestique n'est qu'un des éléments de la sphère privée. Les activités au sein de la sphère privée [...] sont souvent d'intérêt public [...]. Par exemple, les politiques de conciliation travail-famille sont de l'ordre de la sphère privée, mais elles sont d'intérêt public. Certains écartent ces questions du domaine public, car ils ne font pas de distinctions entre sphère privée et domestique. À l'inverse, quand il s'agit de définir la participation sociale qui est d'intérêt public, plusieurs omettent d'inclure la dimension de la sphère privée » (Gaudet, 2007a; 4).

Ainsi, la participation informelle représente une forme importante et diversifiée d'engagement des individus envers d'autres individus, mais qui a été très longtemps invisible, en quelque sorte, en raison de l'importance mise exclusivement dans la sphère publique; forme qu'il est nécessaire aujourd'hui de réhabiliter. L'interpénétration de la sphère privée au sein de la sphère publique nous fait ainsi prendre conscience que l'accent mis exclusivement sur le domaine public nous a fait perdre de vue tout un pan de la participation sociale. Il est désormais nécessaire de saisir la participation dans les réseaux formels (domaine public) et informels (domaine privé). La réunion de ces deux domaines nous permet de saisir l'ensemble des pratiques sociales se déroulant dans la vie quotidienne des individus. S'en tenir uniquement à la sphère publique serait en quelque sorte anachronique, compte tenu des caractéristiques contemporaines de la société; il est donc nécessaire de redéfinir la participation sociale afin de reconceptualiser cette notion pour la faire concorder avec les réalités contemporaines et ainsi, être en mesure d'appréhender l'ensemble des formes de participation sociale, anciennes et nouvelles.

La logique du don : redéfinition de la participation sociale.

Ce travail de redéfinition est possible en se replaçant dans la perspective théorique développée par J. Godbout : la logique du don. En effet, en suivant la logique du don il devient possible d'élargir la conceptualisation de la participation sociale pour y inclure les formes proprement contemporaines de celle-ci (Gaudet, 2007a). Ceci nous permet de combler les lacunes qui proviennent du fait de ne s'en tenir qu'à une conceptualisation de la participation associative et civique dans la sphère publique, en négligeant les formes de participation concrètes se déroulant dans la vie quotidienne des individus.

Le don : un système d'échange au service du lien social.

Le don est défini par Godbout comme toute prestation de bien ou de service effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer et de nourrir le lien social. Plus largement, le don est conçu comme un mode de circulation des biens et des services formant un système au service du lien social. Le don n'est donc pas uniquement une chose échangée mais bien un rapport social qui illustre le lien unissant les personnes entre elles. Le don symbolise et signifie donc cette relation sociale. Le don permet d'enclencher et d'instaurer un système de relations sociales puisque l'acte de donner crée en fait un sentiment d'obligation. Soit l'obligation est assumée, ce qui permet d'établir un circuit de relations entre les personnes, soit l'obligation est rejetée, ce qui concrétise un refus d'entretenir la relation sociale avec autrui. Accepter le don

équivalent à accepter et entretenir la relation, tandis que refuser le don signifie refuser la relation (Godbout, 1992).

Le don comme logique propre des réseaux sociaux.

Le don forme donc un système social puisqu'il établit un système de relations proprement sociales irréductibles aux relations d'intérêts économiques ou de pouvoir. Bien que le don soit complémentaire aux systèmes spécifiquement économique et politique, il constitue la logique propre du domaine des réseaux sociaux. En effet, c'est la logique du don qui ordonne et organise les réseaux sociaux primaires (famille, parenté, amis) et secondaires (communauté). L'appareil étatique et marchand constitue, à l'instar du don, des systèmes de circulation modernes, mais des systèmes qui se distinguent du système du don par leurs modes de fonctionnement (Godbout, 1992).

D'abord, les systèmes politiques et économiques instaurent une rupture entre le producteur et l'utilisateur des biens et des services, contrairement au don qui réunit ces deux aspects, en raison du lien qui unit les participants les uns aux autres. En effet, la rupture au sein des systèmes économiques et politiques est produite par le fait que ceux qui reçoivent les services se situent à l'extérieur de ces systèmes et leur insertion ne sert qu'à recevoir les biens et les services. Au sein des réseaux sociaux, les échanges se déroulent entre les membres de ces réseaux. Contrairement aux autres systèmes, le donneur et le receveur sont des parties intégrantes du système d'échange, c'est-à-dire de la relation sociale qui les unit. Ensuite, les systèmes étatiques et économiques fonctionnent selon des obligations purement contractuelles, ce qui fait en sorte qu'ils fonctionnent selon une hiérarchie linéaire qui impose des frontières rigides au sein de ces systèmes entre les personnes qui donnent et celles qui reçoivent les biens et les services.

À l'inverse, les réseaux sociaux sont constitués de telle façon qu'ils forment bien plus des formes flexibles et fluides de système de relations, où la dimension hiérarchique est fortement atténuée ou tout simplement inexistante. Puis, les trois systèmes de circulation se distinguent selon le principe venant structurer le mode de circulation. En effet, le marché s'organise selon le principe d'équivalence, tandis que l'État se constitue autour du principe du droit, de l'égalité et de la justice. Les réseaux sociaux, quant à eux, s'organisent selon le principe du don et de la dette; le don se déploie en fonction d'une responsabilité des liens créés avec des individus en tant qu'individus. Le don produit une dette, en ce sens qu'il incite à la dette entre les individus en relation puisqu'il constitue un jeu constant oscillant entre la liberté des individus et les obligations des individus. Le don produit ainsi des obligations puisque sans cesse recevoir sans donner en retour vient compromettre le don, en ébranlant la confiance des membres de la relation et peut provoquer ultimement la disparition du lien social, de la relation sociale (Godbout, 2000).

La participation sociale à partir de la logique du don : le bénévolat et l'entraide.

Dans cette optique, nous pouvons définir la participation sociale comme constituant un don de temps, que les individus donnent ou reçoivent, pour construire et entretenir le lien social, en dehors de l'État, du marché et de la sphère domestique. Cette définition nous permet ainsi d'appréhender les activités de participation sociale se déroulant non seulement dans la sphère publique, mais également dans la sphère privée.

Dans la sphère publique, dans la communauté, les associations et les organisations existant dans le domaine communautaire sont guidées par la logique du don puisque la participation associative correspond à un acte libre et gratuit, non motivé par la recherche du profit et consistant à donner du temps à sa communauté. En effet, le bénévolat, comme mode d'engagement par excellence de la participation associative, privilégie l'absence de rupture entre donneur et receveur puisque le principe et le moteur de l'action est précisément le lien existant entre les membres de l'association et entre les personnes bénéficiant des services (Godbout, 1992). En concevant la participation sociale à partir de ce qui circule en fonction des liens sociaux, nous pouvons appréhender l'ensemble des associations existant dans le domaine communautaire, peu importe qu'elles soient à vocation sociale, politique ou auto-centrée, puisque l'ensemble de ces groupements fonctionne selon le lien social, selon ce qui unit les membres entre eux ainsi qu'entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent.

Dans la sphère privée, au sein des réseaux sociaux, les activités pratiquées suivent nécessairement la logique du don puisque les réseaux sont le domaine privilégié où agit cette logique particulière. En effet, les activités d'aide et de services qui se pratiquent entre amis, parents, voisins ou collègues fonctionnent selon l'esprit du don, puisqu'elles constituent des activités nourrissant et maintenant la relation sociale entre les individus. Les activités d'entraide au sein des réseaux constituent des activités de participation puisque, outre le fait qu'elles fonctionnent selon la même logique que la participation formelle, elles partagent les mêmes caractéristiques, soit la gratuité du geste et le fait que ces activités améliorent le bien-être et la qualité de vie des personnes qui reçoivent cette entraide (Herpin et Déchaux, 2004). Ceci fait en sorte que ces activités constituent des dons de temps, libres et gratuits, à l'instar de la participation formelle plus traditionnelle dans les associations (Prouteau et Wolff, 2003).

L'engagement bénévole et la pratique d'activité d'entraide engagent ainsi les individus envers les autres individus qui donnent ou qui reçoivent, puisque la logique du don confère des obligations et des responsabilités envers autrui. Une fois engagés socialement, les individus doivent assumer ces obligations et ces responsabilités au risque de compromettre la relation sociale dans laquelle ils se sont insérés : l'engagement dans la communauté et dans les réseaux. Ceci va donc avoir une incidence dans l'organisation de leur emploi du temps comme nous allons le préciser dans le prochain chapitre.

Comme nous allons le constater un peu plus loin, nous allons inclure à quelques reprises les activités de sociabilité dans nos analyses de la participation sociale informelle. Cette décision est motivée non seulement par le fait que nous analysons l'organisation du temps, où nous devons prendre en compte l'ensemble des activités composant l'emploi du temps. Mais

également, parce que l'entraide est intimement liée aux activités de sociabilité, qui peuvent être appréhendées comme une composante de l'entraide (Herpin et Déchaux, 2004). En effet, la pratique d'activités de sociabilité permet de développer, renforcer et maintenir l'existence même des réseaux sociaux ainsi que leur vitalité. Cet aspect peut-être plus évident pour les réseaux composés des amis, voisins, collègues etc., mais s'applique tout aussi bien aux réseaux dont les membres sont apparentés. Les réseaux de parenté font référence à la famille étendue (frère, soeur, cousin, oncle, tante etc.), dont les rapports dépendent éminemment de la volonté des individus de les entretenir, puisque la relation « [...] *n'existe qu'à l'initiative de ses membres et dont la configuration change selon les individus et les circonstances* » (Herpin et Déchaux, 2004; 29). Ainsi, plus les réseaux sociaux des individus sont développés et plus ces personnes sont susceptibles d'être sollicitées pour de l'aide ou d'offrir de l'aide aux membres de ces réseaux. De plus, les activités de sociabilité pratiquées en dehors de tout cadre institutionnel concrétisent également la logique du don puisque le désir d'être ensemble témoigne concrètement de la volonté de maintenir le lien social en n'existant qu'en fonction de la relation entre les individus. Par contre, puisque ces activités ne sont pas d'intérêt public, nous ne pouvons pas les considérer comme des formes de participation sociale à part entière.

Conclusion.

Depuis Tocqueville, la participation sociale a été limitée à l'engagement des individus dans la sphère publique. Aujourd'hui, l'interpénétration du domaine privé et du domaine public nous force à reconsidérer la notion de participation afin de prendre en compte les activités de participation se déroulant aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée. L'organisation sociale contemporaine nous fait donc prendre conscience que l'accent mis sur la sphère publique nous a fait perdre de vue tout un pan de la participation des individus à la vie collective; la participation sociale dans la sphère privée. Il est désormais nécessaire d'en tenir compte, ce qui nous conduit à redéfinir la notion de participation sociale. Ce travail de redéfinition est possible en abordant la question à partir de la logique du don. En effet, en concevant la participation sociale en fonction de ce qui circule entre les individus, il est possible de réunir les activités formelles et informelles de participation au sein d'une même conceptualisation.

Ainsi, en définissant la participation comme un don de temps effectué par les individus en dehors de l'État, du marché et de la sphère domestique, nous contournons la lacune de s'en tenir strictement à une théorisation de la participation sociale comme correspondant uniquement à un engagement dans le domaine public. Nous conceptualisons ainsi la participation sociale comme étant composée par les activités formelles de participation dans la sphère publique : l'engagement bénévole dans les associations et par les activités informelles de participation dans la sphère privée : les activités d'entraide qui se déroulent dans les réseaux sociaux.

Chapitre 2 (deuxième partie) : Le temps et son organisation, éléments théoriques et conceptuels.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous allons continuer d'exposer les éléments théoriques qui ont guidé nos conceptualisations en nous concentrant cette fois sur la littérature portant sur la notion de temps et d'organisation du temps. Nous expliquerons d'abord la conception moderne du temps caractérisée par les dimensions de rareté et de pluralité des temps sociaux. Nous allons par la suite expliquer comment ces caractéristiques influencent l'organisation de l'emploi du temps quotidien et de quelle manière il est possible de conceptualiser les temps sociaux sur la base de l'intensité de la raréfaction qu'ils produisent sur le temps libre.

Représentation moderne du temps : le temps comme ressource rare et limitée.

Le temps est un concept difficile à appréhender en raison de sa double nature. Il est en effet à la fois une construction sociale et une ressource quantifiable et mesurable (Thoemmes et al., 1998). Le temps est avant tout un fait social d'où l'appellation de « temps sociaux » qui fut introduit en sociologie par Émile Durkheim dans « *Les formes élémentaires de la vie religieuse* » (1998c 1912). Celui-ci analysa le concept de temps dans les sociétés traditionnelles à travers l'étude de la vie religieuse. La notion de temps s'est en effet dégagée par l'intermédiaire de la distinction entre les temps profanes et les temps sacrés qui régulent, encadrent et rythment la vie des individus. Pour Durkheim, les temps sociaux représentent donc une donnée collective, tributaire de l'organisation spécifique de la société (Durkheim, 1998c 1912). Les temps sociaux constituent ainsi « [...] *une catégorie sociale de pensée, articulant les multiples événements et durées particulières dont la vie de chaque individu est tissé dans une sorte de totalité significative de la durée* » (Pronovost, 2001; 44). Le temps est donc une construction proprement sociale.

Mais, en Occident, la représentation contemporaine du temps met davantage l'accent sur l'aspect quantifiable du temps que sur son aspect qualitatif, ce qui fait en sorte que le temps est conçu comme une ressource rare jugée selon une échelle utilitaire (Pronovost, 1996; Helly et Mazalto, 2002). Ces éléments se retrouvent par conséquent au sein de la conception de la temporalité moderne qui est associée « [...] *à la quantification du couple temps/espace, de la mesure de la vitesse par la quantité d'activités réalisées dans un temps donné, d'un horizon temporel orienté vers l'avenir etc.* » (Bonneville, 2001; 5). Sous sa représentation occidentale, le temps est donc conçu sous son angle quantitatif et linéaire, c'est-à-dire comme une quantité rare et limitée (Thoemmes et al., 1998; Helly et Mazalto, 2002).

La structuration de la société industrielle : la quantification du temps.

Comme le soulignait Durkheim, et plusieurs autres sociologues et anthropologues comme Mauss ou Gurvitch, la conception du temps dérive de l'organisation particulière d'une société donnée (Pronovost, 2001; 2005). En Occident, la représentation moderne du temps

dérive de l'organisation spécifique de la société industrielle, puisque c'est avec l'industrialisation que le temps devient en quelque sorte plus quantitatif et mathématique que social et qualitatif. En effet, l'industrialisation de la société engendre non seulement une transformation de la notion de temps, mais également une restructuration de l'ensemble des temps sociaux (Thompson, 1979 dans Pronovost, 1996). D'abord, l'industrialisation place le travail rémunéré au centre de l'organisation sociale, ce qui fait en sorte que le temps de travail devient le temps pivot de la société industrielle : le temps autour duquel l'ensemble des autres temps sociaux va venir s'organiser et se structurer (Pronovost, 1996). En effet, dans la société industrielle, le temps de travail correspond au temps de l'usine (Thompson, 1979 dans Pronovost, 1996), au temps de l'horloge (Mercure, 1989) bref à un temps mathématique, mesurable et mesuré, qui régule et rythme les individus et les activités se déroulant à l'intérieur de l'usine, de la manufacture (Thompson, 1979 dans Pronovost, 1996). Le travail en usine vient donc formaliser la notion de temps qui devient une mesure précise, abstraite, objective et facilement mesurable, précisément parce qu'elle peut être quantifiée (Mercure, 1989; Pronovost, 1996, Thoemmes et al., 1998). Devant cette centralité, c'est la conception même du temps qui se transforme puisque le temps devient dès lors l'étalon de mesure de toutes les activités humaines (Mercure, 1989; Pronovost, 1996). Cette quantification du temps transforme donc sa signification, mais également son utilité puisque le temps devient dorénavant le meilleur moyen pour mesurer la quantité de travail accompli. Ainsi, ce n'est plus la tâche en tant que telle qui mesure le travail, mais bien la valeur du temps utilisé pour réaliser le travail qui lui confère de la valeur. Cette utilité du temps abstrait et objectif va en fait sortir du domaine restreint du travail rémunéré pour englober l'ensemble de la vie sociale et devenir l'étalon de mesure par excellence de l'ensemble des activités humaines quelle que soit leur nature (Mercure, 1989).

Cette transformation utilitaire du temps est en fait facilitée par les caractéristiques particulières que possède cette ressource. Sous sa forme quantitative, le temps a d'une part un caractère universel puisque le temps mesuré est totalement indépendant de la nature des activités qu'il mesure, ce qui fait en sorte qu'il est appréhendé comme étant neutre, objectif et universel (Mercure, 1989; Bonneville, 2001). D'autre part, le temps possède également un avantage considérable par rapport à d'autres ressources puisqu'il est convertible en argent, ce qu'il lui permet de mesurer et de quantifier objectivement la valeur de toutes activités, individuelles ou collectives (Mercure, 1989). Le temps devient ainsi la mesure de valeur de certaines activités difficilement quantifiables comme le travail domestique non-rémunéré et la participation sociale, par exemple (Helly et Mazalto, 2002). Cette dernière caractéristique est fondamentale puisque à partir de ce moment, le temps adopte en quelque sorte les caractéristiques de l'argent (Mercure, 1989). Désormais, le temps est conçu, à l'instar de l'argent, comme une ressource rare; une ressource qui peut donc être dépensée, comptabilisée, gagnée, gaspillée, perdue. Il devient un objet de calcul que les individus doivent dès lors planifier et organiser afin de le rentabiliser et de le maximiser (Mercure, 1989; Helly et Mazalto, 2002).

Une fois cette transition réalisée, le temps acquiert une valeur et une légitimité, en s'inscrivant profondément dans le système de valeurs occidentales (Pronovost, 1996; 2001). Cette

conception du temps comme une ressource rare, limitée et utilitaire est ainsi typiquement occidentale, tout comme l'impression de manquer de temps qui découle de cette représentation particulière du temps (Pronovost, 2001). La conception moderne et occidentale du temps se fonde ainsi sur

« [...] l'idée de quantification qui lui donne un caractère objectif, permanent et immuable. On le mesure, on le constate et on le matérialise. Il s'agit d'un temps essentiellement abstrait, qui dépasse les limites de notre perception subjective » (Bonneville, 2001; 4).

La restructuration des temps sociaux : la diversification des cadres temporels.

L'industrialisation de la société a donc quantifié le temps, ce qui entraîne par conséquent une restructuration de l'ensemble des temps sociaux, parallèle à la restructuration de l'organisation sociale. D'abord, la formalisation du temps de travail, en tant que temps pivot de la société, fait en sorte que celui-ci s'affranchit du temps naturel. En effet, avec le temps quantitatif, il se produit une coupure entre les rythmes de la vie quotidienne et plus particulièrement, entre le rythme du temps de travail et les autres temps vécus. La radicalité du changement tient au fait que les anciennes temporalités dans les sociétés préindustrielles étaient en continuité les unes avec les autres pour former un tout cohérent et harmonisé; au sein des sociétés industrielles, il se produit plutôt une compartimentation du temps et de l'espace (Mercure, 1989; Grossin, 1995). Conséquemment, chaque activité, individuelle ou collective, vient se replacer dans un espace spécifique doté d'une spécificité temporelle (Mercure, 1989; Pronovost, 1996; 2001). Ceci fait en sorte que d'une part le temps se diversifie à l'intérieur de ces espaces particuliers et, d'autre part, que les individus vivent désormais dans une pluralité de cadres temporels distincts.

En somme, les individus font désormais quotidiennement l'expérience de cadres temporels variés, mais où celui du travail reste le plus déterminant (Grossin, 1995; Thoemmes et al., 1998), puisque

« [le temps de travail] délimite un temps retranché. Il coupe la vie en deux périodes dans la durée quotidienne, hebdomadaire, annuelle et la biographie. Il sépare de manière abrupte le temps de travail et le temps hors travail, ce dernier devant être compris non seulement dans sa succession, mais aussi dans la contemporanéité. On voit bien que le cadre temporel découpe le temps d'un avant et d'un après plus larges. On aperçoit moins souvent qu'il taille aussi latéralement [...] qu'il le sépare des autres temps sociaux construit au-dehors [du domaine du travail] » (Grossin, 1995; 4).

La structuration du temps de travail produit donc un éclatement des temps sociaux puisqu'il y a désormais un temps passé au travail et un temps passé en dehors du travail (Mercure, 1989; Thompson, 1979 dans Pronovost, 1996). La subordination du temps vécu au temps de travail, qui le délimite en périodes fixes et déterminées, fait en sorte qu'il se produit une uniformisation de celui-ci; les temps de la vie quotidienne adoptent les caractéristiques du temps de travail en devenant mesurables et quantifiables. Ainsi, le temps hors travail qui était jusqu'alors un cadre

temporel neutre, non uniforme et concret (Thoemmes et al., 1998) peut dorénavant être soumis au temps mécanique, abstrait et objectif du temps de travail (Mercure, 1989; Grossin, 1995). La société industrielle a donc

« [...] fait émerger un “temps dominant” représenté par le temps de travail, lequel constitue le foyer à partir duquel s’orientent toutes les représentations possibles du temps pour les individus. Parmi celles-ci se retrouvent le temps quotidien qui échappe par nature à cette temporalité objective, même s’il demeure plus souvent autrement soumis au “temps dominant” de la société qui tente de l’englober [...] » (Bonneville, 2001; 4).

La distinction entre le temps de travail et le temps hors travail engendre également la distinction entre une période où l’individu contribue au système de production et une autre où il n’y contribue pas (Lafortune, 2004). Par conséquent, il se produit une distinction entre deux blocs d’activités correspondant à deux temporalités. D’une part, des activités pratiquées dans une perspective de rémunération et, d’autre part, des activités pratiquées dans une perspective autre que la poursuite des intérêts économiques; les deux types d’activités fonctionnent ainsi selon des logiques qui leur sont propres (Thoemmes et al., 1998; Lafortune, 2004).

Parmi ce vaste ensemble d’activités que représente le temps hors travail, il se dégage un bloc distinct d’activités : le temps libre, qui émerge au fur et à mesure que se formalise et se standardise formellement le temps de travail. Le temps de travail et le temps libre sont en fait interdépendants puisqu’une plus grande quantité de temps de travail équivaut à une moins grande quantité de temps libre, et inversement. D’où la lente émergence du temps libre, réalisée à travers les luttes ouvrières et les pressions syndicales qui visaient la réduction du temps de travail tant dans le nombre d’heures par jour que dans le nombre de jours par semaine, afin de se libérer une quantité adéquate de temps hors travail et de temps libre (Grossin, 1995; Pronovost, 1996).

Le temps libre, qui n’est pas totalement assimilable au temps hors travail, émerge donc de la réduction de la durée de travail rémunéré (Dumazedier dans Pronovost, 1996; Lafortune, 2004). Le temps libre se structure et se formalise à son tour avec l’émergence de la culture de masse qui « colonise » en quelque sorte le temps libre, en le fractionnant en une multitude de cadres temporels distincts, déterminés par les activités de loisirs pratiqués (Lafortune, 2004). Le temps libre représente un vaste concept englobant une multitude d’activités et, par conséquent, de temporalités diverses. Quant au reste du temps hors travail, il se structure et se formalise également autour des activités et des institutions qui rythment la vie quotidienne des individus, comme le temps consacré à la famille et le temps scolaire, par exemple (Pronovost, 1996; 2001; Lafortune, 2004). Ainsi, à mesure que la société industrielle se transforme les cadres temporels se multiplient, se diversifient et se spécifient.

La production des temps sociaux par les institutions : la pluralité des temps sociaux.

Il se produit donc au sein de la société industrielle, et dans son prolongement post-industriel, un processus de différenciation des temps sociaux parallèle à la différenciation des diverses sphères et des divers domaines d’activités de la société moderne (LeGoff, 1977;

Thompson, 1979 dans Pronovost, 1996; Thoemmes et al., 1998). La formation et la structuration du temps dans la société moderne fait donc prendre conscience que le temps se structure autour des systèmes constitutifs de la vie sociale. Les institutions sociales produisent des temps sociaux qui viennent rythmer et encadrer la vie des individus (Pronovost, 1996; 2001; 2005; Lafortune, 2004).

« Les institutions produisent des temps, en ce sens qu'elles obligent les acteurs sociaux à inscrire leurs activités dans des cadres temporels déterminés en fonction d'orientation qui leurs sont propres. Les institutions génèrent des temps spécifiques dont les impératifs débordent de leur seul milieu » (Pronovost, 2001; 47).

Puisque les temps sociaux sont produits par les institutions sociales, il en résulte une pluralité de cadres temporels distincts qui soulève conséquemment des problèmes d'harmonisation et de synchronisation de cette multiplicité de temporalités, dont la conciliation travail-famille est l'exemple le plus évident (Mercure, 1989; Grossin, 1995; Pronovost, 2001; 2005). Ainsi, l'ensemble des activités quotidiennes se replacent et s'insèrent dans une diversité de cadres temporels qui rythment la vie des individus dans leur quotidien et au long de leurs parcours de vie (Pronovost, 1996; 2001; 2005). « [...] *La pluralité des temps sociaux renvoie à l'enchevêtrement des multiples temporalités au sein desquelles s'exercent les activités humaines* » (Pronovost, 2001; 48).

Le caractère contradictoire de la conception moderne du temps.

Dès lors, nous constatons le caractère contradictoire que revêt la conception moderne du temps au sein des sociétés contemporaines. D'une part, le temps est représenté comme une ressource rare, quantifiable et limitée et d'autre part, le temps est éminemment pluriel, multiple et diversifié. Ainsi, le temps, en tant que paramètre de toutes activités humaines (Lafortune, 2004) est à la fois délimité, structuré, contraignant mais pluriel et diversifié, ce qui fait en sorte que les individus doivent constamment jongler avec la rareté et la diversité des temps sociaux, en plus des tensions qu'engendrent ces deux caractéristiques opposées. La rareté et la pluralité du temps se retrouvent toutefois exacerbées par les tendances contemporaines existant non seulement au sein des parcours de vie des individus, mais également au sein de l'organisation quotidienne du temps (Pronovost, 2001; Lafortune, 2004).

La désynchronisation des parcours de vie et leur diversification est un phénomène de mieux en mieux connu dans les sociétés post-industrielles. Les parcours de vie témoignent concrètement du rôle des institutions dans la production et la régulation des temps sociaux puisque le cycle de vie est déterminé par le passage des individus à travers celles-ci : la jeunesse caractérisée par la scolarisation, la vie adulte par le travail et la famille, la vieillesse par la retraite. Aujourd'hui, les parcours de vie des individus sont de moins en moins standardisés et séquentiels. La plupart des événements qui rythmaient les transitions et les différentes étapes du cycle de vie se diversifient et provoquent ainsi une multiplication des trajectoires tant au niveau professionnel qu'éducationnel ou résidentiel qu'au niveau de la fécondité ou de la formation des unions (Statistique Canada, 2002; Myles 2005). Il résulte donc de cette désynchronisation une

diversification des trajectoires de vie. Les parcours de vie n'étant plus linéaires, les individus doivent concilier une multitude de temps, entrant souvent en conflit entre eux, puisque les individus peuvent simultanément vivre au sein de plusieurs institutions (Myles, 2005). A titre d'exemple, une personne peut très bien avoir des enfants, occuper un emploi à temps partiel et effectuer un retour aux études. Ceci oblige donc cette personne à cumuler et à concilier les temps sociaux émanant des institutions familiale, scolaire et du travail rémunéré. Ce conflit de conciliation donne lieu à une augmentation de la perception du manque de temps.

En effet, au cours des dernières décennies le temps consacré au travail rémunéré a augmenté tant pour les travailleurs que les travailleuses puisque les femmes ont désormais une participation économique sur le marché du travail aussi soutenue que leurs homologues masculins (Duxbury et Higgins, 2001; Helly et Mazalto, 2002; Tremblay, 2003). Le travail rémunéré, en représentant toujours le temps pivot dans la société post-industrielle (Pronovost, 2001; 2005), est donc responsable de l'augmentation et de la généralisation de l'impression de manquer de temps dans l'ensemble des cohortes adultes (Helly et Mazalto, 2002). L'augmentation de la durée de travail provoque en effet la raréfaction du temps disponible, ce qui réduit par conséquent la possibilité pour les individus de pratiquer d'autres activités. C'est à ce titre que nous pouvons affirmer que le travail rémunéré représente toujours le temps pivot dans les sociétés contemporaines : il occupe toujours la plus grande partie de la journée et, lorsqu'il est présent, il fait en sorte que les autres temps s'organisent autour et en fonction de sa présence (Pronovost, 2001; 2005; Prouteau et Wolff, 2002; Fast et Frederick, 2004).

Ces deux tendances contemporaines du temps exacerbent le caractère contradictoire du temps puisque la désynchronisation et la diversification des parcours de vie fait augmenter la pluralité et la diversité des temps sociaux que les individus doivent concilier. De plus, l'augmentation du temps de travail vient exacerber la rareté du temps, en raréfiant la disponibilité du temps et donc, la possibilité de concilier la pluralité des temps sociaux. Aujourd'hui, les individus doivent encore plus qu'avant concilier rareté et pluralité du temps. Cette conciliation obligatoire et contradictoire du temps est particulièrement manifeste au sein de l'organisation quotidienne du temps pour les individus; dans l'aménagement de l'emploi du temps.

L'organisation quotidienne de l'emploi du temps : entre rareté et pluralité.

L'organisation quotidienne du temps témoigne de la pluralité des temps sociaux puisque l'emploi du temps est d'abord déterminé par les rôles sociaux, eux-mêmes déterminés par les parcours de vie des individus. En effet, la manière dont ceux-ci aménagent leur temps est en premier lieu dictée par les obligations qu'ils doivent assumer qui dérivent des activités correspondant au moment du parcours de vie où les individus se retrouvent. Être seul ou en couple, avoir ou non des enfants, participer ou non au marché du travail sont des événements qui ont une incidence sur la manière dont les individus organisent leur temps, puisque ces différents caractères confèrent aux individus des responsabilités différentes autour desquelles ceux-ci organisent leur vie quotidienne. Les rôles sociaux, déterminés par le parcours de vie, se traduisent dans les activités obligées, celles que les individus sont contraints d'assumer et de

réaliser plus ou moins quotidiennement une fois qu'ils ont décidé de s'y engager. De plus, ces temps contraints sont les éléments qui viennent déterminer, en quelque sorte, le squelette de l'emploi du temps quotidien, squelette sur lequel les acteurs sociaux viendront ou non ajouter d'autres activités de différentes natures. Les temps sociaux obligés ou contraints sont les éléments qui structurent le plus profondément l'emploi du temps des individus (Fast et Frederick, 2004).

L'emploi du temps concrétise donc la rareté du temps ainsi que son caractère universel puisque une journée totalise 24 heures, ni plus ni moins, et c'est l'ensemble des individus qui est soumis à cette quantité limitée, peu importe leurs caractéristiques sociodémographiques ou économiques : tout le monde n'a que 24 heures. L'emploi du temps permet également de voir la pluralité des temps sociaux puisque à l'intérieur de ces 24 heures, les individus doivent nécessairement assumer plusieurs activités et concilier ainsi une pluralité de temps sociaux au sein de cette durée limitée (Helly et Mazalto, 2002). La rareté du temps et la pluralité des activités imposent donc aux individus de faire des choix.

Le temps en tant que cadre et ressource de l'action oblige les individus à procéder à des choix afin d'organiser et de planifier leur emploi du temps quotidien (Lafortune, 2004). Ces choix s'effectuent à plusieurs niveaux puisque les individus doivent non seulement choisir parmi les différentes activités pouvant être pratiquées, mais ils doivent également procéder à un arbitrage quant aux durées à consacrer à la réalisation de ces activités. La rareté du temps produit donc une raréfaction du temps libre : plus de temps est consacré à une activité et moins il reste de temps disponible pour la pratique d'autres activités. Cette rareté est, en fait, l'élément le plus caractéristique de l'emploi du temps, puisqu'il met en concurrence la pluralité d'activités, ce qui amène à une conciliation plus ou moins difficile des différents temps sociaux entre eux.

Conceptualisation des temps sociaux.

Les activités quotidiennes ne possèdent pas le même statut ou les mêmes propriétés dans leur rapport au temps puisque ce n'est pas l'ensemble des activités qui sont flexibles ou élastiques dans la compression de leurs durées (Pronovost, 1996). L'ensemble des activités ne produit donc pas le même degré de contrainte dans l'organisation du temps en produisant à divers degrés la raréfaction du temps disponible. Sur la base de ce critère, nous pouvons conceptualiser ces activités en trois grandes catégories de temps sociaux ayant chacune une incidence différente dans l'emploi quotidien du temps.

(1.) Les temps contraints : le travail rémunéré et la famille.

Comme nous l'avons mentionné, l'emploi du temps s'organise d'abord autour des temps (ou des activités) pivots, ceux qui structurent les autres temps sociaux (Pronovost, 1996). Ces activités sont hautement structurantes de l'emploi du temps, puisqu'elles ont des effets directs sur son organisation en créant une forte raréfaction du temps libre. En effet, les temps contraints sont déterminés par des contraintes extérieures aux individus, une fois que ceux-ci s'y sont engagés, ces contraintes proviennent des institutions sociales dont elles sont tributaires, ce qui fait en sorte qu'elles échappent au contrôle des individus. Ainsi, leur pratique et les durées à

leur consacrer sont déterminées par les exigences de l'institution (ou de l'activité) et non par la personne elle-même, du moins pas sur une base quotidienne. Les temps contraints, dont le travail rémunéré et la famille sont les exemples les plus évidents, consistent en des activités qui confèrent des obligations et des responsabilités que les individus doivent nécessairement assumer au cours de leur journée.

Ces activités créent la raréfaction du temps disponible non seulement dans le quotidien des individus, mais également tout au long du parcours de vie. Dans l'immédiat, au quotidien puisque dès que ces activités sont présentes dans l'emploi du temps, elles réduisent la possibilité de pratiquer d'autres activités, en diminuant la quantité de temps disponible. Au cours des parcours de vie, puisque ces activités provoquent en fait une réorganisation de l'emploi global du temps et ce, dès que les individus choisissent de les pratiquer. En effet, bien que l'ensemble des activités peut être choisi par les individus, les activités obligées ne permettent que difficilement aux personnes de revenir sur leur décision de les pratiquer. La contrainte produite par les temps contraints se fait ressentir à long terme dans l'organisation de l'emploi du temps et par extension sur le parcours de vie des individus.

Accepter un emploi à temps plein ou décider d'avoir un enfant engendrent des contraintes durables et (presque) inamovibles dans l'organisation du temps, puisque enlever la contrainte temporelle équivaut à démissionner de l'emploi ou de ne plus s'occuper de l'enfant. Bien que la première solution soit toutefois plus facile à réaliser que la seconde, nous voyons clairement qu'il est difficile de diminuer les obligations et les responsabilités produites par ces activités. Il est difficile de réduire le temps qu'elles exigent pour leurs réalisations afin d'avoir une plus grande quantité de temps disponible. Ceci est particulièrement vrai pour le temps de travail rémunéré, puisque la plupart des travailleurs n'ont pas la possibilité de commencer leur travail à l'heure qu'ils désirent ou de quitter leur emploi au moment qui leur convient le mieux. Le temps devant être consacré au travail professionnel est donc en général rigide et ne confère qu'une mince marge de manoeuvre aux individus.

Cependant, le temps de travail n'a pas que des effets contraignants dans l'emploi du temps. Il confère également une certaine prévisibilité à celui-ci et, conséquemment, une plus grande maîtrise de l'organisation du temps, qui permet en effet une plus grande planification des activités pouvant être réalisées, surtout en ce qui concerne la pratique d'activités discrétionnaires comme la participation sociale (Prouteau et Wolff, 2002),

Quant au temps consacré aux enfants, il présente un peu plus de flexibilité à long terme que celui alloué au travail rémunéré, puisqu'il varie grandement selon l'âge des enfants vivant dans le ménage. En effet, plus l'enfant est jeune et plus il va nécessiter que ses parents lui consacrent du temps, puisqu'il a besoin de soins actifs et concrets (*active caring*) de la part de ces derniers. À l'inverse, plus l'enfant vieillit et moins il nécessite des activités d'*active caring*, bien que les parents doivent lui prodiguer des activités plus passives de soins (*passive caring*), ce qui demandent tout de même du temps de leur part. Ainsi, il est difficile de réduire le temps de soins auprès de très jeunes enfants; sauter un boire par exemple, ou négliger de changer les couches (*active caring*) régulièrement afin de réduire la quantité totale de temps consacré aux

obligations familiales n'est que difficilement envisageable. Par contre, les parents n'ont plus à consacrer autant de temps aux soins de leurs adolescents, bien qu'un minimum de supervision et de relations (*passive caring*) soit toutefois nécessaire.

A l'instar du travail rémunéré, le fait d'avoir des enfants peut favoriser la participation sociale, puisque la présence d'enfants peut favoriser une plus grande diversité d'activités pratiquées par la famille, ce qui peut mener à s'engager socialement. Les temps contraints par le travail et la famille ont ainsi pour conséquence de rendre plus rigide l'emploi du temps à court, moyen et long terme puisqu'ils réduisent grandement la marge de manoeuvre des individus dans leur organisation de leur temps quotidien et par conséquent, dans la pratique d'autres activités.

(2.) Les temps à contraintes modulables : les activités de soins personnels et les travaux domestiques.

La deuxième catégorie regroupe les activités à contraintes modulables, c'est-à-dire dont le caractère obligé est variable. Le temps consacré aux activités de soins personnels ainsi que les activités de travaux domestiques et d'administration du ménage sont contraignants, mais modulables. Ces activités ont ainsi une double nature. En effet, à l'instar du temps de travail et du temps consacré à la famille, ces activités sont des activités obligées qui doivent être assumées, mais sur des périodes variables, ce qui fait en sorte que l'effet sur la raréfaction du temps libre est également variable. En fait, ce temps à consacrer à ces activités n'est pas fortement structuré par des contraintes extérieures; celles-ci sont donc beaucoup plus subjectives que pour les temps contraints et illustrent plutôt un processus d'individualisation dans l'organisation quotidienne du temps. Ainsi, un individu peut consacrer trois heures de sa journée à ses activités de soins alors qu'une autre personne ne leur alloue qu'une dizaine de minutes de son temps quotidien. Ces activités produisent ainsi quand même une raréfaction du temps libre. Par exemple, dormir jusqu'à midi contraint ensuite un individu dans le déroulement de sa journée, puisque cela réduit la quantité globale de temps disponible. Se lever tôt permet à un autre individu de disposer d'une plus importante quantité de temps au cours de la journée. L'intensité de la raréfaction du temps libre est donc variable selon les habitudes et les modes de vie des individus.

Les contraintes modulables sont ainsi des activités nécessaires, mais les individus ont la liberté de les réaliser selon des durées variables. En raison de l'absence de contraintes extérieures venant déterminer ces activités, elles peuvent facilement être abandonnées, mais uniquement à court terme. En effet, parce qu'elles ont des durées variables, elles constituent des moyens efficaces pour se dégager du temps, car elles sont facilement compressibles. De plus, elles peuvent tout aussi facilement ne pas être pratiquées dans l'immédiat, bien qu'à moyen terme, elles devront l'être. En effet, tôt ou tard, les individus devront leur consacrer ne serait-ce qu'un minimum de temps. Une personne peut aisément réduire le temps consacré au ménage du domicile ou ne pas nettoyer du tout la maison afin d'avoir plus de temps disponible pour la réalisation d'autres activités durant une journée. Cependant, cette personne va être obligée de faire le ménage, tout comme quelqu'un peut diminuer son temps de sommeil ou tout simplement passer une nuit blanche, ce qui l'oblige ensuite à lui consacrer du temps dans les jours suivant

la compression, puisqu'il faut bien dormir et nettoyer la maison. En raison de cette double nature, ces activités représentent des moyens efficaces pour se dégager du temps pour la pratique d'autres activités lorsque les individus sentent qu'ils manquent de temps. Ces activités se situent donc à mi-chemin entre les activités obligées et les activités discrétionnaires.

(3.) Les temps discrétionnaires : les activités de détente, d'engagement social et de sociabilité.

La troisième et dernière catégorie représente le temps discrétionnaire qui englobe l'ensemble des activités discrétionnaires, soit les activités de détente, les activités de sociabilité et les activités d'engagement social, en incluant les activités de nature religieuse et culturelle. Comme leur nom l'indique, la pratique de ces activités dépend de la volonté des individus à les pratiquer, bien qu'elles soient profondément dépendantes de la quantité de temps libre dont disposent les individus et, par extension, du reste de l'organisation de l'emploi du temps et de l'intensité consacrée aux temps contraints. Même si ces activités sont choisies et laissées à la discrétion des individus, elles les contraignent tout de même, mais à des degrés variables.

Certaines activités de détente, comme regarder la télévision ou pratiquer un passe-temps, ont les mêmes propriétés que les contraintes modulables. Ces activités de détente ne produisent ainsi que des contraintes très faibles, presque inexistantes, dans l'organisation quotidienne du temps, en ne dépendant aucunement de contraintes extérieures, mais bien de la volonté et des choix individuels. La raréfaction du temps libre se produit donc dans l'immédiat, en ce sens que regarder une émission de télévision ou lire un livre consiste à mettre du temps sur ces activités et non pas sur la pratique d'autres activités. D'autres activités confèrent pourtant plus d'obligations aux individus puisqu'elles sont régulées par la logique du don, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent selon le lien social qui unit des individus entre eux et qui leur confère mutuellement des obligations et des responsabilités les uns envers les autres (Godbout, 1992; 2000). Faire du bénévolat ou pratiquer une activité sportive engage les individus à pratiquer ces activités à des moments précis et souvent sur des durées déterminées par des contraintes extérieures aux individus. Ceci obligent donc les individus à réserver du temps pour la pratique de ces activités ou à organiser leur temps libre autour de ces dernières. En effet, jouer dans une ligue de hockey où les joueurs doivent assister à des pratiques ou travailler bénévolement au centre communautaire de son quartier contraint les individus à être présents à certains moments et pendant un certain laps de temps dont ils n'ont qu'indirectement la maîtrise. Ceci oblige les individus à organiser leur temps libre pour remplir leurs obligations.

Ainsi, certaines activités discrétionnaires engagent les individus au sens propre du terme, ce qui a une influence sur la possibilité d'abandonner l'activité. En effet, en étant engagé envers les individus eux-mêmes, abandonner la pratique de l'activité peut venir compromettre le lien social existant entre eux, comme c'est le cas pour l'ensemble des activités d'engagement social (bénévolat et entraide) et de sociabilité, en particulier (Godbout, 1992; 2000).

Stratégies individuelles pour organiser l'emploi du temps.

Afin de contrecarrer la raréfaction du temps disponible dans l'organisation quotidienne du temps, les individus peuvent avoir recours à des stratégies pour organiser leur emploi du temps et ainsi, pratiquer les activités qu'ils désirent, en plus de leurs obligations et de leurs responsabilités déterminées par les rôles sociaux qu'ils occupent à travers leur parcours de vie.

Compression des durées et cumulativité des activités.

D'abord, les individus ne procèdent pas automatiquement à la substitution des activités lorsqu'ils manquent de temps ou lorsqu'ils sont contraints, c'est-à-dire que les gens ne font pas nécessairement une sélection parmi les différentes activités en abandonnant les activités entrant en conflit les unes avec les autres. En effet, les individus ont fréquemment tendance à cumuler les activités, plutôt que d'éliminer les activités concurrentielles. La cumulativité des activités constitue « [...] un modèle de comportements qui consiste à ajouter de nouvelles activités à celles déjà existantes plutôt qu'à effectuer une sélection et ainsi, procéder à une substitution d'activités » (Degenne, Lebeaux et Marry, 2002; 82-83). La cumulativité est réalisée en compressant le temps consacré à la réalisation de l'activité, c'est-à-dire en consacrant de plus faibles durées à la pratique des activités, ce qui permet aux individus d'accomplir un plus grand nombre d'activités dans un même laps de temps, sans devoir sacrifier certaines activités au profit des activités concurrentes. La cumulativité des activités et la compression du temps consacré à la pratique de ces dernières peuvent être des moyens mis en oeuvre par les individus afin d'assurer la pratique d'activité de participation sociale, en plus des autres activités et obligations que les participants doivent assumer, puisque la cumulativité est souvent mise en pratique dans les activités discrétionnaires (Erickson, 1996; Donnat, 1999; Laporte, 1999 cités dans Degenne, Lebeaux et Marry, 2002).

De plus, comme nous l'avons vu, les personnes s'engageant dans la communauté sont également les personnes qui doivent gérer plusieurs responsabilités et obligations, principalement professionnelles et familiales. Or, ce sont les personnes subissant le plus intensément les contraintes de temps qui sont les plus susceptibles de cumuler les activités (Fast et Frederick, 2004). La compression des durées et la cumulativité des activités peuvent donc être des moyens privilégiés par les participants pour maintenir leur participation sociale ou, plus simplement, pour permettre leur engagement dans la communauté et les réseaux sociaux.

Conclusion.

La conception contemporaine du temps met l'accent sur deux caractéristiques opposées de cette notion. Le temps représente d'abord une quantité limitée de 24 heures, ce qui fait en sorte que le temps constitue une ressource rare qui doit être planifiée et organisée par les individus. Le temps est ensuite une ressource éminemment plurielle puisque les temps sociaux sont produits par les différentes institutions, ce qui leur confère une spécificité temporelle qui entre en conflit les unes avec les autres. Ces deux caractéristiques se retrouvent exacerbées par la diversification des parcours de vie qui vient augmenter la pluralité des temps sociaux que doivent concilier les individus. La rareté du temps est quant à elle exacerbée par

l'augmentation du temps de travail rémunéré qui raréfie le plus intensément la quantité de temps disponible pour la pratique d'autres activités au cours de la journée.

C'est donc au sein de l'organisation de l'emploi du temps que les individus doivent concilier ces caractéristiques opposées, en jonglant constamment entre la rareté et la pluralité du temps quotidien. Cependant, ce n'est pas l'ensemble des temps sociaux qui produit avec la même intensité la raréfaction du temps disponible, d'où les stratégies mises en place par les individus afin de remplir leurs obligations et les autres activités au cours d'une journée, notamment en cumulant les différentes activités. C'est donc sur la base de l'intensité de la raréfaction qu'ils produisent sur l'organisation du temps que nous avons divisé l'ensemble des temps sociaux en catégorie. Nous retrouvons les temps contraints (travail rémunéré et obligations familiales) qui produisent le plus intensément la raréfaction du temps disponible. Puis, les temps à contraintes modulables (soins personnels et travaux domestiques) qui produisent une raréfaction variable du temps disponible. Ensuite, le temps discrétionnaire (activités de détente, de sociabilité et de participation sociale) qui, à l'instar des contraintes modulables, produit une raréfaction plus ou moins prononcée du temps disponible variant selon le type d'activité pratiquée.

Chapitre 3 : La méthodologie.

Nous venons d'exposer les éléments théoriques de notre recherche. Nous allons à présent aborder les aspects méthodologiques de notre étude qui porte sur l'articulation entre le temps et la participation sociale. Nous voulons donc saisir de quelle manière les participants organisent leur emploi du temps afin d'assurer leurs activités de participation sociale au quotidien. Nous prenons ainsi le pari d'étudier la participation sociale à travers l'organisation du temps plutôt que de l'analyser à partir des caractéristiques des participants. Nous nous demandons ainsi comment la distribution du temps de participation a évolué chez les Canadiens. Nous présenterons d'abord l'enquête avec laquelle nous entendons réaliser notre recherche. Ensuite, nous présenterons l'échantillon que nous avons retenu pour nos analyses. Puis, nous expliquerons les variables qui seront utilisées pour l'ensemble des analyses. Nous terminerons enfin ce chapitre en précisant les tests statistiques dont nous nous sommes servis pour répondre à notre question de recherche.

Présentation des enquêtes : l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps.

Pour atteindre notre objectif de recherche, nous avons choisi l'Enquête sociale générale (ESG) sur l'emploi du temps de 1992 (cycle 7) et de 1998 (cycle 12) de Statistique Canada. Notre choix s'est arrêté sur l'ESG pour plusieurs raisons. D'abord, l'ESG représente l'enquête canadienne la plus complète sur l'organisation de l'emploi du temps et ce genre d'enquête est la meilleure façon d'analyser l'usage du temps. Ensuite, le détail des informations sur les activités des ESG nous permet de distinguer les activités de participation se déroulant dans les réseaux formels et dans les réseaux informels. Ceci constitue un avantage de taille en comparaison avec d'autres enquêtes qui traitent directement de la participation sociale, mais qui ne distinguent pas les deux types de participation. Enfin, l'Enquête sociale générale est menée à chaque année et traite de thématiques différentes, dont certaines, comme celle sur l'emploi du temps, se répètent à intervalle plus ou moins régulier. Ceci nous permet d'analyser sur une période de six ans (de 1992 à 1998) l'évolution de la participation sociale. L'ESG a toutefois débuté en 1986 (cycle 2). Nous n'utilisons pourtant pas ce cycle, en raison du fait que la première version de l'ESG sur l'emploi du temps n'est pas aussi détaillée que les versions subséquentes, ce qui complique leur comparaison. En dépit de certaines différences, les cycles 7 et 12 sont très similaires et hautement comparables, d'où notre choix.

De manière générale, les Enquêtes sociales générales poursuivent deux grands objectifs. Elles visent d'une part, à recueillir des informations sur les conditions de vie et le bien-être de la population canadienne et d'autre part, elles visent également à fournir des informations sur des sujets précis, intéressant le domaine des politiques sociales (Statistique Canada, 1993;1999). Pour ce faire, les ESG interrogent l'ensemble de la population canadienne âgée de 15 ans et plus, en excluant toutefois les citoyens habitant les territoires ainsi que les citoyens vivant à temps plein en institution (Statistique Canada, 1993;1999). Pour les enquêtes sur l'emploi du temps, la collecte des données s'étale sur une période de douze mois afin d'éviter certains biais

induits par la période de l'année dans l'usage du temps. Statistique Canada s'assure également de couvrir l'ensemble des jours de la semaine et de la fin de semaine afin d'avoir un portrait le plus global et le plus précis possible de l'emploi du temps de la population canadienne (Statistique Canada, 1993;1999). La collecte des données et l'échantillonnage s'est fait par téléphone, par la technique de l'élimination des banques non valides, une méthode de composition des numéros de téléphone au hasard (CNTH) qui est la méthode couramment utilisée dans les enquêtes de grande envergure comme l'Enquête sociale générale, bien que cette technique exclue les ménages n'ayant pas de téléphone. Cependant, Statistique Canada estime que ces ménages représentent moins de 2% de l'ensemble de la population canadienne (Statistique Canada, 1993;1999). Lorsque le contact est établi, un membre du ménage est sélectionné aléatoirement pour répondre à l'enquête. Alors que le codage des réponses s'est effectué manuellement par les intervieweurs en 1992, les réponses en 1998 ont directement été codées dans l'ordinateur par les intervieweurs de Statistique Canada (Statistique Canada, 1993;1999).

Les Enquêtes sociales générales sont constituées de deux parties³. D'abord, nous avons le journal de l'emploi du temps qui regroupe l'information sur l'ensemble des activités pratiquées pour chaque répondant et répertoriées à partir des 177 codes d'activités de l'ESG. Chaque journal comprend l'information sur les activités menées au cours d'une journée (24 heures), débutant à 4 heures du matin. Cette journée de référence correspond aux dernières 24 heures précédant le jour de l'enquête. Pour chaque activité d'une durée d'au moins 2 minutes, les répondants sont questionnés sur le type d'activité pratiquée, la durée de l'activité ainsi que où et avec qui s'est déroulée l'activité (Statistique Canada, 1993;1999).

Ensuite, nous avons le fichier principal qui contient un résumé du journal d'emploi du temps, c'est-à-dire l'information sur l'ensemble des activités pratiquées ainsi que leurs durées pour chaque répondant. Nous retrouvons également plusieurs sections sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des répondants ainsi que des sections sur des thématiques particulières dont, entre autres, la perception du temps et l'impression de manquer de temps. Le fichier principal contient également des informations complémentaires sur les activités pratiquées par les répondants afin de détailler encore plus précisément les emplois du temps. En effet, contrairement à certaines autres enquêtes sur l'emploi du temps qui s'étalent sur deux journées consécutives, comme celle menée en France par l'INSEE par exemple, celle de Statistique Canada ne couvre qu'une seule et même journée. Les renseignements supplémentaires sont supposés palier à cette limite, bien que l'information recueillie ne soit pas aussi précise ni aussi détaillée que les journaux d'emploi du temps couvrant une période de 48 heures.

C'est tout de même le fichier principal que nous utilisons pour mener nos analyses, comme c'est généralement le cas pour étudier l'organisation du temps (Statistique Canada, 1993;1999).

³ Le cycle 7 (1992) comporte en fait trois parties, en raison de l'ordre dans lequel l'enquête a été administrée comme nous allons l'exposer plus loin. La partie en plus est constituée des journaux d'emploi du temps complétés en entier ainsi que ceux qui ne l'ont pas été.

Nous ne nous intéressons pas ici au moment de la journée où une activité est pratiquée, ce que donne précisément le journal d'emploi du temps, mais plutôt à l'activité qui est pratiquée, pendant combien de temps et par qui, d'où la pertinence de travailler avec le fichier principal. Cependant, ce choix a entraîné quelques problèmes. En effet, Statistique Canada a changé l'ordre dans lequel le questionnaire est administré entre le cycle 7 (1992) et le cycle 12 (1998). En 1992, les répondants étaient d'abord interrogés pour compléter le fichier principal, puis ils étaient invités à remplir le journal d'emploi du temps. Cette manière de procéder a fait en sorte qu'une certaine proportion (8.3%) des répondants ont rempli le fichier principal, mais n'ont pas répondu ou n'ont pas entièrement complété le journal d'emploi du temps (Statistique Canada, 1993). Pour éviter cette situation, les répondants étaient d'abord invités en 1998 à remplir le journal d'emploi du temps. Ensuite, seulement les répondants ayant un journal d'emploi du temps complet étaient interrogés pour le fichier principal (Statistique Canada, 1999). Toutefois, ce changement dans l'ordre du questionnaire n'affecte pas vraiment la comparabilité des résultats entre les deux cycles, puisque la majorité des répondants en 1992 a effectivement complété les deux parties de l'enquête. Ainsi, nous avons 8996 répondants pour le cycle 7 (1992) et 10 749 répondants pour le cycle 12 (1998), avec des taux de réponse respectifs de 77% et 77.6%. De l'ensemble de cette population, nous avons sélectionné un échantillon composé des répondants âgés de 25 à 49 ans.

Présentation et justification de l'échantillon : la cohorte des 25-49 ans.

Comme nous l'avons expliqué au chapitre 1, notre échantillon est composé de la cohorte des Canadiens âgés de 25 à 49 ans. Cette tranche d'âge est en effet la plus susceptible d'être soumise aux pressions du temps en raison des obligations professionnelles et familiales que doivent assumer ce groupe en particulier (Fast et Frederick, 2004). Ceci peut venir compromettre la pratique d'activité de participation sociale, notamment en raison de l'intensité du travail rémunéré, mais également favoriser sa pratique, notamment par la présence d'enfants (Gaudet et Charbonneau, 2002). Nous avons donc choisi cette cohorte en fonction de sa pertinence théorique. Nous voulions également avoir le plus large échantillon possible afin de pouvoir procéder à des comparaisons les plus détaillées possibles, sans toutefois sacrifier l'homogénéité de notre échantillon.

Nous avons ainsi vérifié cette homogénéité en élargissant notre échantillon jusqu'à 54 ans pour réajuster le tir avec la tranche d'âge des 45-49 ans. Bien que nous avons également pensé abaisser l'âge minimal à 20 ans, nous avons jugé que la situation des 20-24 ans allait conférer une plus grande hétérogénéité à l'échantillon, puisque la plupart des personnes de ce groupe d'âge sont des étudiants vivant encore chez leurs parents, alors que nous cherchons précisément le contraire. Nous avons ainsi un échantillon de 4757 personnes en 1992 (52.9% de la population totale) et de 5427 personnes en 1998 (50.5% de la population totale).

Présentation des variables : les temps sociaux.

Notre objectif est d'analyser la manière dont les activités de participation sociale viennent s'insérer dans l'emploi du temps des 25-49 ans. Pour ce faire, nous avons élaboré une typologie comprenant une quinzaine de temps sociaux qui regroupent les 177 codes d'activités répertoriées dans les deux cycles de l'ESG.

Nous nous sommes bien sûr assurées de faire correspondre les deux cycles de l'enquête puisque, entre les deux années, il existe quelques différences au plan du codage. Les différences proviennent essentiellement du fractionnement d'une seule activité en plusieurs activités, ce qui conduit à avoir une information plus détaillée sur cette dernière. Par exemple, c'est le cas de pratiquer du bénévolat (code 660) et de prendre un repas ou une collation au sein de l'association (code 661). Au cycle 7, ces activités étaient codées uniquement sous le code 660, alors qu'au cycle 12, elles sont divisées en deux codes distincts, ce qui fait en sorte que nous avons un portrait plus précis des activités pratiquées sur les lieux de l'engagement. Les codes d'activités qui ont servi à construire les temps sociaux (voir annexe 1) et les différences entre les deux cycles (voir annexe 2) sont présentés en annexe.

Nous avons d'abord distingué les activités formelles (le bénévolat dans les associations) des activités informelles (les activités d'entraide) de participation sociale puisque nous nous sommes basées sur la définition que nous avons donnée de la participation sociale ainsi que sur la conceptualisation qui en découle comme nous l'avons expliqué au chapitre 2 (première partie), pour élaborer les temps de participation sociale. Par contre, puisque nous n'utilisons pas une enquête dont le sujet est directement la participation sociale, nous n'avons pas pu procéder à une distinction extrêmement pointue des activités bénévoles selon le type d'association (Prouteau et Wolff, 2004; Putnam, 2000; Hall, McKeown et Roberts, 2001) ou de distinguer les activités de soins rendus comme services (garder un enfant, par exemple) des autres activités d'entraide (par exemple, aider à repeindre la maison) comme certaines études le font (Prouteau et Wolff, 2003; Roudet, 2004; Herpin et Déchaux, 2004). En raison du nombre restreint de personnes pratiquant au moins une activité de participation sociale, nous n'avons pas un nombre suffisant de cas pour chaque catégorie. L'absence de distinction pour ces activités est donc un choix stratégique que nous avons fait. Toujours en suivant notre cadre théorique, nous avons également distingué les activités de sociabilité selon le contexte dans lequel elles se déroulent; soit un contexte privé ou un contexte public⁴

En ce qui concerne les activités culturelles et religieuses, nous avons d'abord formé une catégorie à part qui incluait à la fois les activités culturelles et religieuses ainsi que la participation bénévole dans les organisations de nature confessionnelle. Nous avons conservé la catégorie jusqu'aux analyses de l'organisation de l'emploi du temps où nous avons inclus la participation dans les organisations confessionnelles dans la catégorie du bénévolat au sein d'associations.

⁴ Le domaine privé fait référence aux activités de sociabilité se déroulant à l'intérieur du domicile des personnes, tandis que le domaine public fait référence aux activités se déroulant à l'extérieur du domicile.

Tableau I : Typologie des temps sociaux

Temps sociaux ⁵	Description des temps sociaux ⁶
Travail-étude**	L'ensemble des activités liées au travail rémunéré et à la scolarité, en incluant les autres activités produisant une rémunération.
Travail non-rémunéré	L'ensemble des activités liées aux travaux domestiques, à l'administration du ménage ainsi qu'aux soins des membres du ménage.
Maison	L'ensemble des activités liées aux travaux domestiques et à l'administration du ménage.
Famille	L'ensemble des activités liées aux soins des membres vivant dans le ménage, enfants ou adultes.
Soins	L'ensemble des activités liées aux soins personnels.
Soins personnels	L'ensemble des activités liées aux soins, en incluant les siestes et les visites chez le coiffeur, le dentiste ou le médecin.
Repas	L'ensemble des activités liées aux repas, en excluant ceux pris sur le lieu de travail.
Sommeil**	Le sommeil de nuit, en excluant les siestes prises dans la journée.
Détente	L'ensemble des activités de loisirs et les passes temps.
Loisirs généraux	L'ensemble des activités de loisirs culturels, récréatifs, artistiques, en incluant les passes temps et les cours pris pour le plaisir.
Médias	L'écoute de la radio, de la musique ou la lecture de nature diverse.
Sports	L'ensemble des activités sportives, que ce soit l'assistance à un match sportif ou la pratique d'un sport.
Télévision**	L'écoute de la télévision, que ce soit en direct ou pour visionner un film.
Sociabilité	L'ensemble des activités caractérisées principalement par des contacts et des interactions entre les membres des réseaux sociaux; rencontres, visites ou soirées.
Sociabilité privée	L'ensemble des activités caractérisées principalement par des contacts et des interactions entre les membres des réseaux sociaux se déroulant à l'intérieur du domicile.
Sociabilité publique	L'ensemble des activités caractérisées principalement par des contacts et des interactions entre les membres des réseaux sociaux se déroulant à l'extérieur du domicile.
Engagement	L'ensemble des activités d'engagement social se déroulant dans la communauté et dans les réseaux sociaux.
Bénévolat	L'ensemble des activités bénévoles se déroulant dans le cadre d'une association ou d'une organisation, en incluant celles de nature confessionnelle.
Entraide	L'ensemble des activités informelles d'aide et de services rendus auprès des membres des réseaux sociaux.
Religion	L'ensemble des activités liées à la pratique religieuse et aux activités liées au culte religieux.

⁵ Pour les analyses sur l'organisation de l'emploi du temps (chapitre 6), nous avons ajouté la variable de l'ESG « épisode » qui représente le nombre d'activités compilées dans l'emploi du temps.

⁶ Les déplacements sont inclus dans la catégorie correspondante à l'activité nécessitant le déplacement.

Cette décision fut motivée par la volonté d'augmenter le nombre de participants dans le bénévolat. Cette décision se justifie également par le fait qu'il existe une forte correspondance entre l'engagement bénévole et la pratique religieuse (Putnam, 2000; Hall, Mckeown et Roberts, 2001). Ensuite, nous avons complété notre typologie en distinguant les autres composantes de l'organisation du temps; le reste des temps sociaux. Nous nous sommes encore une fois basées sur notre conceptualisation des temps sociaux que nous avons présentée au chapitre 2 (deuxième partie). Nous nous sommes également inspirées du découpage standard des temps en quatre grandes catégories (temps professionnel, de soins, familial-domestique et discrétionnaire), utilisé dans la plupart des travaux sur l'emploi du temps (Pronovost, 1996; Prouteau et Wolff, 2002; Fast et Frederick, 2004; Hook, 2004;) et en partie également sur la base des dix catégories déjà élaborées par Statistique Canada (1993;1998) dans le cadre de l'ESG sur l'emploi du temps (travail professionnel, travaux ménagers, soins des membres du ménage, achats de biens et de services, soins personnels, cours et études, bénévolat et activités culturelles et religieuses, divertissement, sport et passe-temps, médias et communication).

Il en résulte une typologie d'une quinzaine de temps sociaux qui sont résumés dans le tableau I (p.46). Ces temps peuvent être regroupés en trois grandes catégories. D'abord, le travail et les soins prodigués aux membres du ménages constituent la catégorie des « temps contraints » puisque ces deux activités représentent les activités les plus structurantes dans l'organisation de temps. Ensuite, nous avons la catégorie des « temps à contraintes modulables » qui regroupe les activités de travaux domestiques et d'administration du ménage, les activités de soins (soins personnels et repas) ainsi que le sommeil. Finalement, nous avons la catégorie des « temps discrétionnaires » qui regroupe l'ensemble des activités de détente (loisirs généraux, activités sportives, loisirs liés aux médias), les activités de sociabilité, les activités d'engagement social (bénévolat et entraide) ainsi que les activités culturelles et religieuses.

Les temps sociaux surlignés en gris dans le tableau I (p.46) correspondent aux catégories les plus englobantes, c'est-à-dire que plusieurs temps distincts ont été ramenés en une seule catégorie. Ce choix a été motivé, d'une part, par la volonté d'avoir un portrait global du temps consacré à ces activités pour ensuite pouvoir les analyser dans le détail. D'autre part, la création de ces catégories a également été motivée par le fait que certaines activités sont peu pratiquées, ce qui fait en sorte que ces catégories sont plus parlantes que les temps pris séparément. Ceci est surtout vrai pour les activités de détente. Certaines activités ont cependant toujours constitué une catégorie à part entière, ce sont les temps comportant des astérisques dans le tableau I (p.46). Cette décision est motivée par la littérature qui insiste sur leur importance soit dans l'organisation du temps, comme c'est le cas pour le travail professionnel (Prouteau et Wolff, 2002; Fast et Frederick, 2004; Sayer, 2005), soit de leur importance pour se dégager du temps libre, comme c'est le cas pour le sommeil et la télévision (Putnam, 2000; Hook, 2004).

Enfin, ces différents temps sociaux ont été divisé en catégories. Nous avons toujours utilisé les mêmes variables, mais les catégories ont légèrement changé entre les séries d'analyses. C'est

pourquoi nous préciserons ces divisions lorsque nous aborderons la section sur les analyses statistiques. Finalement, mêmes si les données contenues dans les deux cycles de l'ESG sont comptabilisées en minute, nous parlerons en termes d'heures pour une plus grande clarté de notre propos tout au long de la recherche.

Stratégies analytiques.

Nous avons procédé à trois séries d'analyses distinctes dans la poursuite de notre objectif de recherche. Pour l'ensemble des analyses, nous avons utilisé la pondération fournie par Statistique Canada dans le fichier principal de l'ESG sur l'emploi du temps.

L'exploration des tendances générales de l'organisation de l'emploi du temps.

D'abord, il est nécessaire de tester notre typologie des temps sociaux pour vérifier la pertinence et la stabilité de notre découpage. En effet, il faut s'assurer que nos variables sont en mesure de rendre compte de manière adéquate de l'organisation de l'emploi du temps. Il est également indispensable de s'assurer que notre typologie est stable entre les deux cycles d'enquête, puisque nous voulons procéder à des comparaisons dans le temps.

Pour ce faire, nous avons eu recours à des analyses factorielles des correspondances multiples (AFC). Cette méthode d'analyse est en effet particulièrement utile dans l'exploration des données puisqu'elle permet de synthétiser l'ensemble des informations pour en dégager les tendances générales dans l'organisation (ou la structure) des données. L'organisation particulière des données est ensuite représentée graphiquement sur les plans factoriels. « *Multiple correspondence analysis is a tool for simultaneously analyzing a large number of related contingency tables and finding out which are relevant and which are redundant as well as uncovering significant interactions* » (Lebart, Morineau et Warwick, 1984; 99).

L'AFC a pour but de déterminer s'il existe entre une ligne (un individu) et une colonne (une modalité) une attraction, une répulsion ou une indépendance. En effet, l'AFC regroupe les individus présentant les mêmes modalités de temps qui caractérisent les mêmes individus. L'AFC donne ainsi un poids à la fois aux individus et aux modalités pour ensuite regrouper les individus ayant des poids semblables. Ces regroupements forment les axes factoriels (ou facteurs) qui sont en fait les critères par lesquels les modalités vont venir se regrouper ou s'opposer ensuite sur les graphiques (ou plans factoriels). Les plans factoriels sont donc la représentation graphique des modalités se regroupant ou s'opposant entre elles selon les critères exprimés par les axes factoriels retenus⁷. Les ensembles formés par les critères correspondent, dans notre cas précis, à différentes manières d'organisation de l'emploi du temps (Lebart, Morineau et Warwick, 1984; Lebart et Salem, 1988).

L'AFC est essentiellement une méthode exploratoire qui ne nous permet pas de saisir la manière dont les activités de participation s'insèrent dans l'emploi du temps. Elle permet uniquement de déterminer les tendances générales existant dans les données. Il n'est donc pas possible de déceler les différents moyens mis en oeuvre par les individus pour assurer la

⁷ Nous avons retenu les trois premiers axes pour nos analyses, comme nous allons le préciser dans le chapitre 4. Cette sélection des axes s'est faite selon les règles et les principes de l'AFC.

pratique de leurs activités de participation sociale d'où la nécessité d'avoir recours à d'autres méthodes analyses pour répondre à notre question de recherche.

Nous avons ainsi procédé à deux séries d'analyses factorielles des correspondances : une avec l'échantillon des 25-49 ans de 1992 et l'autre avec celui de 1998. Nous avons soumis les variables et les modalités résumées dans le tableau II (p.49) à l'analyse. Chaque variable a été divisée en 3 catégories correspondant à l'intensité consacrée à l'activité. D'abord, nous avons divisé les variables en fonction d'une intensité nulle (0 minute; codée1) qui indique, la plupart du temps, la non-pratique de l'activité. La non-pratique d'une activité signifie que la personne ne l'a pas pratiqué au cours de la journée de référence où elle a été interrogée, sans exclure le fait qu'elle peut la pratiquer un autre jour.

Tableau II : Variables et modalités utilisées pour les analyses factorielles des correspondances multiples.

Variables	Modalités
Travail	Trvl1 : 0 minute Trvl2 : 9 heures et moins Trvl3 : 9 heures et plus
Maison	Maison1 : 1.5 heures et moins Maison2 : plus de 1.5 heures à 3 heures Maison3 : plus de 3 heures
Famille	Fam1 : 0 minute Fam2 : moins de 1.5 heures Fam3 : plus de 1.5 heures
Soins personnels	Perso1 : moins de 0.5 heure Perso2 : plus de 0.5 heures à 1 heure Perso3 : plus de 1 heure
Repas	Repas1 : moins de 0.5 heure Repas2 : plus de 0.5 heures à 1 heure Repas3 : plus de 1 heure
Sommeil	Dodo1 : moins de 6 heures Dodo2 : plus de 6 heures à 8 heures Dodo3 : plus de 8 heures
Sports	Sports1 : 0 minute Sports2 : moins de 1 heure Sports3 : plus de 1 heure
Loisirs généraux	Comer1 : 0 minute Comer2 : 45 minutes et moins Comer3 : plus de 45 minutes
Médias	Comm1 : 0 minute Comm2 : moins de 1 heure Comm3 : plus de 1 heure
Télévision	Télé1 : moins de 45 minutes Télé2 : plus de 45 minutes à 2.5 heures Télé3 : plus de 2.5 heures
Religion	Reli1 : 0 minute Reli2 : moins de 1.5 heures Reli3 : plus de 1.5 heures
Sociabilité privée	Dosoc1 : 0 minute Dosoc2 : moins de 1.5 heures Dosoc3 : plus de 1.5 heures
Sociabilité publique	Cosoc1 : 0 minute Cosoc2 : moins de 1.5 heures Cosoc3 : plus de 1.5 heures
Bénévolat	Béné1 : 0 minute Béné2 : moins de 1 heure Béné3 : plus de 1 heure
Entraide	Entra1 : 0 minute Entra2 : moins de 1 heure Entra3 : plus de 1 heure

Cependant, puisque nous n'avons l'information que pour une seule journée, nous catégorisons ces personnes comme ne pratiquant pas ces activités. Il y a quelques exceptions concernant l'intensité nulle. Certaines activités sont en fait pratiquées par l'ensemble des individus, ce qui

fait en sorte que le petit nombre de personnes ne les pratiquant pas sont des cas isolés. Le recours à une intensité nulle était donc inutile pour ces activités : les travaux domestiques, les activités de soins, le sommeil ainsi que l'écoute de la télévision.

Nous avons ensuite séparé les activités selon une intensité faible (codée 2) et une intensité forte (codée 3). Il est nécessaire de distinguer ces deux intensités puisqu'elles n'ont pas la même incidence dans l'organisation de l'emploi du temps. Par exemple, travailler moins de 9 heures par jour ou travailler plus de 9 heures par jour ne produit pas le même emploi du temps puisque la raréfaction du temps libre est plus prononcée dans le deuxième cas que dans le premier. Comme nous voulons analyser les tendances générales dans l'organisation du temps, il faut séparer les activités selon qu'elles sont pratiquées sur de courtes ou de longues périodes de la journée. C'est le fait que nous analysons l'organisation de l'emploi du temps qui nous oblige à procéder à ces distinctions, chaque activité et son intensité, faible ou forte, peuvent avoir une incidence différente dans l'organisation du temps.

Nous avons utilisé le logiciel informatique SPAD (version 5.5) pour réaliser nos analyses factorielles des correspondances, puisque ce programme est le mieux adapté pour ces analyses. De plus, SPAD est plus flexible dans son utilisation que d'autres logiciels tels que SPSS et particulièrement dans le cas des analyses des correspondances multiples.

L'évolution des activités de participation sociale.

Ensuite, nous voulons déterminer l'évolution qu'ont suivi les activités de participation sociale entre 1992 et 1998. Nous n'avons ainsi retenu que ces variables pour notre deuxième série d'analyses : bénévolat, entraide, religion et sociabilité (privée et publique). Nous avons pris en compte deux aspects de l'évolution de ces activités : le taux de participation et le temps de participation. Nous avons ainsi divisé notre échantillon d'abord en fonction de la participation à au moins une activité et la non-participation puis, nous avons divisé les participants (2782 personnes en 1992 et 3358 personnes en 1998) selon qu'ils accordaient moins d'une ou plus d'une heure par jour à leur activité de participation sociale. La distinction entre plus ou moins une heure se justifie par le fait que nous voulons avoir le plus d'individus possibles pour chaque catégorie de participation sociale. Cette distinction du temps de participation est donc un choix stratégique pour maximiser nos analyses. La seule exception concerne les activités de sociabilité privée qui ont été divisées en plus ou moins deux heures puisque les individus leur consacrent plus de temps qu'aux autres activités de participation.

Nous avons observé des changements dans le taux et le temps de participation au cours de la période de six ans que nous analysons. Nous avons alors eu recours à des tests de différences de proportions (test Z pour échantillons indépendants) pour vérifier si ces différences sont statistiquement significatives.

L'organisation de l'emploi du temps et la participation sociale.

Une fois ces analyses préliminaires complétées, nous voulons déterminer ce qui distingue les emplois du temps des personnes engagées socialement des emplois du temps des personnes non-engagées socialement et ainsi, saisir de quelle manière les activités

d'engagement social s'insèrent dans l'emploi du temps des individus. Pour ce faire, nous avons sélectionné les personnes engagées dans les activités bénévoles et dans les activités d'entraide en 1998⁸. Nous avons procédé aux mêmes divisions que celle dans la série précédente d'analyses. Nous avons ensuite réparti les participants et les non-participants selon la présence et l'intensité du travail rémunéré (plus ou moins 8 heures⁹ par jour) et son absence (0 minute).

Nous avons retenu la distinction entre la présence ou l'absence du temps de travail plutôt que celle entre les jours de la semaine et les jours de fin de semaine puisque l'élément déterminant dans l'organisation du temps est la présence du travail rémunéré, peu importe la journée où il est effectué. La distinction entre la semaine et la fin de semaine nous conduisait à regrouper des personnes travaillant et ne travaillant pas dans la même catégorie, ce qui rendait les emplois du temps très hétérogènes. Cette distinction se justifie également par le fait que nous voulons analyser l'influence du temps de travail rémunéré dans le fait de s'engager socialement et de consacrer des durées plus ou moins longues à la participation sociale, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 1.

Nous avons ensuite calculé les durées moyennes que les individus consacraient au reste des temps sociaux. Le recours aux moyennes est pertinent puisque pris isolément, chaque individu présente un emploi du temps particulier et parfois même atypique. En effet, nous n'avons l'information que pour une seule journée dans la vie des individus, ce qui fait en sorte que certaines personnes présentent des journées atypiques; des journées sortant de l'ordinaire. Par exemple, une personne peut avoir travaillé plus qu'à l'ordinaire ce jour-là ou, à l'inverse, elle peut avoir passée la journée de référence à dormir pour cause de maladie. Le fait d'analyser des moyennes permet de contourner ces difficultés puisque les agrégats de temps que nous utilisons viennent en quelque sorte balancer les différences individuelles, ce qui fait que nous obtenons un portrait moyen d'emploi du temps.

À l'instar des analyses précédentes, nous avons procédé à des tests Z de différences de moyennes pour échantillons indépendants pour vérifier si les différences observées entre les différents emplois du temps étaient statistiquement significatives. Nous ne pouvons pas procéder à des ANOVA, puisque les différents temps sociaux n'ont pas une variance égale, surtout lorsque nous comparons les emplois du temps selon la présence ou l'absence du temps de travail. Également, le fait que nous avons conservé les 0 dans le calcul de nos moyennes fait en sorte que nos distributions ne suivent pas nécessairement la courbe normale. L'ensemble de ces raisons nous empêche de procéder à des ANOVA puisque les principaux postulats ne sont pas remplis (Blalock, 1960; Fox, 1999). Nous avons ainsi eu recours à des tests Z dont la formule est adaptée à une population qui n'est pas normalement distribuée

⁸ Nous n'avons pas analysé l'organisation du temps pour 1992 puisque nos analyses préliminaires nous ont révélé les durées moyennes consacrées aux différents temps sociaux étaient très similaires entre les deux années. Ces analyses ont toutefois été effectuées avec la cohorte des 25-44 ans. Cependant, puisque nous avons constaté une grande homogénéité entre cette cohorte et celle des 25-49 ans, nous pouvons supposer que le même constat s'applique ici.

⁹ Nous avons réduit le temps de travail rémunéré à plus ou moins 8 heures au lieu de plus ou moins 9 heures comme pour les AFC, afin d'augmenter le nombre de personnes dans nos catégories d'activités de participation sociale.

(Daniel, 2005). Le choix de ce test est motivé par ce fait, mais également parce que « [...] *equality of population variances is not a necessary assumption when the Z statistic is used* » (Daniel, 2005; 241). L'ensemble des tests Z étaient bilatéraux, puisque nous ne savions pas dans quelle direction iraient les changements observés lors des analyses (Daniel, 2005). Pour l'ensemble des analyses, nous avons contrôlé le sexe des individus afin de déterminer s'il y avait des différences entre les femmes et les hommes, pour les raisons que nous avons expliquées au chapitre 1.

Nous allons désormais présenter les résultats de nos analyses, en commençant par les analyses exploratoires. Puis, nous aborderons la question de l'évolution de la participation sociale entre 1992 et 1998. Nous terminerons enfin notre recherche en présentant les analyses de l'organisation l'emploi du temps.

Chapitre 4 : Analyses factorielles des correspondances, les tendances générales de l'organisation du temps.

Avant de procéder à nos analyses, nous avons décidé d'effectuer un petit détour exploratoire puisque nous voulons d'abord déterminer les tendances générales dans la manière dont les individus de 25 à 49 ans organisent leur emploi du temps pour les deux cycles d'enquête, en 1992 et en 1998. Ceci va nous permettre de déterminer empiriquement le bien fondé de notre typologie des temps sociaux. Ensuite, nous voulons vérifier la stabilité de notre typologie des temps sociaux entre les deux cycles d'enquête de façon à confirmer qu'il est possible d'utiliser cette typologie pour comparer ces deux périodes. Pour ce faire, nous effectuerons des analyses factorielles des correspondances qui vont nous permettre de déceler le modèle général d'organisation de nos données. En effet, cette méthode d'analyse vise précisément à mettre en lumière les tendances et les caractéristiques d'ensemble existant au sein des données soumises à l'analyse. Ces analyses préliminaires nous fourniront en particulier un portrait d'ensemble de la manière dont les individus organisent leur temps ainsi que la place qu'occupent les activités de participation dans ces emplois du temps. Dans le chapitre suivant, nous serons en mesure de procéder aux analyses qui nous permettront de répondre à nos questions de recherche.

Analyses et sous-analyses.

Nous avons procédé à plusieurs séries d'analyses factorielles des correspondances sur les deux années d'enquête que nous étudions : une série distinguant la présence (et l'intensité) du travail rémunéré, une autre série en sélectionnant uniquement les personnes n'ayant pas de temps de travail durant leur jour de référence et une troisième série distinguant les jours de semaine des jours de fin de semaine. Nous avons également effectué une dernière série d'analyses en reprenant l'ensemble des analyses précédentes mais, en distinguant cette fois le sexe des participants.

Nous avons choisi, en définitive, de présenter les analyses factorielles des correspondances réalisées à partir de l'ensemble de l'échantillon des 25-49 ans, peu importe la journée de référence, la présence ou l'absence du temps de travail rémunéré et le genre des participants. Ce choix repose sur le fait que les séries d'analyses précédemment effectuées ont démontré des résultats très similaires en 1992 et en 1998. En présentant ainsi seulement les résultats des analyses réalisées sur l'ensemble des 25-49 ans, nous avons un portrait d'ensemble global de la manière dont les personnes organisent leur temps pour les deux années à l'étude, tout en évitant la redondance dans la présentation des résultats.

Sélection et interprétation des axes factoriels.

Nous avons conservé les trois premiers axes factoriels pour interpréter nos résultats puisque ceux-ci présentent le plus fort potentiel explicatif de nos données. En effet, après le troisième axe, nous constatons que la valeur propre (le pouvoir d'explication d'un axe) décline de façon marquée ce qui indique, selon les règles d'interprétation de l'analyse des

correspondances, qu'il faut arrêter la sélection des facteurs (Lebart, Morineau et Warwick, 1984; Lebart et Salem, 1988). Les axes factoriels correspondent à des regroupements de variables qui sont en quelque sorte les critères selon lesquels les autres variables vont venir se regrouper ou non autour de ces derniers. Le croisement des différents axes résulte en une description graphique de la manière dont l'ensemble des variables forment des configurations traduisant, dans notre cas, des types distincts d'organisation d'emploi du temps.

En conservant ces trois facteurs, nous expliquons près de 20% de la variation totale, soit respectivement 18.39% pour 1992 et 17.98% pour 1998, ce qui est tout de même peu. Cependant, il faut souligner qui est normal que la variation expliquée soit faible sur les axes, puisque l'association entre les variables décrivant l'emploi du temps est forcément limitée. En effet, les activités qui vont de pair, parce qu'elles sont pratiquées par le même type d'individus, s'opposent en même temps l'une à l'autre en vertu du fait qu'elles sont également en concurrence dans l'emploi du temps de ces individus.

La similarité entre les analyses de 1992 et de 1998 est telle que ce sont en fait les mêmes modalités des variables qui construisent les axes sélectionnés. Pour cette raison, nous présentons les deux années simultanément, en soulignant toutefois les petites différences existant entre les deux cycles.

Premier axe factoriel : l'organisation des temps contraints.

Le premier axe est construit par les obligations professionnelles et domestiques que doivent assumer les individus au cours de leur journée. Ces obligations se combinent de la manière suivante : soit que la forte durée consacrée aux travaux domestiques s'associe à l'absence de temps de travail, soit que la faible intensité consacrée aux travaux domestiques s'associe à la forte intensité de travail rémunéré. Le premier axe oppose ainsi les emplois du temps présentant de fortes responsabilités professionnelles aux emplois du temps présentant de fortes obligations domestiques.

Deuxième axe factoriel : l'organisation des temps discrétionnaires.

Le deuxième axe est plus complexe puisqu'il se construit sur la base du temps consacré aux activités de détente. Ce facteur structure d'abord le fait de pratiquer une activité de sociabilité dans le domaine public, de même que le fait de pratiquer une activité de loisirs généraux et par le fait de pratiquer une activité sportive. Le deuxième axe se construit par la pratique d'activité de détente, mais pas n'importe lesquelles : il s'agit dans tous les cas des activités se déroulant à l'extérieur du domicile, dans le domaine public. Le deuxième axe rend ainsi compte de l'organisation du temps discrétionnaire, en opposant la pratique d'activités de détente se déroulant dans le domaine public à la pratique d'activités de détente se déroulant dans le domaine privé¹⁰.

¹⁰ Les domaines privé et public font référence au lieu dans lequel se déroulent les activités. Le domaine privé fait ainsi référence au domicile des personnes, tandis que le domaine public fait référence aux institutions, aux commerces et établissements ou encore, aux organisations.

Troisième axe factoriel : la précision de l'organisation des temps discrétionnaires.

Le troisième axe retenu dans l'analyse est structuré, en premier lieu, par l'intensité des activités d'engagement social : les activités de bénévolat, puis les activités d'entraide. Nous retrouvons ici quelques différences entre les deux cycles. En 1998, les activités religieuses et culturelles jouent également un rôle non-négligeable dans la construction de l'axe, tout comme le temps consacré à l'écoute de la télévision, tandis qu'en 1992 le troisième axe est entièrement structuré par les activités d'engagement social. Le troisième axe vient donc préciser l'organisation du temps discrétionnaire, en opposant la pratique d'activités d'engagement social (bénévolat, entraide et activités culturelles et religieuses) à la pratique d'activités de détente, notamment à l'écoute de la télévision.

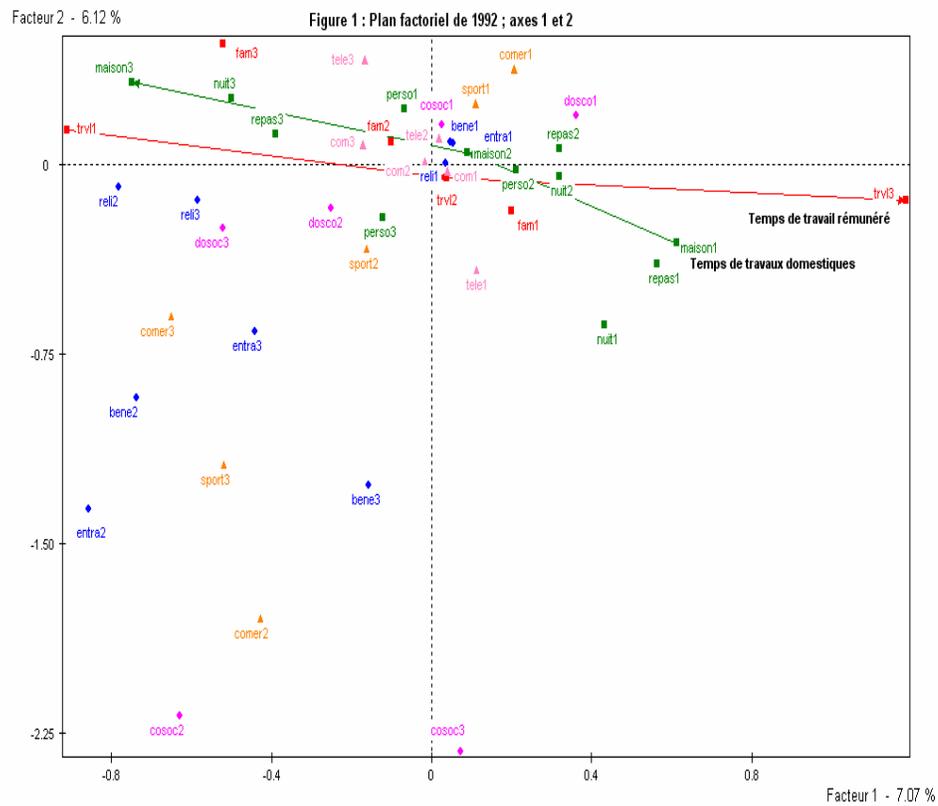
Pour résumer, l'organisation des emplois du temps s'explique d'abord par le temps consacré aux obligations et aux responsabilités que doivent assumer les personnes au cours de leur journée. Comme nous allons le constater dans l'analyse des graphiques, le premier axe oppose le temps des responsabilités professionnelles à celui des obligations domestiques. Ensuite, c'est l'organisation du temps libre qui est mise en lumière par le deuxième axe, en opposant la pratique d'activités de détente intérieures réalisées dans le domaine privé à la pratique des activités de détente extérieures effectuées dans le domaine public. Finalement, le dernier axe vient préciser l'organisation du temps libre, en opposant la pratique d'activités de détente à la pratique d'activités d'engagement social. L'organisation du temps s'explique, d'abord et avant tout, par la présence d'obligations dans l'emploi du temps puis, par la pratique des activités discrétionnaires où les activités d'engagement social jouent un rôle non-négligeable dans l'organisation du temps libre.

Interprétation des plans factoriels.

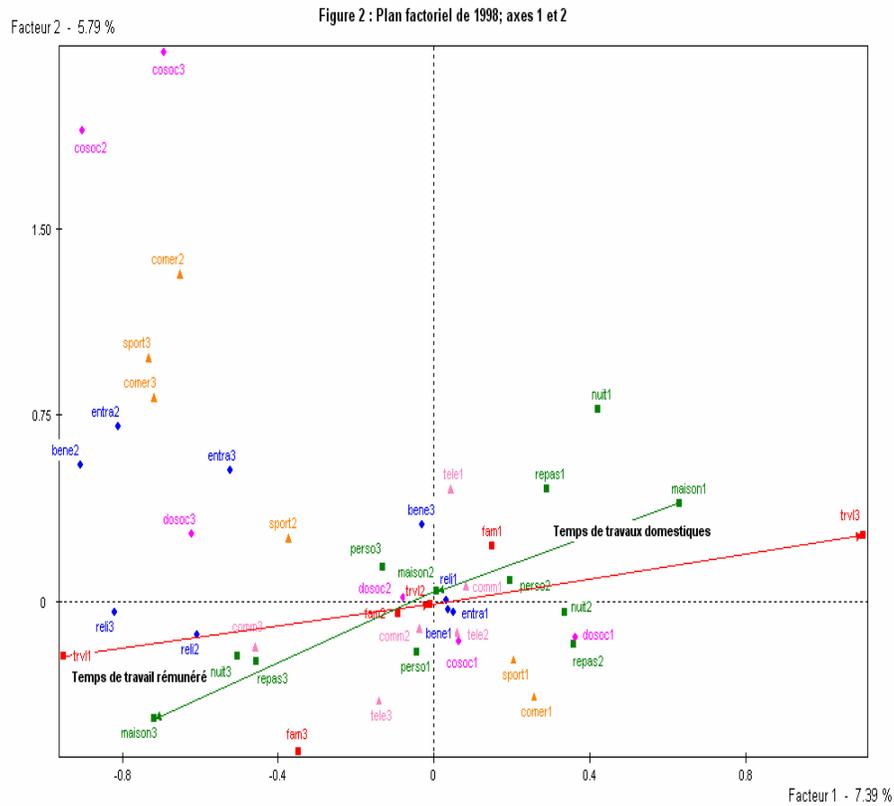
Nous pouvons dès lors nous tourner vers la représentation simultanée des axes sur les plans factoriels. L'analyse des graphiques nous permet de déterminer de quelle manière les différents temps sociaux se regroupent selon les critères que nous venons d'expliquer, pour former des organisations distinctes d'emploi du temps. Il est ainsi possible de saisir trois aménagements différents de l'emploi du temps, qui sont similaires en 1992 et en 1998.

Première configuration d'emploi du temps : fortes responsabilités professionnelles et une raréfaction du temps libre.

À droite du plan factoriel, nous retrouvons les emplois du temps ayant de fortes responsabilités professionnelles qui semblent occuper la majorité de l'organisation du temps de ces personnes (voir figure 1 et 2, p.56-57). Nous constatons en effet que les seules activités



La trajectoire de la variable « travail rémunéré » (*trv1*, *trv2*, *trv3*) nous montre que plus le temps de travail rémunéré augmente et plus les durées consacrées aux autres activités diminuent.



Nous voyons la même raréfaction du temps produit par le temps de travail rémunéré (*trvl1*, *trvl2*, *trvl3*) et pas uniquement pour les activités discrétionnaires, mais également pour les activités à contraintes modulables, comme le démontre la trajectoire suivie par les activités de travaux domestiques (*maison1*, *maison2*, *maison3*) dont les durées diminuent à mesure qu'augmentent celles de travail rémunéré.

associées à cette configuration sont des activités de soins personnels (repas et sommeil) ainsi que les travaux domestiques, c'est-à-dire des « contraintes modulables » pratiquées sur les plus faibles durées possibles (temps1)¹¹. Aucune activité discrétionnaire (activités de détente et activités participation sociale) ne s'associe spontanément dans cette section du plan factoriel.

Cet emploi du temps comporte très peu de temps libre puisque les activités de détente qui peuvent être associées à cette organisation du temps sont celles présentant des durées nulles (0 minute). La seule activité de détente pouvant être associée aux durées fortes de travail rémunéré est l'écoute de la télévision, mais sur de courtes périodes, bien que son association soit plus distincte en 1998 qu'en 1992. Ceci n'est pas vraiment étonnant compte tenu que la télévision représente l'activité de détente la plus accessible, même lorsque les personnes sont très contraintes dans leur emploi du temps. Cette configuration illustre donc un emploi du temps où la raréfaction du temps libre semble très prononcée.

Deuxième configuration d'emploi du temps : l'organisation « moyenne » du temps.

Pour les deux années, mais de façon un peu plus prononcée en 1992 qu'en 1998, nous retrouvons une organisation « moyenne » du temps (voir figure 1 et 2, p. 56-57). En effet, plusieurs temps sociaux viennent se regrouper autour (ou très près) de l'origine des axes qui correspond au profil-moyen. Ces activités semblent donc être plus caractéristiques de l'ensemble des personnes plutôt que d'un type particulier (Lebart et Salem, 1988). En fait, la présence de cet emploi du temps moyen n'est pas vraiment surprenante puisque nous y retrouvons la double obligation professionnelle et domestique, de même que les activités qui sont largement non pratiquées (temps1) par les individus comme les activités d'engagement social ou, inversement, celles qui sont massivement pratiquées par les personnes comme les activités de sociabilité dans le domaine privé ainsi que l'écoute de la télévision.

Troisième configuration d'emploi du temps : fortes obligations domestiques et mode de vie intérieur.

À gauche du plan factoriel, nous retrouvons l'emploi du temps ne comportant pas de responsabilités professionnelles, mais de fortes obligations domestiques (voir figure 1 et 2, p. 56-57). Cet emploi du temps ne semble pas présenter une raréfaction du temps libre aussi prononcée par rapport à la configuration précédente, puisque nous voyons que les activités de soins personnels sont pratiquées sur de longues périodes de la journée. En fait, la plupart des activités discrétionnaires se positionnent dans cette section du plan factoriel. Ces activités semblent donc associées spontanément à un emploi du temps où les responsabilités professionnelles sont minimales.

Les activités discrétionnaires clairement associées à cet emploi du temps sont les activités culturelles et religieuses ainsi que les activités de détente intérieures, soit les activités liées à un média (lecture, musique ou radio) ainsi que l'écoute de la télévision sur de longues périodes. Ces associations sont encore une fois plus visibles en 1998 qu'en 1992. C'est également dans

¹¹ La description détaillée des variables et des modalités utilisées pour les AFC est résumée dans le tableau II du chapitre 3 (voir p.49).

cet emploi du temps que nous retrouvons la pratique d'activités de sociabilité dans le domaine privé, ce qui est toutefois beaucoup plus marqué en 1998 qu'en 1992. Nous pouvons ainsi parler d'un mode de vie plus intérieur, en raison des activités discrétionnaires qui sont associées à cet emploi du temps. Quant aux activités de détente se déroulant à l'extérieur du domicile et aux activités de participation sociale, elles se positionnent dans cette partie du plan factoriel et semblent donc associées à l'emploi du temps sans temps de travail et au mode de vie intérieur.

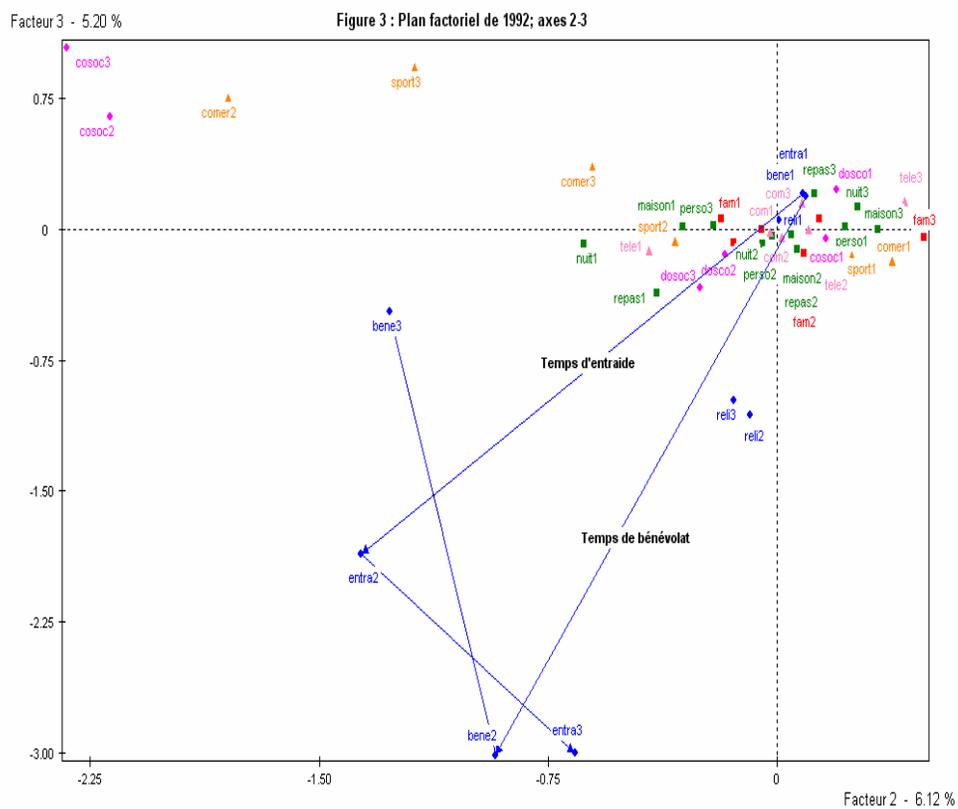
Deuxième plan factoriel : l'organisation du temps libre et la pratique des activités discrétionnaires.

Nous devons nous tourner vers le second plan factoriel pour avoir une information plus précise sur la pratique des activités discrétionnaires.

Mixité des obligations et mode de vie à la fois intérieur et extérieur.

Comme nous le constatons en regardant les plans factoriels (voir figure 3 et 4, p. 60-61), il est possible de parler de deux pratiques opposées d'activités discrétionnaires puisque nous trouvons ces deux profils aux deux extrémités du graphique. D'une part, nous voyons se regrouper les activités de détente se déroulant à l'extérieur du domicile (les activités sportives; *sport* et les loisirs généraux; *comer*) en plus des activités de sociabilité se déroulant dans le domaine public (*cosoc*). Ceci traduit une organisation du temps libre se déroulant à l'extérieur du domaine privé. D'autre part, à l'opposé du plan factoriel, nous retrouvons les activités d'engagement social où ce sont les activités de bénévolat sur de faibles périodes et les activités d'entraide sur de fortes périodes qui caractérisent cette organisation du temps libre. Un peu en retrait, nous retrouvons aussi les activités de bénévolat et d'entraide sur les autres durées, et à proximité, les activités culturelles et religieuses se regroupant côte à côte. Ce positionnement particulier des durées consacrées au bénévolat et à l'entraide pourrait traduire une incidence différente de ces activités dans l'aménagement du temps, en obéissant à des logiques différentes d'organisation. L'organisation du temps discrétionnaire traduit également une configuration du temps libre se déroulant dans le domaine public puisque la plupart de ces activités nécessitent, à l'instar de celles qui composent la configuration précédente, que les personnes sortent de chez elles et qu'elles interagissent avec d'autres personnes, contrairement aux loisirs liés à un média ou l'écoute de la télévision. Il est ainsi possible de caractériser cette organisation du temps libre comme engagée dans la communauté et les réseaux sociaux, tandis que la première traduit plutôt une participation active dans les réseaux de sociabilité et dans les activités de détente.

En 1992, il est quelque peu difficile d'associer ces deux configurations du temps libre à une configuration d'emploi du temps. En effet, il y avait un rapprochement de l'organisation « moyenne » du temps et de celle comportant de fortes responsabilités professionnelles. En 1998, ces deux configurations se sont distinguées l'une de l'autre, ce qui indique une certaine différenciation dans la pratique des activités de détente et, par extension, dans l'organisation du temps libre.



Nous constatons que les activités de bénévolat (*béné1*, *béné2*, *béné3*) et d'entraide (*entra1*, *entra2*, *entra3*) s'opposent à la pratique d'activités de détente (*comer*, *sport*, *cosoc*). Ceci suggère une organisation du temps libre opposant la pratique d'activités de détente à l'engagement social.

Ainsi, en 1998, les activités d'engagement dans la communauté et les réseaux sociaux peuvent être un peu plus associées à l'emploi du temps « moyen » : l'emploi du temps combinant les doubles obligations professionnelles et domestiques. À l'inverse, la pratique des activités de détente se déroulant à l'extérieur du domicile et les activités de sociabilité dans le domaine public peuvent être plus clairement associées à l'emploi du temps comportant de fortes responsabilités professionnelles. Quant aux activités de sociabilité dans le domaine privé, elles se retrouvent à mi-chemin entre ces deux emplois du temps.

Fortes obligations domestiques et mode de vie intérieur.

Pour l'emploi du temps caractérisé par de fortes obligations domestiques, l'analyse du second graphique confirme le mode vie intérieur qu'il suggérait dans le premier plan factoriel (voir figure 3 et 4, p. 60-61). En effet, nous voyons que les activités de détente clairement associées à cet emploi du temps sont l'écoute de la télévision ainsi que les loisirs associés à un média sur de longues périodes de leur temps libre. L'absence de temps de travail dans l'organisation du temps se concrétise donc par l'adoption d'un emploi du temps tourné vers l'intérieur du domicile, puisque la plupart des activités se déroulent dans ce contexte, sur de longues périodes. Nous pouvons dès lors caractériser cette configuration comme un emploi du temps tourné vers le domaine privé qu'est la résidence des personnes.

Conclusion.

Nous avons ainsi déterminé trois modèles différents d'organisation de l'emploi du temps pour les individus de 25 à 49 ans. D'abord, nous retrouvons des individus dont l'emploi du temps est libre des responsabilités professionnelles, mais présentant de fortes obligations domestiques qui traduit un mode de vie tourné vers le domaine privé, en raison de son organisation du temps libre se déroulant à l'intérieur de ce domaine. À l'opposé de ce premier type, nous retrouvons les individus dont l'emploi du temps présente de fortes responsabilités professionnelles mais qui traduit tout de même un mode de vie plus extérieur qu'intérieur. En effet, l'organisation du temps libre comporte la pratique d'activités de détente se déroulant largement dans le domaine public. Enfin, nous retrouvons un emploi du temps moyen composé des doubles obligations professionnelle et domestique ainsi qu'une organisation du temps discrétionnaire à mi-chemin entre la pratique d'activités de détente intérieures, comme l'écoute de la télévision ou les loisirs liés à un média, et la pratique d'activités d'engagement social. Ces activités traduisent le mode de vie extérieur, tout en témoignant d'une organisation du temps libre à mi-chemin entre le domaine public et le domaine privé. Les activités de participation sociale se replacent ainsi dans une organisation de l'emploi du temps qui n'est pas dénuée de contrainte puisque nous retrouvons à la fois les responsabilités professionnelles et les obligations domestiques dans cet emploi du temps quotidien.

Les analyses des correspondances nous ont également démontré la stabilité de notre typologie des temps sociaux. En effet, la grande similarité existant entre les analyses de 1992 et de 1998 nous démontre la possibilité et la pertinence de comparer ces deux années d'enquêtes à l'aide des types d'activités qui structurent l'emploi du temps, tel qu'il se présente

dans les analyses factorielles. Ceci nous permet donc de faire des comparaisons quant à la manière dont le temps est organisé entre les deux années, en sachant que les différences ou les changements observés ne sont pas attribuables à des modifications radicales dans la manière des individus d'employer leur temps. En effet, ce ne sont pas les légers changements observés qui transforment de façon majeure la structure sous-jacente au sein de nos données. Dès lors, nous pouvons avancer dans notre recherche et débiter nos analyses.

Chapitre 5 : L'évolution de la participation sociale entre 1992 et 1998.

Les résultats des analyses factorielles des correspondances nous ont ainsi confirmé la stabilité de notre découpage des diverses activités en temps sociaux et la pertinence de comparer au moyen de cette typologie les deux années d'enquête dont nous nous servons. Nous pouvons dès lors faire un pas en avant dans notre étude et sortir de la perspective exploratoire des analyses factorielles des correspondances pour déterminer s'il est advenu des changements, entre 1992 et 1998, quant à la participation des individus âgés de 25-49 ans aux activités de participation sociale et au temps de participation qui leur est consacré. Notre objectif est donc de déterminer quelle évolution a suivi la participation sociale durant cette période de six ans. Rappelons ici que nous concevons la participation comme étant composée d'une part des activités d'engagement social, soit les activités de bénévolat, d'entraide et les activités religieuses et culturelles et, d'autre part des activités de sociabilité se déroulant soit dans le domaine privé (à l'intérieur du domicile) soit dans le domaine public (à l'extérieur du domicile).

Pour atteindre cet objectif, nous nous demandons d'une part, (1.) *est-ce que la proportion de participants (taux de participation) à au moins une activité, a augmenté (ou diminué) entre 1992 et 1998?* et, d'autre part, (2.) *est-ce que le nombre d'heures (temps de participation) consacrées à ces activités a augmenté (ou diminué) durant cette période?* Le fait de prendre en compte ces deux dimensions (le taux de participation et le temps de participation) va nous permettre de poser des conclusions précises et nuancées sur l'évolution des activités de participation, puisque les tendances relatives au temps de participation peuvent venir nuancer celles présentes dans le taux de participation et inversement. En effet, il est possible que nous constatons une baisse de la participation des activités d'engagement social et plus précisément pour la participation formelle, comme l'affirme Putnam (1995; 1996; 2000). Mais, cette diminution peut être nuancée par l'existence d'un « noyau dur » de participants, c'est-à-dire une proportion de participants consacrant de longues périodes de leur journée à leur pratique et qui assument, par conséquent, une plus grande partie des obligations et des responsabilités, comme l'ont constaté Selbee et Reed (2000) au Canada.

Nous nous demandons également (3.) *s'il existe des différences dans l'évolution des habitudes de participation des femmes et des hommes?* Ce sont en effet les femmes qui sont les plus susceptibles de ressentir les pressions temporelles reliées à la « double journée de travail », c'est-à-dire la double contrainte engendrée par les responsabilités professionnelles et les obligations familiales et domestiques, et ainsi ressentir plus fortement l'impression de manquer de temps, surtout qu'il y aurait une augmentation de la charge de travail (Fast et Frederick, 2001; Helly et Mazalto, 2002) venant exacerber cette impression. Comme les femmes de notre échantillon sont particulièrement susceptibles d'être contraintes par ces doubles exigences, il est possible que nous observerons plus de changement chez les femmes que chez les hommes.

L'évolution du taux de participation : une augmentation et une diminution.

D'emblée, nous constatons que les Canadiens et les Canadiennes âgés de 25 à 49 ans ont augmenté leur participation entre 1992 et 1998 lorsque nous considérons simultanément les activités d'engagement social et les activités de sociabilité (voir tableau III, p.65). En effet, il est possible d'observer une augmentation de la participation à au moins une de ces activités, et cette hausse est essentiellement due à l'augmentation de la participation sociale des femmes. Bien que la participation des hommes soit également à la hausse, elle n'est pas statistiquement significative.

Tableau III : Taux de participation à au moins une activité d'engagement social et de sociabilité.

	1992 / 1998 (valeur Z)
Échantillon	55.8% → 59.5% (3.81 ^{***})
Femmes	60% → 65.4% (3.86 ^{***})
Hommes	51.5% → 53.7% (1.57)

* = alpha de 90% ** = alpha de 95% *** = alpha de 99%

En distinguant les activités d'engagement social des activités de sociabilité, nous constatons que cette augmentation globale est le résultat de la hausse de la participation des femmes et des hommes aux activités de sociabilité (voir tableau IV, p.65), puisque la participation des activités d'engagement social est restée stable, ne présentant aucun changement significatif (voir tableau V, p.66).

Tableau IV : Taux de participation à au moins une activité de sociabilité.

	1992 / 1998 (valeur Z)
Échantillon	50.8% → 55.2% (4.49 ^{***})
Femmes	55.5% → 60.9% (3.94 ^{***})
Hommes	46.1% → 49.6% (2.32 ^{***})

* = alpha de 90% ** = alpha de 95% *** = alpha de 99%

Il semble ainsi s'être produit une augmentation de la participation dans les réseaux de sociabilité, tandis que la participation dans les réseaux communautaires et sociaux est restée constante (voir tableau V, p.66). La participation sociale semble donc suivre, à première vue, une évolution largement positive, puisque les tendances observées oscillent entre augmentation et stabilité, tout dépendant de quel type d'activité nous observons.

Tableau V : Taux de participation à au moins une activité d'engagement social.

	1992 / 1998 (valeur Z)
Échantillon	15.5% → 15.2% (0.43)
Femmes	17% → 17.1% (0.10)
Hommes	14% → 13.3% (0.73)

* = alpha de 90% ** = alpha de 95% *** = alpha de 99%

Cependant, ce constat est ébranlé lorsque les activités de participation sociale sont distinguées les unes des autres. En effet, la stabilité globale observée au sein des activités d'engagement social dissimule une baisse du taux de participation des hommes dans la pratique de ces activités et plus précisément dans la pratique d'activités d'entraide et du bénévolat (voir colonne 3, tableau VI, p.66). À l'inverse, les femmes n'ont pas modifié leurs habitudes de participation à ces activités, elles sont proportionnellement aussi nombreuses en 1992 qu'en 1998 (voir colonne 2, tableau VI, p.66). Nous constatons donc que ce sont exclusivement les hommes qui ont modifié leurs habitudes de participation pour les activités d'engagement social.

Tableau VI : Taux de participation à une activité d'engagement social et de sociabilité (activités détaillées).

Activités	1992 / 1998 (Valeur Z)		
	Échantillon	Femmes	Hommes
Engagement social			
Bénévolat	8.2% → 6.9% (2.60**)	9% → 8.1% (1.16)	7.3% → 5.8% (2.17**)
Entraide	7.7% → 6.9% (1.60)	7.8% → 8.2% (0.53)	7.7% → 5.6% (3.01**)
Activités religieuses	4.8% → 4.4% (0.98)	6.2% → 5.3% (1.39)	3.4% → 3.5% (0.20)
Sociabilité			
Sociabilité privée	47.7% → 52.4% (4.70***)	53.2% → 58.5% (3.84***)	42.1% → 46.3% (3.02***)
Sociabilité publique	6.7% → 7.3% (1.20)	5% → 6.9% (2.88***)	8.5% → 7.8% (0.92)

* = alpha de 90% ** = alpha de 95% *** = alpha de 99%

L'apparente stabilité de la participation à l'engagement social est donc fortement remise en question par la diminution des hommes dans la pratique des activités qui forment le « cœur » de l'engagement social. Ceci vient donc jeter une ombre sur l'évolution des habitudes de participation des hommes aux activités de bénévolat et d'entraide.

Les tendances observées quant à l'évolution de la participation nous invitent à poser un constat nuancé. D'une part, il est possible d'affirmer que la participation au sein des activités de sociabilité a augmenté entre 1992 et 1998 et ce, tant pour les femmes que pour les hommes. En effet, l'augmentation globale des activités de sociabilité se maintient, même lorsque les deux types d'activités sont distingués l'un de l'autre (voir tableau VI, p.66). Ce sont cette fois les femmes qui présentent le plus de changements dans leurs habitudes de participation, puisque nous voyons qu'elles ont augmenté leur participation pour l'ensemble des activités de sociabilité,

soit celles se déroulant dans le domaine privé et dans le domaine public. En fait, il est même possible d'observer un certain rapprochement des habitudes masculines et féminines concernant la pratique de leur sociabilité, puisque les femmes en augmentant leur participation aux activités de sociabilité publique, se rapprochent des habitudes masculines envers la pratique de cette forme de sociabilité. À l'inverse, les hommes se rapprochent des habitudes féminines de participation, puisqu'ils ont augmenté leur participation aux activités de sociabilité privée. D'autre part, les hommes ont grandement diminué leur participation aux activités d'engagement social et, plus précisément, au sein du bénévolat et de l'entraide, alors que les femmes ont conservé proportionnellement la même participation entre 1992 et 1998. Il est dès lors possible de conclure que l'évolution de la participation sociale est caractérisée par une diversification des pratiques pour les hommes et les femmes envers les activités d'engagement social et de sociabilité, puisque leur évolution, entre 1992 et 1998, ne présente pas une tendance unique et linéaire pour l'ensemble des activités ni pour l'ensemble des participants. Nous pouvons toutefois affirmer que les différences de genre se sont accrues pour les activités d'engagement social (bénévolat et entraide) et qu'elles se sont atténuées pour les activités de sociabilité (privée et publique). Il s'est donc produit une différenciation en même temps qu'un rapprochement des habitudes féminines et masculines de participation.

Nous pouvons résumer l'évolution de la participation en affirmant que les activités de sociabilité ont connu une évolution essentiellement positive, puisqu'une plus grande proportion d'hommes et de femmes pratiquent quotidiennement une de ces activités. Nous pouvons ainsi conclure à la vitalité de la participation dans les réseaux de sociabilité, et particulièrement celle se déroulant dans le domaine privé où près d'une personne sur deux pratique sa sociabilité dans ce contexte. La participation aux activités bénévoles et d'entraide semble se trouver dans une situation plus précaire, compte tenu de la diminution de la pratique des hommes. Ceci nous fait conclure à une certaine fragilité de la participation aux activités d'engagement social et particulièrement aux activités de bénévolat et d'entraide. Les activités religieuses et culturelles sont les seules activités à ne présenter aucun changement significatif entre 1992 et 1998, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes. Ces activités constituent ainsi une exception parmi les activités de participation sociale.

L'évolution du temps de participation.

Le bénévolat : la présence d'un « noyau dur » de bénévoles.

En ce qui concerne l'évolution du temps de participation, nous constatons que la proportion de personnes consacrant de longues durées au bénévolat a augmenté entre 1992 et 1998. Cependant, ce sont essentiellement les femmes qui ont augmenté leur temps de participation, en étant proportionnellement plus nombreuses à consacrer plus d'une heure de leur journée à la pratique de ces activités (voir tableau VII, p.68).

Tableau VII : Temps consacré aux activités de bénévolat.

Activité	Temps de participation	1992 vs 1998		
		Échantillon	Femmes	Hommes
Bénévolat	Moins de 1 heure	63.5% → 52.2%	70.3% → 53.8%	54.9% → 49.9%
	Plus de 1 heure	36.5% → 47.8%	30.8% → 46.2%	42.6% → 50.1%
	Valeur Z	3.23***	3.59***	0.92

* = alpha de 90% ** = alpha de 95% *** = alpha de 99%

Quant aux hommes, ils n'ont pas vraiment modifié le temps consacré au bénévolat, puisqu'ils étaient déjà plus nombreux que les bénévoles féminins à consacrer de longues périodes de leur journée au bénévolat en 1992, ce qu'ils ont maintenu en 1998. Les hommes bénévoles n'ont donc pas vraiment allongé leur temps de participation.

Les changements dans la pratique des femmes témoignent également d'un rapprochement entre les conduites masculines et féminines quant au temps consacré à l'engagement bénévole, puisque peu de femmes, en 1992, consacraient plus d'une heure de leur journée aux activités de bénévolat alors qu'un bénévole masculin sur deux, environ, accordaient ces durées à leur engagement la même année. Six ans plus tard, les femmes ont adopté des pratiques similaires à celles des hommes puisqu'une bénévole sur deux consacre désormais plus d'une heure par jour à l'engagement dans la communauté.

Il s'est donc produit une diminution de la proportion des personnes consacrant de courtes durées (moins d'une heure par jour) au bénévolat, diminution qui s'est accompagnée d'une augmentation de celles accordant de longues périodes (plus d'une heure par jour) à la pratique de ces activités, ce qui dévoile l'existence d'un « noyau dur » de bénévoles, désormais constitué par (presque) autant de femmes que d'hommes.

L'entraide : l'augmentation des personnes faiblement engagées.

Parallèlement à cette augmentation de la proportion des bénévoles consacrant de longues périodes à leur engagement, nous observons la tendance inverse en ce qui concerne la pratique des activités d'entraide, soit une réduction de la proportion des personnes y accordant plus d'une heure. En d'autres termes, nous constatons qu'une plus grande proportion de personnes consacrent de courtes durées (moins d'une heure) à la pratique de ces activités d'aide et de services (voir tableau VIII, p.69). Cette diminution du temps de participation est le résultat d'une réduction de la part des femmes puisque, à l'instar des activités de bénévolat, les hommes n'ont que peu réduit le nombre d'heures consacrées à leur participation, les changements ne sont pas significatifs.

Les activités d'engagement social ont donc suivi une évolution différente quant au temps de participation qui leur est accordé entre 1992 et 1998, en suivant respectivement des directions opposées. Ainsi, plus de personnes accordent plus de temps au bénévolat, tandis que plus de personnes consacrent moins de temps aux activités d'entraide.

Tableau VIII : Temps consacré aux activités d'entraide.

Activité	Temps de participation	1992 vs 1998		
		Échantillon	Femmes	Hommes
Entraide	Moins de 1 heure	51.3% → 58.5%	55.7% → 64.1%	46.8% → 50.4%
	Plus de 1 heure	48.7% → 41.5%	44.3% → 35.9%	53.2% → 49.6%
	Valeur Z	2.00**	1.75*	0.66

* = alpha de 90% ** = alpha de 95% *** = alpha de 99%

Les activités de sociabilité : entre augmentation et diminution du temps de participation.

En nous tournant vers les activités de sociabilité, nous observons les mêmes tendances évolutives au sein de ces activités que celles mises en lumière pour les activités d'engagement social. D'une part, nous constatons une augmentation de la proportion des personnes consacrant de longues périodes à la pratique des activités de sociabilité se déroulant dans le domaine public (voir tableau IX, p.69). Cette fois, ce sont tant les femmes que les hommes qui ont augmenté les durées consacrées à la pratique de ces activités. Ceci vient également renforcer le constat du rapprochement des comportements masculins et féminins concernant leurs habitudes de sociabilité.

Tableau IX : Temps consacré aux activités de sociabilité dans le domaine public.

Activité	Temps de participation	1992 vs 1998		
		Échantillon	Femmes	Hommes
Sociabilité domaine public	Moins de 1 heure	46.8% → 38.3%	55.9% → 44.9%	41.5% → 32.6%
	Plus de 1 heure	53.2% → 61.7%	44.1% → 55.1%	58.5% → 64.4%
	Valeur Z	2.36**	1.93*	1.89*

* = alpha de 90% ** = alpha de 95% *** = alpha de 99%

D'autre part, nous constatons la tendance inverse pour les activités de sociabilité se déroulant dans le domaine privé, soit une diminution de la proportion des personnes consacrant de longues périodes de leur journée à la pratique de ces activités (voir tableau X, p.70). Encore une fois, ce sont tant les femmes que les hommes qui ont diminué le nombre d'heures consacrées à leur participation. Cependant, comme la majorité des 25-49 ans pratique une activité de sociabilité dans le domaine privé, nous avons changé le point de coupure à plus ou moins deux heures par jour puisque la majorité des participants consacrent au moins une heure de leur journée à la pratique de ces activités. Ceci vient nuancer la diminution des personnes faisant une activité de sociabilité sur de longues périodes, puisque la pratique sur de courtes durées (moins de 2 heures) représente tout de même un investissement considérable de temps pour une seule journée, confirmant en fait la vitalité de la participation des 25-49 ans dans leurs réseaux de sociabilité.

Tableau X : Temps consacré aux activités de sociabilité dans le domaine privé.

Activité	Temps de participation	1992 vs 1998		
		Échantillon	Femmes	Hommes
Sociabilité domaine privé	Moins de 2 heures	56.2% → 63.2%	56.7% → 61.8%	55.6% → 65%
	Plus de 2 heures	43.8% → 36.8%	43.3% → 38.2%	44.4% → 35%
	Valeur Z	5.38***	2.83**	4.59***

* = alpha de 90%

** = alpha de 95%

*** = alpha de 99%

L'évolution complexe du temps de participation.

À l'instar des tendances du taux de participation, celles mises à jour pour le temps de participation ne suivent pas une évolution linéaire, puisqu'il s'est produit simultanément une augmentation de la proportion des personnes qui consacrent de longues périodes de leur journée aux activités de bénévolat et de sociabilité se déroulant dans le domaine public ainsi qu'une diminution de la proportion des personnes consacrant beaucoup de temps à la pratique des activités d'entraide et de sociabilité se déroulant dans le domaine privé.

Il est toutefois important de préciser que ces changements dans le temps de participation sont le résultat de changements dans les habitudes de participation des femmes, puisque ce sont elles qui sont responsables de l'évolution du temps consacré aux activités d'engagement, contrairement aux tendances dans la participation qui résultent principalement des changements des habitudes des hommes à les pratiquer. Pour les activités de sociabilité, ce sont cette fois autant les hommes que les femmes qui ont modifié leurs habitudes dans le nombre d'heures consacrées à leur pratique. Nous pouvons également parler d'un recentrage dans le domaine privé. En effet, nous avons constaté que les activités de participation se déroulant dans la sphère publique sont soit en diminution pour leur pratique, dans le cas du bénévolat, soit une activité de sociabilité dans le domaine public somme toute marginale par rapport à la sociabilité dans la sphère privée. Les activités de participation se déroulant dans la sphère privée sont non seulement plus massivement pratiquées par les 25-49 ans (sociabilité privée), mais elles ont connu des changements moins prononcés (entraide) concernant le temps qu'il leur est consacré. Les activités s'effectuant dans le domaine privé semblent ainsi présenter une certaine vitalité par rapport à celles du domaine public, ce qui traduit une certaine recentrage des habitudes de participation dans la sphère privée. Ceci peut signifier que les activités de participation informelle sont plus près des pratiques sociales quotidiennes des individus, d'où les changements moins prononcés pour ces activités que celles de participation dans le domaine public.

La seule exception se retrouve encore une fois au sein des activités religieuses et culturelles, puisque ces activités ne présentent, comme nous l'avons vu précédemment, aucun changement quant à leur participation, ni quant au nombre d'heures qui leur sont consacrées. Dans ce cas précis, la dimension proprement religieuse de ces activités n'est sans doute pas étrangère à leur stabilité et à leur constance au cours de la période, puisque leur pratique, en faisant appel à la foi et aux croyances des participants, peut précisément favoriser cette stabilité et cette régularité

dans les heures consacrées à la participation. Ceci semble donc garantir d'une certaine pérennité des activités religieuses et culturelles, garantie dont ne jouissent pas l'ensemble des activités de participation sociale. Devant ce constat, nous n'incluons plus ces activités dans celles de participation sociale. Cependant, puisque la pratique religieuse est fortement liée à l'engagement social, nous analyserons cette influence au cours du prochain chapitre.

L'évolution de la participation sociale : la diversification des habitudes de participation.

L'évolution suivie par les activités de participation sociale s'avère donc plus complexe que ce que laissait présager Putnam, lorsqu'il affirme qu'elles sont simplement en diminution. En effet, l'évolution suivie par la participation sociale est tout, sauf linéaire. D'abord, concernant la participation, nous constatons que les différentes tendances oscillent entre une augmentation de la participation pour les hommes et les femmes pour l'ensemble des activités de sociabilité. Puis, pour les activités d'engagement social, nous observons une stabilité dans la participation des femmes alors que les hommes ont diminué leur participation au sein des activités d'entraide et de bénévolat. Nous pouvons donc conclure d'une part, à la vitalité de la participation des 25-49 ans dans leurs réseaux de sociabilité et, d'autre part, à la précarité de la participation dans les réseaux communautaires et sociaux, bien que cette précarité de l'engagement social résulte bien plus des changements marqués dans les habitudes de participation des hommes, alors que les changements au sein de la participation aux activités de sociabilité soit le résultat des modifications des habitudes chez les deux sexes, où nous pouvons parler d'un rapprochement dans leurs habitudes de sociabilité.

Ensuite, en ce qui concerne temps de participation, nous observons aussi deux tendances distinctes, allant encore une fois dans des directions opposées. D'une part, il s'est produit une diminution des heures consacrées par les participants à la pratique des activités d'entraide et des activités de sociabilité se déroulant dans le domaine privé et, d'autre part, une augmentation des heures consacrées par les participants à la pratique des activités de bénévolat et des activités de sociabilité se déroulant dans le domaine public. La diminution de la proportion de personnes consacrant de longues périodes aux activités correspond ainsi à un phénomène de réduction du temps de participation d'entraide et de sociabilité privée, tandis que l'augmentation de la proportion des personnes consacrant de longues durées aux activités traduit plutôt un phénomène de polarisation du temps de participation du bénévolat et de sociabilité publique. Pour les activités de bénévolat, la polarisation du temps de participation vient confirmer l'existence d'un « noyau dur » de participants. La présence de ce « noyau dur » vient en fait nuancer la diminution de la proportion des hommes à y participer, puisque sa présence traduit le fait qu'il subsiste toujours des personnes qui consacrent de longues périodes de leur journée à la réalisation de ces activités, malgré la perte de certains participants. De plus, ce « noyau dur » de bénévoles s'est féminisé entre 1992 et 1998, puisque ce sont essentiellement les femmes qui ont augmenté le nombre d'heures qu'elles consacrent à la pratique du bénévolat. Il en résulte que le « noyau dur » est désormais presque autant masculin que féminin, ce qui n'était pas le cas six ans plus tôt.

Ainsi, ces changements tant au plan du taux de participation qu'au plan du temps de participation traduisent une diversification des habitudes de participation des femmes et des hommes âgés de 25 à 49 ans ainsi qu'un rapprochement entre les hommes et les femmes. Plus précisément, les femmes ont plus diversifié leurs habitudes concernant le temps de participation qu'elles accordent aux diverses activités, tandis que les hommes ont plutôt modifié leurs habitudes de participation en tant que telles, ce qui se traduit par une diminution de l'engagement social. Malgré cette diversification, nous constatons que les hommes et les femmes se rapprochent dans leurs habitudes de participation, et plus précisément pour la sociabilité, mais aussi le bénévolat. Cette diversification nous force donc à poser une conclusion nuancée quant à l'évolution qu'ont suivi les activités de participation sociale, puisque le croisement des tendances observées dans la participation et dans le temps de participation, nous amène à conclure que la participation sociale n'est pas foncièrement en danger, mais que sa vitalité est relative selon le type d'activité et donc, variable entre les différentes activités. Ainsi, nous pouvons affirmer que l'évolution des activités de sociabilité est largement positive, tandis que l'évolution suivie par les activités d'engagement social (bénévolat et entraide) les placent dans une situation plus précaire.

Le bénévolat.

Bien que l'existence du « noyau dur » de bénévoles soit un élément positif de cette activité, cette situation peut devenir précaire si l'ensemble de la réalisation des activités bénévoles repose exclusivement sur ces personnes fortement engagées et si les tendances observées se maintiennent dans le temps, soit la diminution de la proportion des participants ainsi que la polarisation du temps de participation. Il est possible de faire l'hypothèse que ces tendances peuvent venir précariser tant le maintien de l'engagement que le renouvellement du bassin des bénévoles.

En effet, un engagement soutenu (plus d'une heure) amène de plus lourdes obligations pour les participants, ce qui pourrait créer une impression de surcharge de travail ou d'obligations pour les participants. Cette surcharge de responsabilités pourrait ainsi rendre l'engagement bénévole trop exigeant, surtout lorsque ces obligations se combinent aux autres responsabilités qu'assument déjà les participants, ce qui pourrait mener à l'abandon de l'engagement. Il est également possible de penser que la diminution du nombre de bénévoles pourrait multiplier la sollicitation auprès des bénévoles déjà engagés à s'impliquer davantage : ce n'est pas parce que le nombre de bénévoles a diminué que le nombre de tâches à accomplir et d'obligations à assumer a également suivi la même tendance, loin de là. Ainsi, il se pourrait que les bénévoles fortement engagés soient l'objet de plus de demandes afin qu'ils assument un plus grand nombre de responsabilités, puisque la sollicitation est souvent dirigée vers les personnes déjà impliquées et assurant déjà d'autres obligations, ce qui pourrait entraîner une fatigue accrue chez ces personnes. Le renouvellement des bénévoles pourrait également être plus difficile, si les exigences équivalent à celles que s'impose le « noyau dur » de bénévoles. En effet, la méthode de recrutement de nouveaux membres la plus efficace est la sollicitation par des

personnes déjà impliquées auprès des membres de leurs réseaux sociaux (amis, parenté, connaissances, collègues etc.). Ainsi, le recrutement le plus efficace se fait auprès de personnes qui sont en mesure de constater la surcharge de travail qu'engendre l'engagement, puisqu'elles sont en mesure de constater la somme de travail que représente l'engagement bénévole : elles seraient conscientes de la somme de temps par jour que devrait prendre leur engagement, en comparaison avec l'intensité dont font preuve les bénévoles du « noyau dur ». Ainsi, la double tendance à la diminution de la participation et à la polarisation du temps de participation pourrait constituer un facteur exacerbant la précarité en créant des mécanismes défavorables au maintien et au renouvellement de l'engagement bénévole.

L'entraide.

La réduction du temps de participation au sein des activités d'entraide traduit une plus grande précarité, précisément parce que moins de personnes consacrent plus de temps à sa pratique. Cependant, cette réduction du temps de participation peut s'interpréter de plusieurs façons. D'abord, la diminution du nombre d'heures consacrées aux activités d'entraide pourrait traduire un manque de temps qui serait plus prononcé en 1998 qu'en 1992. En effet, il serait logique de penser que les gens ont moins de temps discrétionnaire à consacrer à ces activités, ce qui expliquerait le fait qu'une plus grande proportion de participants, et notamment les femmes, consacrent de plus faibles durées à la pratique de ces activités.

Ensuite, la réduction du temps de participation pourrait également traduire la volonté des participants à cumuler un plus grand nombre d'activités au cours de la journée. En effet, la cumulativité serait un moyen efficace de maintenir l'engagement ne serait-ce qu'un minimum de temps, tout en permettant de réaliser les autres activités et les autres obligations qui doivent être quotidiennement assumées. D'un autre côté, cette cumulativité pourrait se transformer, à long terme, en un cercle vicieux en complexifiant l'organisation de l'emploi du temps, puisque concrètement la cumulativité fait en sorte que les personnes ont un plus grand nombre d'activités à réaliser au cours d'une seule et même journée. La cumulativité conduit également à une plus grande rigidité de l'emploi du temps parce que tout retard ou tout imprévu vient empiéter sur le déroulement et la réalisation des autres activités. Ainsi, le rythme soutenu des changements d'activités qu'exige la cumulativité pourrait exacerber les contraintes temporelles préexistantes et le sentiment de stress et de manque de temps, si la réduction du temps de participation correspond effectivement à un plus grand manque de temps. Dès lors, il devient logique de se demander jusqu'où la cumulativité pourrait aller avant que cette « solution » ne produise l'effet inverse et mène à l'abandon de l'activité afin de soulager la pression engendrée par une surcharge de l'emploi du temps? La cumulativité pourrait ainsi s'avérer être un moyen à court terme pour continuer d'assurer la pratique de certaines activités, mais à long terme, elle s'avérerait une solution précaire et ainsi, non durable.

Finalement, la diminution de temps de participation aux activités d'entraide pourrait également témoigner d'un changement de valeurs des participants. Nous avons constaté d'une part, une augmentation dans la participation aux activités de sociabilité et, d'autre part, une réduction de

la participation et du temps consacré aux activités d'entraide, en dépit précisément du fait que les individus entretiennent plus de contacts entre eux à travers la pratique plus soutenue de la sociabilité. Face à ces deux constats, nous posons l'hypothèse qu'il se serait peut-être produit une dissociation entre les activités de sociabilité et d'entraide. Il n'y aurait plus nécessairement d'obligations provenant de liens sociaux forts et étroits, c'est-à-dire que les personnes participent intensément dans leurs réseaux sans que cela ne leur confère certaines obligations qu'ils doivent assumer envers les membres de ces réseaux. Si cette dissociation se confirmait, elle viendrait précariser la situation dans laquelle se retrouvent les activités d'entraide, puisqu'une participation intense dans les réseaux de sociabilité ne se traduit plus en une participation dans les réseaux d'entraide.

Les activités de sociabilité.

L'augmentation de la participation des activités de sociabilité dans le domaine privé, désormais pratiquées par près d'une personne sur deux, traduit la vitalité des activités de sociabilité, mais témoigne également d'une sorte « d'effet *cocooning* » dans la pratique de la sociabilité chez les 25-49 ans. En effet, la sociabilité se déroule massivement dans le cadre privé qu'est le domicile des gens, en dépit de l'augmentation de la sociabilité dans le domaine public qui reste tout de même une activité pratiquée quotidiennement par une minorité de personnes. Ceci semble donc traduire le fait que le domicile est le contexte par excellence pour participer dans les réseaux de sociabilité pour les 25 à 49 ans, tant pour les femmes que pour les hommes, qui eux, sont plus enclins à les pratiquer dans ce contexte comparativement à leur pratique six années plus tôt.

Conclusion.

Comme nous venons de le constater, la participation sociale a suivi une évolution complexe, et ce en relativement peu de temps. Les activités de bénévolat et d'entraide ont suivi une évolution différente entre 1992 et 1998, mais uniquement quant au nombre d'heures qui leur sont consacrées. Les deux activités ont connu une baisse de leur taux de participation, en raison de la diminution des hommes. Quant au temps de participation, un plus grand nombre d'individus consacrent de courtes durées aux activités d'entraide, tandis que les activités de bénévolat présentent la tendance inverse. En effet, un plus grand nombre d'individus accordent de longues durées à leur pratique. Il est donc possible de parler de l'existence d'un « noyau dur » de bénévoles qui est en 1998 autant féminin que masculin. Ce dernier aspect de l'évolution est cependant dû essentiellement aux changements dans les habitudes de participation des femmes. Les hommes consacrent en effet les mêmes durées aux diverses activités de participation sociale. Il faut ainsi poser des constats nuancés quant à l'évolution de l'engagement social puisque, parallèlement aux tendances plutôt inquiétantes du taux de participation, il subsiste toujours des personnes qui consacrent de longues périodes de leur journée à la pratique de ces activités.

Dès lors, nous devons savoir de quelle manière ces participants sont en mesure de consacrer une telle intensité à leur engagement et, inversement, de déterminer ce qui pourrait rendre

compte de l'intensité moindre consacrée par certains participants à leurs activités d'engagement social. Le prochain chapitre se penche sur cette question.

Chapitre 6 : La participation sociale et l'organisation de l'emploi du temps; entre temps de travail et temps libre.

Nous venons de mettre en lumière l'évolution des activités de participation sociale au cours de la période de six ans que nous analysons. Nous allons à présent déterminer de quelle manière les personnes engagées en 1998 organisent leur journée afin d'assurer leur engagement dans la communauté et dans les réseaux sociaux. Pour répondre à cet objectif, nous nous demandons, dans un premier temps, (1.) *qu'est-ce qui distingue l'organisation de l'emploi du temps des personnes engagées de celles qui ne le sont pas?* Ceci nous amène à comparer la composition des emplois du temps, c'est-à-dire l'intensité moyenne consacrée par les participants et les non-participants aux diverses activités.

Nous portons une attention particulière aux personnes fortement engagées, soit celles qui consacrent plus d'une heure par jour à la réalisation de ces activités, puisque leur engagement représente un investissement considérable de temps qui est d'une importance capitale dans la production des ressources produites à travers les activités d'engagement social. En effet, pour les activités de bénévolat plus particulièrement, les personnes s'engageant fortement constituent un « noyau dur » de bénévoles : un certain nombre de participants consacrant plus de temps à la réalisation des activités d'engagement social. Ainsi, l'intensité différente consacrée à l'engagement social devrait donner lieu à des comportements différents entre les participants faiblement et fortement engagés quant à leur manière d'organiser leur temps. Comme nous l'avons constaté au chapitre précédent, l'entraide et le bénévolat suivent des évolutions différentes quant au temps qui leur est consacré. Ceci pourrait correspondre au fait que ces deux types d'engagement social, l'un plus formel, le bénévolat, l'autre plus informel, l'entraide, viennent s'insérer de manière différente dans l'organisation du temps, faisant ainsi en sorte que ces activités auraient une incidence différente sur l'emploi du temps, en donnant lieu à des comportements différents chez les participants.

Dans un deuxième temps, nous nous demandons (2.) *dans quelle mesure le temps de travail est déterminant dans le fait de s'engager et de consacrer de plus ou moins longues périodes à cet engagement?* Ceci nous amène à distinguer les emplois du temps selon la présence et l'intensité du temps de travail. Le travail rémunéré est en effet l'un des éléments les plus structurants du temps, d'une part parce qu'il peut représenter une part substantielle du temps disponible et, d'autre part parce qu'une fois que les gens sont engagés dans un emploi, ils acceptent des obligations dont il est difficile de se retirer par la suite. Les soins donnés aux enfants constituent un autre élément fortement structurant. Cependant, compte tenu du nombre limité de participants à l'enquête, il nous est impossible de procéder à la double division de notre échantillon selon l'intensité à la fois du travail et des soins. Nous avons donc pris le pari de mettre d'abord en relief l'influence du temps de travail, quitte à enregistrer les effets de l'engagement social sur l'intensité des soins.

La mise en relief du temps de travail s'est effectuée en fonction du fait que le travail rémunéré représente l'activité qui a le plus d'influence et de répercussion sur l'organisation du temps.

D'abord, le travail contraint les personnes à long terme, puisque le travail constitue un engagement qui se maintient dans le temps et qui oblige les personnes à consacrer de longues périodes de leur journée à sa réalisation. Ensuite, le travail contraint également les individus dans l'immédiat, au jour le jour, en raison de l'effet de raréfaction qu'il produit sur l'organisation quotidienne de l'emploi du temps. En effet, plus le temps de travail augmente et moins il reste du temps disponible pour la pratique d'autres activités. L'effet de raréfaction a donc une incidence directe sur la quantité de temps libre dont disposent les individus, ce qui limite par conséquent une pratique plus soutenue des activités discrétionnaires, dont font partie les activités d'engagement social (Prouteau et Wolff, 2002).

Le temps de travail est à ce point déterminant et structurant qu'il est nécessaire de se demander si son absence favorise un engagement soutenu et, à l'inverse, si sa présence défavorise le fait de s'engager, surtout lorsque ce temps de travail est élevé. De plus, la raréfaction du temps libre oblige les individus à faire des choix concernant quelles activités peuvent être pratiquées et pendant combien de temps (Prouteau et Wolff, 2002; Helly et Mazalto, 2002), ce qui amène les personnes soit à abandonner la pratique de certaines activités, soit à réduire l'intensité d'autres activités afin de contrecarrer les effets induits par le travail rémunéré et ainsi, permettre un plus grand cumul d'activités durant la même journée (Degenne, Lebeaux et Marry, 2002). Ces compressions se font principalement sur les activités où il est plus facile de le faire : les activités de détente et, plus précisément, l'écoute de la télévision ainsi que les activités de soins personnels, dont notamment, le temps consacré au sommeil. Ceci permet donc concrètement aux individus de se dégager du temps libre supplémentaire, même s'ils sont contraints par le temps de travail.

Finalement, il est indispensable de tenir compte des répercussions du genre des participants sur le temps de travail et l'organisation générale de l'emploi du temps. En effet, nous avons déjà constaté des différences entre les habitudes masculines et féminines de participation; mais plus important encore, ces éléments sont fortement « genrés » (*gendered*) (Hook, 2004). D'abord, les femmes constituent traditionnellement la grande majorité des participants au sein des activités d'engagement social (Neysmith et Reitsma-Street, 2005; Taniguchi, 2006). Or les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses à occuper un emploi rémunéré, en raison de leur entrée massive sur le marché du travail au cours des dernières décennies (Fast et Frederick 2001; Tremblay, 2003). Ce sont elles qui sont les plus susceptibles de subir les pressions et les contraintes temporelles provenant de la « double journée de travail » puisque, en dépit du fait que la plupart des femmes ont désormais un emploi et souvent à temps plein, ce sont encore elles qui assument la plus grande partie des obligations domestiques et familiales (Sayer, 2005). Ce fait se confirme dans nos données, puisque les femmes consacrent en moyenne de plus longues durées à ces activités, tandis que les hommes accordent plus de temps aux activités de détente, peu importe l'intensité du travail (ou son absence) ou l'intensité de l'engagement. L'ensemble de ces facteurs fait en sorte que les hommes et les femmes sont susceptibles d'adopter des comportements différents, non seulement envers l'organisation générale de l'emploi du temps, mais également envers les moyens (compression, cumulativité, abandon) mis

en oeuvre pour contrecarrer les effets contraignants provenant du travail et de la « double journée de travail ».

L'influence relative du temps de travail rémunéré.

Comme nous venons de l'expliquer, le temps consacré au travail rémunéré représente le temps social le plus structurant dans l'organisation de l'emploi du temps quotidien. Devant l'importance de la raréfaction qu'il produit, il est facile de présumer que sa présence défavorise l'engagement social et que son absence le favorise. La réalité est toutefois plus complexe. En effet, en comparant les durées moyennes consacrées au travail rémunéré par les personnes engagées et celles qui ne le sont pas, nous constatons que le travail n'a qu'une influence relative sur la participation sociale. D'abord, une proportion non-négligeable de participants, femmes et hommes, s'engagent dans le bénévolat et l'entraide en dépit de la présence du travail rémunéré dans leur organisation du temps (voir tableau XI, p.78). Ensuite, bien que les personnes non-engagées travaillent en moyenne plus longtemps que celles engagées dans la communauté et les réseaux, il n'est pas possible de conclure que ce soit la raréfaction du temps produit par le travail rémunéré qui permet d'expliquer le non-engagement.

Tableau XI : Intensité du travail rémunéré pour les participants et les non-participants, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée au travail rémunéré par les participants et les non-participants.
Bénévolat	Bénévoles vs non-bénévoles
Femmes	<u>6.54</u> ↔ <u>8.36</u>
Hommes	<u>7.99</u> ↔ <u>9.56</u>
Entraide	Entraide vs non-entraide
Femmes	<u>6.91</u> ↔ <u>8.34</u>
Hommes	<u>8.06</u> ↔ <u>9.53</u>

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Il faut ainsi conclure que le temps de travail a une influence relative dans le fait de s'engager puisque sa présence n'empêche pas l'engagement et, inversement, son absence ne favorise pas celui-ci. Comme nous allons le constater plus loin, le travail rémunéré et la raréfaction qu'il produit constitue la tendance lourde dans l'organisation du temps. Le travail a donc une influence sur l'engagement social, mais pas au point de pouvoir expliquer le fait de participer socialement ou non. Nous devons donc analyser l'organisation complète de l'emploi du temps afin de déterminer ce qui distingue l'aménagement du temps des participants de celle des non-participants.

Commentaire [A1] : Très bien

L'engagement bénévole : l'organisation du temps libre comme élément de distinction entre les bénévoles et les non-bénévoles.

D'abord, la comparaison entre les personnes engagées ou non dans le bénévolat, sans prendre en compte le nombre d'heures consacrées à l'engagement, révèle que la plupart des différences dans la composition des emplois du temps se retrouvent au plan des activités de détente, c'est-à-dire les activités de loisirs, l'écoute de la télévision et les activités sociabilité (voir tableau XII et XIII, p.79-80). En effet, les hommes et les femmes non-engagés dans le bénévolat consacrent en moyenne de plus longues durées à l'écoute de la télévision ainsi qu'aux activités de sociabilité, principalement celles se déroulant en contexte privé, peu importe la présence ou l'absence du temps de travail.

Tableau XII : Participation bénévole des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les FEMMES NON bénévoles et des FEMMES BÉNÉVOLES.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Bénévolat	Non vs bénévoles	Non vs bénévoles	Non vs bénévoles
Travail rémunéré		4.77 ↔ 4.03	10.07 ↔ 9.27
Travail non rémunéré	6.52 ↔ 5.70	4.71 ↔ 3.91	2.36 ↔ 2.10
Trav. domestiques	5.08 ↔ 4.19	3.44 ↔ 2.74	1.80 ↔ 1.57
Soins à la famille	1.43 ↔ 1.50	1.27 ↔ 1.17	0.55 ↔ 0.53
Soins perso.	2.56 ↔ 2.62	2.29 ↔ 2.45	1.85 ↔ 1.82
Soins	1.26 ↔ 1.26	1.14 ↔ 1.37	1.08 ↔ 1.16
Repas	1.30 ↔ 1.35	1.14 ↔ 1.08	0.77 ↔ 0.65
Sommeil	8.55 ↔ 8.08	8.00 ↔ 7.69	7.28 ↔ 6.95
Loisirs	1.75 ↔ 1.34	1.26 ↔ 1.20	0.64 ↔ 0.72
Médias	0.48 ↔ 0.36	0.42 ↔ 0.29	0.24 ↔ 0.28
Activités sportives	0.62 ↔ 0.61	0.37 ↔ 0.48	0.22 ↔ 0.34
Loisirs généraux	0.63 ↔ 0.36	0.46 ↔ 0.43	0.17 ↔ 0.08
Télévision	2.21 ↔ 1.64	1.60 ↔ 1.38	1.04 ↔ 0.74
Sociabilité	2.19 ↔ 1.73	1.17 ↔ 1.00	0.66 ↔ 0.51
Privée	2.00 ↔ 1.50	1.06 ↔ 0.78	0.60 ↔ 0.35
Publique	0.19 ↔ 0.22	0.10 ↔ 0.21	0.06 ↔ 0.16
Activités culturelles	0.06 ↔ 0.48	0.03 ↔ 0.11	0.01 ↔ 0.01
Épisodes	22 ↔ 27	25 ↔ 27	21 ↔ 25

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Les bénévoles masculins et féminins accordent également de plus courtes durées en moyenne aux travaux domestiques et à l'administration du ménage que les non-bénévoles. Ceci est quelque peu surprenant puisque le temps de travail, lorsqu'il est faible, et le temps consacré aux soins des membres du ménage, peu importe l'intensité du travail, sont équivalents entre les bénévoles et les non-bénévoles, c'est-à-dire qu'ils présentent en moyenne les mêmes

contraintes dans l'organisation de leur emploi du temps. Ainsi, à contraintes égales, les bénévoles réduisent le temps consacré aux obligations domestiques. Par contre, il faut souligner que les bénévoles masculins et féminins accordent plus de temps en moyenne que les non-bénévoles aux activités culturelles et religieuses, mais uniquement lorsqu'il n'y a pas de temps de travail. Ceci doit correspondre à la fin de semaine durant laquelle se déroulent les services religieux, ce qui rend compte également de l'absence de différences quand le travail est présent, en correspondant aux jours de semaine.

Tableau XIII : Participation bénévole des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les HOMMES NON bénévoles et des HOMMES BÉNÉVOLES.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Bénévolat	Non vs bénévoles	Non vs bénévoles	Non vs bénévoles
Travail rémunéré		4.57 ↔ 4.51	11.00 ↔ 9.76
Travail non rémunéré	4.59 ↔ 3.14	3.25 ↔ 2.14	1.38 ↔ 1.35
Trav. domestiques	3.77 ↔ 2.69	2.49 ↔ 1.60	1.00 ↔ 0.89
Soins à la famille	0.82 ↔ 0.44	0.76 ↔ 0.54	0.38 ↔ 0.45
Soins perso.	2.49 ↔ 2.15	2.45 ↔ 2.05	1.74 ↔ 1.62
Soins	1.07 ↔ 0.95	1.16 ↔ 0.92	0.85 ↔ 0.69
Repas	1.42 ↔ 1.20	1.29 ↔ 1.12	0.89 ↔ 0.92
Sommeil	8.82 ↔ 8.67	8.10 ↔ 7.62	7.00 ↔ 6.79
Loisirs	2.43 ↔ 2.24	1.53 ↔ 1.78	0.60 ↔ 0.84
Médias	0.48 ↔ 0.45	0.45 ↔ 0.30	0.21 ↔ 0.19
Activités sportives	1.04 ↔ 1.02	0.60 ↔ 0.98	0.21 ↔ 0.50
Loisirs généraux	0.90 ↔ 0.76	0.47 ↔ 0.48	0.17 ↔ 0.14
Télévision	3.12 ↔ 2.24	2.31 ↔ 1.56	1.59 ↔ 1.15
Sociabilité	2.25 ↔ 1.95	1.62 ↔ 1.29	0.60 ↔ 0.38
Privée	1.96 ↔ 1.86	1.36 ↔ 0.81	0.47 ↔ 0.30
Publique	0.29 ↔ 0.08	0.25 ↔ 0.48	0.13 ↔ 0.07
Activités culturelles	0.11 ↔ 0.52	0.02 ↔ 0.07	0.01 ↔ 0.02
Épisodes	18 ↔ 21	20 ↔ 23	18 ↔ 22

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

C'est donc l'organisation du temps libre qui distingue les bénévoles des non-bénévoles, puisque ce sont les intensités consacrées aux diverses activités discrétionnaires (activités de détente et activités religieuses et culturelles) qui distinguent les emplois du temps des personnes engagées et non engagées dans la communauté. La distinction du temps consacré au bénévolat (plus ou moins 1 heure par jour) permet cependant de préciser ces tendances générales.

Les bénévoles fortement engagés : la faible intensité consacrée aux activités de détente.

La comparaison entre les non-bénévoles et les bénévoles fortement engagés nous permet effectivement de préciser un peu plus l'organisation respective du temps libre pour chacun des groupes. En effet, leur comparaison révèle que les bénévoles, femmes et hommes, consacrent en moyenne moins de temps aux activités de détente que les personnes non-engagées dans la communauté, puisque les bénévoles fortement impliqués accordent de courtes périodes de leur temps libre à l'écoute de la télévision et aux activités de sociabilité, peu importe la présence ou l'absence du travail dans l'emploi du temps (voir tableau XIV et XV, p.81-82). Ceci semble indiquer qu'une plus faible pratique aux activités de détente correspond à une plus forte intensité d'engagement.

Tableau XIV : Participation bénévole (plus d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les FEMMES NON bénévoles et bénévoles FORTEMENT engagées.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Bénévolat	Non vs + 1h	Non vs + 1h	Non vs + 1h
Travail rémunéré		4.77 ↔ 5.12	10.07 ↔ 9.14
Travail non rémunéré	6.52 ↔ 5.38	4.71 ↔ 3.35	2.36 ↔ 1.73
Trav. domestiques	5.08 ↔ 3.95	3.44 ↔ 1.98	1.80 ↔ 1.20
Soins à la famille	1.43 ↔ 1.42	1.27 ↔ 1.37	0.55 ↔ 0.53
Soins perso.	2.56 ↔ 2.49	2.29 ↔ 2.51	1.85 ↔ 1.91
Soins	1.26 ↔ 1.25	1.14 ↔ 1.44	1.08 ↔ 1.19
Repas	1.30 ↔ 1.24	1.14 ↔ 1.06	0.77 ↔ 0.72
Sommeil	8.55 ↔ 7.89	8.00 ↔ 7.45	7.28 ↔ 7.20
Loisirs	1.75 ↔ 0.87	1.26 ↔ 0.81	0.64 ↔ 0.88
Médias	0.48 ↔ 0.40	0.42 ↔ 0.25	0.24 ↔ 0.46
Activités sportives	0.62 ↔ 0.27	0.37 ↔ 0.24	0.22 ↔ 0.36
Loisirs généraux	0.63 ↔ 0.19	0.46 ↔ 0.32	0.17 ↔ 0.05
Télévision	2.21 ↔ 1.51	1.60 ↔ 1.35	1.04 ↔ 0.58
Sociabilité	2.19 ↔ 1.65	1.17 ↔ 0.58	0.66 ↔ 0.23
Privée	2.00 ↔ 1.40	1.06 ↔ 0.49	0.60 ↔ 0.19
Publique	0.19 ↔ 0.24	0.10 ↔ 0.08	0.06 ↔ 0.03
Activités culturelles	0.06 ↔ 0.38	0.03 ↔ 0.09	0.01 ↔ 0.01
Épisodes	22 ↔ 25	25 ↔ 24	21 ↔ 25

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Un élément particulièrement révélateur apparaît lorsque le temps de travail est fort. En effet, ce sont les non-bénévoles qui ont, en moyenne, une plus forte intensité de travail, ce qui les rend théoriquement plus contraints dans leur emploi du temps que les bénévoles, en raison de la raréfaction du temps libre que produit le travail rémunéré. Cependant, ce sont les bénévoles qui

accordent moins de temps aux activités de détente, même s'ils ont théoriquement une plus grande quantité de temps libre pour la pratique de ces activités (voir colonne 3, tableau XIV et XV, p.81-82).

Tableau XV : Participation bénévole (plus d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités sociales	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les HOMMES NON bénévoles et bénévoles FORTEMENT engagés.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Bénévolat	Non vs + 1h	Non vs + 1h	Non vs + 1h
Travail rémunéré		4.57 ↔ 4.50	11.00 ↔ 9.74
Travail non rémunéré	4.59 ↔ 1.25	3.25 ↔ 1.69	1.38 ↔ 1.32
Trav. domestiques	3.77 ↔ 1.11	2.49 ↔ 1.23	1.00 ↔ 0.82
Soins à la famille	0.82 ↔ 0.14	0.76 ↔ 0.46	0.38 ↔ 0.50
Soins perso.	2.49 ↔ 2.29	2.45 ↔ 2.01	1.74 ↔ 1.31
Soins	1.07 ↔ 0.88	1.16 ↔ 0.89	0.85 ↔ 0.62
Repas	1.42 ↔ 1.40	1.29 ↔ 1.11	0.89 ↔ 0.69
Sommeil	8.82 ↔ 8.91	8.10 ↔ 7.56	7.00 ↔ 6.95
Loisirs	2.43 ↔ 2.03	1.53 ↔ 2.01	0.60 ↔ 0.49
Médias	0.48 ↔ 0.43	0.45 ↔ 0.34	0.21 ↔ 0.13
Activités sportives	1.04 ↔ 0.87	0.60 ↔ 1.10	0.21 ↔ 0.22
Loisirs généraux	0.90 ↔ 0.72	0.47 ↔ 0.56	0.17 ↔ 0.12
Télévision	3.12 ↔ 2.11	2.31 ↔ 1.10	1.59 ↔ 0.95
Sociabilité	2.25 ↔ 2.12	1.62 ↔ 0.97	0.60 ↔ 0.31
Privée	1.96 ↔ 2.04	1.36 ↔ 0.76	0.47 ↔ 0.22
Publique	0.29 ↔ 0.08	0.25 ↔ 0.21	0.13 ↔ 0.08
Activités culturelles	0.11 ↔ 0.38	0.02 ↔ 0.00	0.01 ↔ 0.01
Épisodes	18 ↔ 18	20 ↔ 23	18 ↔ 22

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Également, ce sont toujours les bénévoles fortement engagés qui consacrent de plus courtes durées aux obligations domestiques et à l'administration du ménage, pour les femmes bénévoles, et aux activités de soins personnels, pour les hommes bénévoles (voir colonne 3, tableau XIV et XV, p.81-82). Ainsi, même si les bénévoles fortement engagés sont moins contraints par le travail rémunéré que les non-bénévoles, les bénévoles consacrent de plus courtes périodes de leur temps aux activités de détente, en plus de la compression qu'ils opèrent pour les activités domestiques ou de soins personnels que les non-bénévoles.

Les bénévoles faiblement engagés : forte intensité consacrée aux activités de détente et plus grand cumul d'activités durant la journée.

Les bénévoles, hommes et femmes, faiblement engagés consacrent en moyenne un nombre similaire d'heures aux activités de détente que les non-bénévoles (voir tableau XVI et

XVII, p.83-84). En fait, ces deux groupes adoptent à peu près les mêmes conduites concernant la pratique des activités de détente, en accordant des durées équivalentes à ces dernières, d'où l'absence de différences significatives dans la plupart des cas.

Tableau XVI : Participation bénévole (moins d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les FEMMES NON bénévoles et bénévoles FAIBLEMENT engagées.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Bénévolat	NON vs -1h	NON vs -1h	NON vs -1h
Travail rémunéré		4.77 ↔ 2.65	10.07 ↔ 9.43
Travail non rémunéré	6.52 ↔ 6.04	4.71 ↔ 4.63	2.36 ↔ 2.54
Trav. domestiques	5.08 ↔ 4.46	3.44 ↔ 3.72	1.80 ↔ 2.01
Soins à la famille	1.43 ↔ 1.58	1.27 ↔ 0.91	0.55 ↔ 0.52
Soins perso.	2.56 ↔ 2.75	2.29 ↔ 2.38	1.85 ↔ 1.71
Soins	1.26 ↔ 1.27	1.14 ↔ 1.29	1.08 ↔ 1.14
Repas	1.30 ↔ 1.48	1.14 ↔ 1.09	0.77 ↔ 0.56
Sommeil	8.55 ↔ 8.27	8.00 ↔ 7.98	7.28 ↔ 6.64
Loisirs	1.75 ↔ 1.86	1.26 ↔ 1.70	0.64 ↔ 0.53
Médias	0.48 ↔ 0.32	0.42 ↔ 0.34	0.24 ↔ 0.08
Activités sportives	0.62 ↔ 0.99	0.37 ↔ 0.79	0.22 ↔ 0.32
Loisirs généraux	0.63 ↔ 0.54	0.46 ↔ 0.56	0.17 ↔ 0.12
Télévision	2.21 ↔ 1.78	1.60 ↔ 1.41	1.04 ↔ 0.94
Sociabilité	2.19 ↔ 1.81	1.17 ↔ 1.54	0.66 ↔ 0.86
Privée	2.00 ↔ 1.61	1.06 ↔ 1.15	0.60 ↔ 0.54
Publique	0.19 ↔ 0.19	0.10 ↔ 0.38	0.06 ↔ 0.31
Activités culturelles	0.06 ↔ 0.60	0.03 ↔ 0.12	0.01 ↔ 0.02
Épisodes	22 ↔ 29	25 ↔ 32	21 ↔ 25

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Plus révélateur encore sont les pratiques des hommes bénévoles quand le temps de travail est fort, parce qu'ils pratiquent les activités de loisirs, et notamment les activités sportives, sur des périodes beaucoup plus longues que les non-bénévoles, en dépit de la grande similarité entre les deux organisation du temps (voir colonne 3, tableau XVII, p.84). Il est possible de poser l'hypothèse que leur bénévolat soit lié aux activités sportives. Ceci semble indiquer que les bénévoles, femmes et hommes, faiblement engagés organisent leur temps libre entre la pratique d'activités de détente et les activités bénévoles par rapport aux non-bénévoles qui semblent consacrer la totalité de leur temps libre à la pratique de loisirs.

Tableau XVII : Participation bénévole (moins d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les HOMMES NON bénévoles et bénévoles FAIBLEMENT engagés.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Bénévolat	NON vs -1h	NON vs -1h	NON vs -1h
Travail rémunéré		4.57 ↔ 4.54	11.00 ↔ 9.78
Travail non rémunéré	4.59 ↔ 4.85	3.25 ↔ 2.78	1.38 ↔ 1.37
Trav. domestiques	3.77 ↔ 4.12	2.49 ↔ 2.12	1.00 ↔ 0.97
Soins à la famille	0.82 ↔ 0.72	0.76 ↔ 0.65	0.38 ↔ 0.40
Soins perso.	2.49 ↔ 2.03	2.45 ↔ 2.11	1.74 ↔ 1.93
Soins	1.07 ↔ 1.01	1.16 ↔ 0.96	0.85 ↔ 0.77
Repas	1.42 ↔ 1.02	1.29 ↔ 1.14	0.89 ↔ 1.16
Sommeil	8.82 ↔ 8.45	8.10 ↔ 7.70	7.00 ↔ 6.63
Loisirs	2.43 ↔ 2.44	1.53 ↔ 1.45	0.60 ↔ 1.20
Médias	0.48 ↔ 0.47	0.45 ↔ 0.25	0.21 ↔ 0.25
Activités sportives	1.04 ↔ 1.16	0.60 ↔ 0.82	0.21 ↔ 0.79
Loisirs généraux	0.90 ↔ 0.80	0.47 ↔ 0.37	0.17 ↔ 0.16
Télévision	3.12 ↔ 2.36	2.31 ↔ 2.21	1.59 ↔ 1.35
Sociabilité	2.25 ↔ 1.79	1.62 ↔ 1.75	0.60 ↔ 0.45
Privée	1.96 ↔ 1.71	1.36 ↔ 0.88	0.47 ↔ 0.38
Publique	0.29 ↔ 0.07	0.25 ↔ 0.86	0.13 ↔ 0.06
Activités culturelles	0.11 ↔ 0.64	0.02 ↔ 0.18	0.01 ↔ 0.05
Épisodes	18 ↔ 23	20 ↔ 25	18 ↔ 22

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Ce partage du temps libre entre les deux types d'activités est renforcé par la comparaison entre le nombre moyen d'épisodes pratiqués par les bénévoles et les non-bénévoles. En effet, nous constatons que les bénévoles, hommes et femmes, faiblement impliqués pratiquent un plus grand nombre moyen d'activités au cours de leur journée que les non-bénévoles, et ce constat est visible peu importe la présence ou l'absence de temps de travail (voir tableau XVI et XVII, p.83-84). Compte tenu du peu de différence existant dans leur composition respective de l'emploi du temps des non-bénévoles et des bénévoles faiblement engagés, ceci semble rendre compte du fait que ces derniers pratiquent un plus grand nombre d'activités en 24 heures que les autres, ce qui est cohérent avec une plus grande pratique d'activités de détente, en plus de l'activité de bénévolat.

Les bénévoles fortement et faiblement engagés : priorité mise sur l'engagement dans l'organisation du temps libre ou partage du temps libre entre détente et engagement.

Ainsi, c'est principalement l'organisation du temps libre qui distingue les personnes engagées des personnes non-engagées dans le bénévolat, mais c'est également l'organisation du temps libre qui distingue les participants entre eux. En effet, la comparaison entre les deux

types de bénévoles (fortement et faiblement engagés) permet de confirmer que c'est véritablement l'organisation respective de leur temps libre qui les distingue, mais surtout qui rend compte des différences dans le nombre d'heures consacrées à l'engagement. Plus précisément, les bénévoles fortement engagés consacrent en moyenne très peu de temps à la pratique des activités de détente pour pouvoir en retour participer sur d'aussi longues périodes. À l'inverse, les personnes consacrant peu de temps au bénévolat accordent en revanche de plus longues durées à leurs activités de détente (voir tableau XVIII et XIX, p. 85-86).

Tableau XVIII : Participation bénévole (moins et plus d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les FEMMES bénévoles FAIBLEMENT et FORTEMENT engagées.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Bénévolat	-1h vs +1h	-1h vs +1h	-1h vs +1h
Travail rémunéré		2.65 ↔ 5.12	9.43 ↔ 9.14
Travail non rémunéré	6.04 ↔ 5.38	4.63 ↔ 3.35	2.54 ↔ 1.73
Trav. domestiques	4.46 ↔ 3.95	3.72 ↔ 1.98	2.01 ↔ 1.20
Soins à la famille	1.58 ↔ 1.42	0.91 ↔ 1.37	0.52 ↔ 0.53
Soins perso.	2.75 ↔ 2.49	2.38 ↔ 2.51	1.71 ↔ 1.91
Soins	1.27 ↔ 1.25	1.29 ↔ 1.44	1.14 ↔ 1.19
Repas	1.48 ↔ 1.24	1.09 ↔ 1.06	0.56 ↔ 0.72
Sommeil	8.27 ↔ 7.89	7.98 ↔ 7.45	6.64 ↔ 7.20
Loisirs	1.86 ↔ 0.87	1.70 ↔ 0.81	0.53 ↔ 0.88
Médias	0.32 ↔ 0.40	0.34 ↔ 0.25	0.08 ↔ 0.46
Activités sportives	0.99 ↔ 0.27	0.79 ↔ 0.24	0.32 ↔ 0.36
Loisirs généraux	0.54 ↔ 0.19	0.56 ↔ 0.32	0.12 ↔ 0.05
Télévision	1.78 ↔ 1.51	1.41 ↔ 1.35	0.94 ↔ 0.58
Sociabilité	1.81 ↔ 1.65	1.54 ↔ 0.58	0.86 ↔ 0.23
Privée	1.61 ↔ 1.40	1.15 ↔ 0.49	0.54 ↔ 0.19
Publique	0.19 ↔ 0.24	0.38 ↔ 0.08	0.31 ↔ 0.03
Activités culturelles	0.60 ↔ 0.38	0.12 ↔ 0.09	0.02 ↔ 0.01
Épisodes	29 ↔ 25	32 ↔ 24	25 ↔ 25

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Cette tendance est plus visible pour les femmes fortement engagées, puisque celles-ci accordent moins de temps aux activités de loisirs ainsi qu'aux activités de sociabilité. La faible intensité accordée à ces activités de loisirs est révélatrice, puisque cette réduction se fait en l'absence du temps de travail et ne peut pas être interprétée comme résultant de la rarefaction du temps libre produit par les obligations professionnelles (voir colonne 1, tableau XVIII, p.85). Encore plus révélateur est que, dans la même situation, les hommes bénévoles réduisent le temps consacré au travail non-rémunéré (voir tableau XIX, p.86). Ainsi, les femmes réduisent leur temps de détente alors que les hommes diminuent leurs activités domestiques et familiales,

probablement parce qu'il y a une femme pouvant assumer ces responsabilités en leur absence! Par contre, dès que le travail est présent dans l'emploi du temps, les deux sexes réduisent leur participation aux activités de détente. Les femmes fortement engagées diminuent ainsi leurs temps consacré aux activités de sociabilité (voir tableau XVIII, p.85).

Tableau XIX : Participation bénévole (moins et plus d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les HOMMES bénévoles FAIBLEMENT et FORTEMENT engagés.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Bénévolat	-1h vs +1h	-1h vs +1h	-1h vs +1h
Travail rémunéré		4.54 ↔ 4.50	9.78 ↔ 9.74
Travail non rémunéré	4.85 ↔ 1.25	2.78 ↔ 1.69	1.37 ↔ 1.32
Trav. domestiques	4.12 ↔ 1.11	2.12 ↔ 1.23	0.97 ↔ 0.82
Soins à la famille	0.72 ↔ 0.14	0.65 ↔ 0.46	0.40 ↔ 0.50
Soins perso.	2.03 ↔ 2.29	2.11 ↔ 2.01	1.93 ↔ 1.31
Soins	1.01 ↔ 0.88	0.96 ↔ 0.89	0.77 ↔ 0.62
Repas	1.02 ↔ 1.40	1.14 ↔ 1.11	1.16 ↔ 0.69
Sommeil	8.45 ↔ 8.91	7.70 ↔ 7.56	6.63 ↔ 6.95
Loisirs	2.44 ↔ 2.03	1.45 ↔ 2.01	1.20 ↔ 0.49
Médias	0.47 ↔ 0.43	0.25 ↔ 0.34	0.25 ↔ 0.13
Activités sportives	1.16 ↔ 0.87	0.82 ↔ 1.10	0.79 ↔ 0.22
Loisirs généraux	0.80 ↔ 0.72	0.37 ↔ 0.56	0.16 ↔ 0.12
Télévision	2.36 ↔ 2.11	2.21 ↔ 1.10	1.35 ↔ 0.95
Sociabilité	1.79 ↔ 2.12	1.75 ↔ 0.97	0.45 ↔ 0.31
Privée	1.71 ↔ 2.04	0.88 ↔ 0.76	0.38 ↔ 0.22
Publique	0.07 ↔ 0.08	0.86 ↔ 0.21	0.06 ↔ 0.08
Activités culturelles	0.64 ↔ 0.38	0.18 ↔ 0.00	0.05 ↔ 0.00
Épisodes	23 ↔ 18	25 ↔ 23	22 ↔ 22

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Les hommes bénévoles réduisent, quant à eux, les durées consacrées à l'écoute de la télévision, lorsque le temps de travail est de faible intensité, et celles consacrées aux activités de loisirs et, plus précisément, leurs activités sportives lorsque le travail est intense (voir tableau XIX, p.86). Les différences moins prononcées entre les hommes faiblement et fortement engagés peuvent, par ailleurs, s'expliquer par la plus forte pratique initiale des hommes envers les activités de détente par rapport à celle des femmes envers ces activités. Également, à l'instar de la comparaison avec les non-bénévoles, celle entre les participants révèle que les bénévoles faiblement engagés pratiquent en moyenne un plus grand nombre d'activités durant leur journée que ceux fortement engagés. Bien que cette tendance soit plus visible pour les femmes que pour les hommes, il est possible d'affirmer que les bénévoles faiblement engagés pratiquent plus d'activités durant la même journée où ils pratiquent leur engagement que les

bénévoles fortement engagés. Ceci renforce donc l'interprétation du partage du temps libre entre les activités de détente et le bénévolat pour ce type de bénévoles, mais les différences entre les deux groupes de bénévoles ne s'arrêtent pas là.

La faible intensité consacrée aux activités de détente par les bénévoles fortement engagés s'accompagne d'une compression progressive soit des obligations domestiques pour les femmes, soit des activités de soins personnels pour les hommes bénévoles (voir tableau XVIII et XIX, p.85-86). Encore une fois, la tendance est plus marquée pour les femmes parce que dès que le travail est présent dans l'organisation de l'emploi du temps, les femmes fortement engagées réduisent les durées moyennes consacrées aux travaux domestiques et à l'administration du ménage par rapport à celles plus faiblement engagées. Tandis que pour les hommes bénévoles, il faut attendre que l'intensité du travail soit forte pour constater une compression des durées consacrées aux activités de soins personnels, puisque les bénévoles fortement engagés accordent de plus courtes périodes à leur repas notamment, que les bénévoles faiblement impliqués. Nous voyons ici concrètement les effets de la « double journée de travail » qui contraint les femmes de manière plus prenante que les hommes, d'où la compression immédiate des activités domestiques par les femmes dès que le travail est présent dans l'emploi du temps, et celle plus tardive des activités de soins personnels pour les hommes. Ensuite, il semble que la réduction du temps consacré à ces activités soit fait dans une volonté de se dégager une plus grande quantité de temps libre pour les bénévoles fortement engagés, en plus du dégagement du temps libre par les très faibles durées accordées aux activités de détente. Ceci est particulièrement manifeste lorsque le temps de travail est intense (voir colonne 3, tableau XVIII et XIX, p.85-86). En effet, nous constatons que les deux groupes de bénévoles ont des contraintes professionnelles et familiales équivalentes, mais que ce sont les bénévoles fortement engagés qui consacrent de moins longues périodes de leur journée à la réalisation des travaux domestiques ou des activités de soins personnels. Leur réduction semble s'interpréter comme étant un moyen de se dégager encore plus de temps disponible pour la pratique de leur activité d'engagement, et non comme un moyen de contourner les obligations professionnelles et familiales, en raison de l'équivalence des contraintes temporelles entre les emplois du temps des participants aux deux intensités de bénévolat.

Dès lors, il est possible de conclure que c'est la manière dont les bénévoles organisent leur temps libre qui les distingue entre eux et qui rend compte, par conséquent, de l'intensité accordée à leur engagement dans la communauté. En effet, à la lumière des comparaisons entre les emplois du temps respectifs des participants et des non-participants, il est possible de préciser ce qui les distingue entre eux. Les bénévoles fortement engagés, en consacrant de faibles durées aux activités de détente, occupent de longues périodes de leur temps libre par leur activité d'engagement. À l'inverse, les bénévoles faiblement engagés semblent plutôt partager leur temps libre entre leur activité d'engagement et une pratique soutenue aux activités de détente, pratique équivalente à celle des non-bénévoles, ce qui peut ainsi rendre compte de la faible intensité des heures consacrées au bénévolat. En se tournant vers les activités

d'entraide, nous découvrons les mêmes tendances dans les emplois du temps des participants et des non-participants, mais de manière moins prononcée que pour les bénévoles.

Les activités d'entraide : la plus grande similarité dans l'organisation du temps libre et la forte sociabilité des participants.

D'abord, la comparaison entre les personnes non-engagées dans l'entraide et celles engagées dans ces activités, peu importe l'intensité qui leur est consacrée, révèle que nous sommes bien en présence des mêmes tendances que pour les activités de bénévolat, soit que c'est la composition du temps libre et donc, la pratique d'activités de détente, qui distingue les emplois du temps, à une différence près (voir tableau XX et XXI, p.88-89).

Tableau XX : Participation à l'entraide des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les FEMMES NON entraide et des FEMMES ENTRAIDE.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Entraide	Non vs entraide	Non vs entraide	Non vs entraide
Travail rémunéré		4.76 ↔ 4.02	10.09 ↔ 9.06
Travail non rémunéré	6.52 ↔ 5.63	4.72 ↔ 3.64	2.34 ↔ 2.36
Trav. domestiques	5.05 ↔ 4.37	3.44 ↔ 2.68	1.79 ↔ 1.82
Soins à la famille	1.46 ↔ 1.26	1.28 ↔ 0.96	0.55 ↔ 0.54
Soins perso.	2.60 ↔ 2.24	2.31 ↔ 2.23	1.86 ↔ 1.57
Soins	1.27 ↔ 1.18	1.16 ↔ 1.15	1.08 ↔ 1.06
Repas	1.33 ↔ 1.05	1.14 ↔ 1.08	0.77 ↔ 0.51
Sommeil	8.56 ↔ 7.96	8.01 ↔ 8.09	7.28 ↔ 7.05
Loisirs	1.70 ↔ 1.74	1.24 ↔ 1.39	0.65 ↔ 0.53
Médias	0.47 ↔ 0.44	0.43 ↔ 0.19	0.25 ↔ 0.20
Activités sportives	0.63 ↔ 0.55	0.36 ↔ 0.59	0.23 ↔ 0.13
Loisirs généraux	0.59 ↔ 0.74	0.45 ↔ 0.60	0.17 ↔ 0.19
Télévision	2.21 ↔ 1.61	1.62 ↔ 1.11	1.05 ↔ 0.71
Sociabilité	2.07 ↔ 2.80	1.09 ↔ 1.85	0.62 ↔ 1.24
Privée	1.87 ↔ 2.61	0.98 ↔ 1.69	0.55 ↔ 1.22
Publique	0.19 ↔ 0.18	0.11 ↔ 0.15	0.06 ↔ 0.02
Activités culturelles	0.11 ↔ 0.09	0.04 ↔ 0.09	0.01 ↔ 0.03
Épisodes	22 ↔ 28	24 ↔ 29	21 ↔ 25

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Cette différence tient à la très forte sociabilité des hommes et des femmes pratiquant de l'entraide, par rapport aux personnes non-engagées dans les réseaux sociaux. En effet, les personnes faisant de l'entraide consacrent de très fortes durées aux activités de sociabilité et, plus précisément, à celles se déroulant dans le domaine privé, ce qui est particulièrement visible pour les femmes engagées (voir tableau XX, p.88). C'est cependant le temps consacré à

l'écoute de la télévision qui constitue la différence principale dans l'organisation du temps libre entre les personnes pratiquant de l'entraide et celles n'en faisant pas.

Tableau XXI : Participation à l'entraide des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les HOMMES NON entraide et des HOMMES ENTRAIDE.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Entraide	Non vs entraide	Non vs entraide	Non vs entraide
Travail rémunéré		4.64 ↔ 3.63	10.96 ↔ 10.45
Travail non rémunéré	4.68 ↔ 2.63	3.15 ↔ 3.19	1.39 ↔ 1.13
Trav. domestiques	3.84 ↔ 2.24	2.42 ↔ 2.38	1.00 ↔ 0.93
Soins à la famille	0.84 ↔ 0.39	0.73 ↔ 0.80	0.39 ↔ 0.19
Soins perso.	2.46 ↔ 2.67	2.42 ↔ 2.44	1.74 ↔ 1.51
Soins	1.06 ↔ 1.06	1.12 ↔ 1.37	0.84 ↔ 0.81
Repas	1.37 ↔ 1.61	1.29 ↔ 1.07	0.90 ↔ 0.68
Sommeil	8.85 ↔ 8.43	8.15 ↔ 6.69	7.01 ↔ 6.41
Loisirs	2.43 ↔ 2.26	1.54 ↔ 1.82	0.62 ↔ 0.50
Médias	0.49 ↔ 0.37	0.45 ↔ 0.35	0.22 ↔ 0.12
Activités sportives	1.04 ↔ 1.00	0.63 ↔ 0.70	0.23 ↔ 0.24
Loisirs généraux	0.89 ↔ 0.88	0.45 ↔ 0.76	0.17 ↔ 0.14
Télévision	3.14 ↔ 2.32	2.24 ↔ 2.25	1.57 ↔ 1.34
Sociabilité	2.17 ↔ 2.89	1.56 ↔ 2.13	0.58 ↔ 1.02
Privée	1.91 ↔ 2.44	1.28 ↔ 1.88	0.44 ↔ 0.92
Publique	0.26 ↔ 0.45	0.28 ↔ 0.24	0.13 ↔ 0.10
Activités culturelles	0.14 ↔ 0.12	0.02 ↔ 0.00	0.01 ↔ 0.10
Épisodes	18 ↔ 19	20 ↔ 25	18 ↔ 21

*Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

En effet, les personnes ne faisant pas d'entraide consacrent de plus longues durées à ce loisir que celles qui participent dans les réseaux sociaux, ce qui est nettement visible pour les femmes. Les différences moins marquées chez les hommes peuvent s'expliquer par le fait que ces derniers consacrent en moyenne plus de temps que les femmes aux activités de détente, d'où la plus grande similarité entre les hommes faisant de l'entraide et ceux n'en faisant pas.

Les personnes fortement engagées dans l'entraide : la faible intensité consacrée aux activités de détente, mais une forte sociabilité.

La comparaison entre les personnes non-engagées et celles fortement impliquées dans l'entraide est cependant plus révélatrice des conduites adoptées par les participants concernant la pratique des activités de détente. En effet, les femmes fortement engagées dans l'entraide consacrent moins de temps aux activités de loisirs que celles qui ne sont pas engagées. Tandis que les hommes accordent moins de temps aux loisirs intérieurs, soit la

télévision et les loisirs liés à un média (radio, musique, lecture etc.) que les personnes non impliquées dans l'entraide (voir tableau XXII et XXIII, p.90-91).

Tableau XXII : Participation à l'entraide (plus d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les FEMMES NON entraide et entraide FORTEMENT engagées.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail* (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Entraide	NON vs +1h	NON vs +1h	NON vs +1h
Travail rémunéré		4.76 ↔ 3.44	10.09 ↔ 8.64
Travail non rémunéré	6.52 ↔ 5.16	4.72 ↔ 3.24	2.34 ↔ 2.19
Trav. domestiques	5.05 ↔ 4.34	3.44 ↔ 2.19	1.79 ↔ 1.79
Soins à la famille	1.46 ↔ 0.81	1.28 ↔ 1.04	0.55 ↔ 0.40
Soins perso.	2.60 ↔ 2.00	2.31 ↔ 2.08	1.86 ↔ 1.39
Soins	1.27 ↔ 1.14	1.16 ↔ 0.97	1.08 ↔ 1.06
Repas	1.33 ↔ 0.86	1.14 ↔ 1.10	0.77 ↔ 0.33
Sommeil	8.56 ↔ 7.69	8.01 ↔ 7.76	7.28 ↔ 6.23
Loisirs	1.70 ↔ 1.41	1.24 ↔ 1.27	0.65 ↔ 0.18
Médias	0.47 ↔ 0.38	0.43 ↔ 0.23	0.25 ↔ 0.10
Activités sportives	0.63 ↔ 0.31	0.36 ↔ 0.49	0.23 ↔ 0.07
Loisirs généraux	0.59 ↔ 0.71	0.45 ↔ 0.54	0.17 ↔ 0.006
Télévision	2.21 ↔ 1.51	1.62 ↔ 1.41	1.05 ↔ 0.75
Sociabilité	2.07 ↔ 2.39	1.09 ↔ 1.74	0.62 ↔ 1.61
Privée	1.87 ↔ 2.32	0.98 ↔ 1.54	0.55 ↔ 1.61
Publique	0.19 ↔ 0.06	0.11 ↔ 0.20	0.06 ↔ 0.00
Activités culturelles	0.11 ↔ 0.05	0.04 ↔ 0.07	0.01 ↔ 0.08
Épisodes	22 ↔ 25	24 ↔ 26	21 ↔ 23

* = catégorie asexuée = femmes + hommes *Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Par contre, les deux sexes maintiennent tout de même leur très forte sociabilité, même lorsque la contrainte professionnelle est intense, par rapport aux personnes non-engagées dans les activités d'entraide, ce qui confirme le fait que ces personnes sont avant tout très sociables (voir tableau XXII et XXIII, p.90-91).

Tableau XXIII : Participation à l'entraide (plus d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les HOMMES NON entraide et entraide FORTEMENT engagés.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail* (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Entraide	NON vs +1h	NON vs +1h	NON vs +1h
Travail rémunéré		4.64 ↔ 3.41	10.96 ↔ 10.24
Travail non rémunéré	4.68 ↔ 2.09	3.15 ↔ 3.24	1.39 ↔ 0.95
Trav. domestiques	3.84 ↔ 1.80	2.42 ↔ 2.19	1.00 ↔ 0.93
Soins à la famille	0.84 ↔ 0.29	0.73 ↔ 1.04	0.39 ↔ 0.01
Soins perso.	2.46 ↔ 2.81	2.42 ↔ 2.08	1.74 ↔ 1.78
Soins	1.06 ↔ 1.19	1.12 ↔ 0.97	0.84 ↔ 0.95
Repas	1.37 ↔ 1.62	1.29 ↔ 1.10	0.90 ↔ 0.82
Sommeil	8.85 ↔ 8.16	8.15 ↔ 7.76	7.01 ↔ 5.71
Loisirs	2.43 ↔ 2.21	1.54 ↔ 1.27	0.62 ↔ 0.56
Médias	0.49 ↔ 0.51	0.45 ↔ 0.23	0.22 ↔ 0.08
Activités sportives	1.04 ↔ 0.98	0.63 ↔ 0.49	0.23 ↔ 0.34
Loisirs généraux	0.89 ↔ 0.71	0.45 ↔ 0.54	0.17 ↔ 0.13
Télévision	3.14 ↔ 2.02	2.24 ↔ 1.41	1.57 ↔ 1.52
Sociabilité	2.17 ↔ 2.59	1.56 ↔ 1.74	0.58 ↔ 0.41
Privée	1.91 ↔ 2.02	1.28 ↔ 1.54	0.44 ↔ 0.37
Publique	0.26 ↔ 0.57	0.28 ↔ 0.20	0.13 ↔ 0.03
Activités culturelles	0.14 ↔ 0.03	0.02 ↔ 0.07	0.01 ↔ 0.00
Épisodes	18 ↔ 18	20 ↔ 26	18 ↔ 20

* = catégorie asexuée = femmes + hommes *Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Les personnes faiblement engagées dans l'entraide : forte intensité consacrée aux activités de détente et plus grand cumul d'activités durant la journée.

À l'instar des bénévoles faiblement engagés, les participants faiblement impliqués dans l'entraide consacrent à la pratique des activités de détente des durées équivalentes à celles consacrées par les personnes non-engagées (voir tableau XXIV et XXV, p.92-93).

Nous pouvons également constater que les personnes faisant faiblement de l'entraide consacrent toujours de très longues périodes de leur journée à la pratique de leurs activités de sociabilité, en plus de la pratique soutenue d'autres activités de détente. Les personnes faiblement engagées dans l'entraide sont ainsi des individus très sociables, à l'instar de celles qui sont fortement impliquées dans ces activités.

Tableau XXIV : Participation à l'entraide (moins d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les FEMMES NON entraide et entraide FAIBLEMENT engagées.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail* (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Entraide	Non vs -1h	Non vs -1h	Non vs -1h
Travail rémunéré		4.76 ↔ 4.20	10.09 ↔ 9.32
Travail non rémunéré	6.52 ↔ 5.87	4.72 ↔ 3.63	2.34 ↔ 2.33
Trav. domestiques	5.05 ↔ 4.39	3.44 ↔ 2.86	1.79 ↔ 1.83
Soins à la famille	1.46 ↔ 1.48	1.28 ↔ 0.77	0.55 ↔ 0.63
Soins perso.	2.60 ↔ 2.36	2.31 ↔ 2.52	1.86 ↔ 1.68
Soins	1.27 ↔ 1.21	1.16 ↔ 1.47	1.08 ↔ 1.06
Repas	1.33 ↔ 1.15	1.14 ↔ 1.05	0.77 ↔ 0.62
Sommeil	8.56 ↔ 8.09	8.01 ↔ 7.28	7.28 ↔ 7.55
Loisirs	1.70 ↔ 1.90	1.24 ↔ 1.82	0.65 ↔ 0.74
Médias	0.47 ↔ 0.46	0.43 ↔ 0.28	0.25 ↔ 0.26
Activités sportives	0.63 ↔ 0.67	0.36 ↔ 0.76	0.23 ↔ 0.17
Loisirs généraux	0.59 ↔ 0.75	0.45 ↔ 0.77	0.17 ↔ 0.31
Télévision	2.21 ↔ 1.66	1.62 ↔ 1.75	1.05 ↔ 0.69
Sociabilité	2.07 ↔ 3.00	1.09 ↔ 2.16	0.62 ↔ 1.01
Privée	1.87 ↔ 2.76	0.98 ↔ 1.97	0.55 ↔ 0.97
Publique	0.19 ↔ 0.24	0.11 ↔ 0.18	0.06 ↔ 0.04
Activités culturelles	0.11 ↔ 0.11	0.04 ↔ 0.04	0.01 ↔ 0.00
Épisodes	22 ↔ 29	24 ↔ 29	21 ↔ 26

* = catégorie asexuée = femmes + hommes *Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Les personnes faisant un peu d'entraide pratiquent également un plus grand nombre moyen d'activités durant la journée où ils s'engagent dans leurs réseaux. En effet, nous pouvons constater que les femmes et les hommes faisant faiblement de l'entraide pratiquent un plus grand nombre d'activités que les personnes non-engagées dans ces activités d'engagement, ce qui renforce un peu plus l'interprétation que les personnes faiblement engagées organisent leur temps libre en mariant la pratique d'activités de détente et l'engagement.

Tableau XXV : Participation à l'entraide (moins d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les HOMMES NON entraide et entraide FAIBLEMENT engagés.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Entraide	Non vs -1h	Non vs -1h	Non vs -1h
Travail rémunéré		4.64 ↔ 4.20	10.96 ↔ 10.58
Travail non rémunéré	4.68 ↔ 3.32	3.15 ↔ 3.63	1.39 ↔ 1.25
Trav. domestiques	3.84 ↔ 2.81	2.42 ↔ 2.86	1.00 ↔ 0.93
Soins à la famille	0.84 ↔ 0.51	0.73 ↔ 0.77	0.39 ↔ 0.31
Soins perso.	2.46 ↔ 2.50	2.42 ↔ 2.52	1.74 ↔ 1.33
Soins	1.06 ↔ 0.88	1.12 ↔ 1.47	0.84 ↔ 0.73
Repas	1.37 ↔ 1.61	1.29 ↔ 1.05	0.90 ↔ 0.60
Sommeil	8.85 ↔ 8.78	8.15 ↔ 7.28	7.01 ↔ 6.86
Loisirs	2.43 ↔ 2.34	1.54 ↔ 1.82	0.62 ↔ 0.47
Médias	0.49 ↔ 0.20	0.45 ↔ 0.28	0.22 ↔ 0.15
Activités sportives	1.04 ↔ 1.02	0.63 ↔ 0.76	0.23 ↔ 0.17
Loisirs généraux	0.89 ↔ 1.11	0.45 ↔ 0.77	0.17 ↔ 0.14
Télévision	3.14 ↔ 2.71	2.24 ↔ 1.75	1.57 ↔ 1.22
Sociabilité	2.17 ↔ 3.28	1.56 ↔ 2.16	0.58 ↔ 1.41
Privée	1.91 ↔ 2.97	1.28 ↔ 1.97	0.44 ↔ 1.27
Publique	0.26 ↔ 0.30	0.28 ↔ 0.18	0.13 ↔ 0.14
Activités culturelles	0.14 ↔ 0.23	0.02 ↔ 0.04	0.01 ↔ 0.17
Épisodes	18 ↔ 20	20 ↔ 29	18 ↔ 21

* = catégorie asexuée = femmes + hommes *Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Les personnes fortement et faiblement engagées dans l'entraide : priorité mise sur l'entraide dans l'organisation du temps libre ou partage du temps libre entre détente et entraide.

La comparaison entre les participants aux activités d'entraide révèle que les femmes et les hommes impliqués fortement dans les activités d'entraide procèdent à la même organisation du temps que les bénévoles fortement engagés, c'est-à-dire qu'ils pratiquent sur de plus courtes périodes de leur journée les activités de détente que les personnes pratiquant faiblement de l'entraide, mais à quelques exceptions près. En effet, nous voyons également que les seules différences significatives se retrouvent encore une fois au sein de l'intensité consacrée aux activités de détente, mais uniquement lorsque le temps de travail est fort et donc, plus contraignant dans l'emploi du temps (voir colonne 3, tableau XXVI et XXVII, p.94-95).

Tableau XXVI : Participation à l'entraide (moins et plus d'une heure par jour) des femmes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les FEMMES entraide FAIBLEMENT et FORTEMENT engagées.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail* (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Entraide	-1h vs +1h	-1h vs +1h	-1h vs +1h
Travail rémunéré		4.20 ↔ 3.44	9.32 ↔ 8.64
Travail non rémunéré	5.87 ↔ 5.16	3.63 ↔ 3.24	2.33 ↔ 2.19
Trav. domestiques	4.39 ↔ 4.34	2.86 ↔ 2.19	1.83 ↔ 1.79
Soins à la famille	1.48 ↔ 0.81	0.77 ↔ 1.04	0.63 ↔ 0.40
Soins perso.	2.36 ↔ 2.00	2.52 ↔ 2.08	1.68 ↔ 1.39
Soins	1.21 ↔ 1.14	1.47 ↔ 0.97	1.06 ↔ 1.06
Repas	1.15 ↔ 0.86	1.05 ↔ 1.10	0.62 ↔ 0.33
Sommeil	8.09 ↔ 7.69	7.28 ↔ 7.76	7.55 ↔ 6.23
Loisirs	1.90 ↔ 1.41	1.82 ↔ 1.27	0.74 ↔ 0.18
Médias	0.46 ↔ 0.38	0.28 ↔ 0.23	0.26 ↔ 0.10
Activités sportives	0.67 ↔ 0.31	0.76 ↔ 0.49	0.17 ↔ 0.07
Loisirs généraux	0.75 ↔ 0.71	0.77 ↔ 0.54	0.31 ↔ 0.006
Télévision	1.66 ↔ 1.51	1.75 ↔ 1.41	0.69 ↔ 0.75
Sociabilité	3.00 ↔ 2.39	2.16 ↔ 1.74	1.01 ↔ 1.61
Privée	2.76 ↔ 2.32	1.97 ↔ 1.54	0.97 ↔ 1.61
Publique	0.24 ↔ 0.06	0.18 ↔ 0.20	0.04 ↔ 0.00
Activités culturelles	0.11 ↔ 0.05	0.04 ↔ 0.07	0.00 ↔ 0.08
Épisodes	29 ↔ 25	29 ↔ 26	26 ↔ 23

* = catégorie asexuée = femmes + hommes *Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Ainsi, les femmes fortement impliquées dans l'entraide consacrent de plus courtes périodes de leur journée à la pratique d'activités de loisirs que celles faiblement engagées, alors que les hommes fortement impliqués accordent moins de temps que les faiblement impliqués à leurs activités de sociabilité.

En fait, la comparaison des personnes fortement et faiblement engagés fait voir que les hommes et les femmes pratiquent de la même manière les différentes activités, en adoptant les mêmes conduites peu importe l'intensité du travail ou de l'engagement, parce que nous voyons qu'il existe très peu de différences quant aux intensités consacrées par les personnes faiblement ou fortement impliqués dans l'entraide. Nous voyons ici concrètement la nature plus flexible et plus fluide des activités d'entraide qui sont beaucoup moins contraignantes dans l'organisation du temps que la nature formelle des activités de bénévolat, ce qui rend compte de la grande similarité entre les personnes fortement et faiblement engagées dans leurs réseaux sociaux. Aussi, la flexibilité des activités d'entraide rend compte également de l'absence de réduction des durées consacrées aux travaux domestiques ou aux activités de soins par les personnes faisant fortement de l'entraide, contrairement à ce que nous avons constaté chez les bénévoles.

Tableau XXVII : Participation à l'entraide (moins et plus d'une heure par jour) des hommes selon l'intensité du travail rémunéré, 1998.

Activités	Intensité moyenne (en heures) consacrée aux activités par les HOMMES entraide FAIBLEMENT et FORTEMENT engagés.		
	Pas de travail (0 heure)	Faible travail* (moins de 8 heures)	Fort travail (plus de 8 heures)
Entraide	-1h vs +1h	-1h vs +1h	-1h vs +1h
Travail rémunéré		4.20 ↔ 3.44	10.58 ↔ 10.24
Travail non rémunéré	3.32 ↔ 2.09	3.63 ↔ 3.24	1.25 ↔ 0.95
Trav. domestiques	2.81 ↔ 1.80	2.86 ↔ 2.19	0.93 ↔ 0.93
Soins à la famille	0.51 ↔ 0.29	0.77 ↔ 1.04	0.31 ↔ 0.01
Soins perso.	2.50 ↔ 2.81	2.52 ↔ 2.08	1.33 ↔ 1.78
Soins	0.88 ↔ 1.19	1.47 ↔ 0.97	0.73 ↔ 0.95
Repas	1.61 ↔ 1.62	1.05 ↔ 1.10	0.60 ↔ 0.82
Sommeil	8.78 ↔ 8.16	7.28 ↔ 7.76	6.86 ↔ 5.71
Loisirs	2.34 ↔ 2.21	1.82 ↔ 1.27	0.47 ↔ 0.56
Médias	0.20 ↔ 0.51	0.28 ↔ 0.23	0.15 ↔ 0.08
Activités sportives	1.02 ↔ 0.98	0.76 ↔ 0.49	0.17 ↔ 0.34
Loisirs généraux	1.11 ↔ 0.71	0.77 ↔ 0.54	0.14 ↔ 0.13
Télévision	2.71 ↔ 2.02	1.75 ↔ 1.41	1.22 ↔ 1.52
Sociabilité	3.28 ↔ 2.59	2.16 ↔ 1.74	1.41 ↔ 0.41
Privée	2.97 ↔ 2.02	1.97 ↔ 1.54	1.27 ↔ 0.37
Publique	0.30 ↔ 0.57	0.18 ↔ 0.20	0.14 ↔ 0.03
Activités culturelles	0.23 ↔ 0.03	0.04 ↔ 0.07	0.17 ↔ 0.00
Épisodes	20 ↔ 18	29 ↔ 26	21 ↔ 20

* = catégorie asexuée = femmes + hommes *Les éléments soulignés sont significatifs à au moins 95%.

Par contre, il est possible de parler d'une plus grande disponibilité du temps libre pour certaines personnes fortement impliquées dans l'entraide, plutôt que d'une compression du temps afin de s'en dégager une plus grande quantité durant la journée, comme c'était le cas pour les bénévoles. En effet, nous constatons que les femmes sans temps de travail durant la journée (voir colonne 1, tableau XXVI, p.94) et les hommes ayant une forte intensité de travail (voir colonne 3, tableau XXVII, p.95) consacrent très peu de temps aux soins des membres du ménage. Ceci pourrait indiquer une composition différente du ménage pour les personnes faisant fortement de l'entraide et non des moyens de se dégager de plus grandes périodes de temps libre, comme pour les bénévoles.

Les tendances mises à jour au sein des activités d'entraide viennent confirmer celles existant dans le cas du bénévolat, à savoir que les personnes fortement engagées dans la communauté et dans les réseaux consacrent les plus longues périodes de leur temps libre à leur engagement, tandis que celles faiblement impliquées partagent leur temps libre entre les activités de détente et leur engagement. Les personnes non-engagées dans la communauté ou

dans leurs réseaux sociaux occupent, quant à elles, l'ensemble de leur temps libre aux activités de détente.

Les différentes organisations du temps libre.

C'est donc l'organisation du temps libre, et par extension la pratique des activités de détente, qui permet de distinguer les participants entre eux ainsi que les personnes engagées dans la communauté et dans les réseaux sociaux de celles ne l'étant pas, puisque nos analyses nous ont révélé trois manières différentes dont les 25-49 ans organisent leur temps libre. Ainsi, il ne se produit pas seulement une compression au plan des heures consacrées à l'écoute de la télévision, mais bien une réduction générale des durées consacrées à l'ensemble des activités de détente. Ces trois configurations différentes du temps libre permettent de rendre compte à la fois de l'engagement (ou du non-engagement) et de son intensité, mais également des décisions et des choix pris par les participants pour permettre cet engagement.

L'organisation du temps libre des personnes fortement engagées : la priorité mise sur l'engagement.

D'abord, nous pouvons affirmer que les personnes, hommes et femmes, fortement engagés dans le bénévolat et l'entraide trouvent le temps nécessaire en mettant la priorité sur la pratique de celui-ci au détriment, en quelque sorte, de la pratique d'activités de détente. Ainsi, c'est en accordant très peu de temps à ces activités que les personnes fortement engagées se dégagent le temps nécessaire à leur engagement. Les personnes fortement engagées abandonnent ou sacrifient, du moins, leurs activités de détente pendant la journée où elles s'engagent afin de permettre une telle intensité à cet engagement. En plus d'accorder très peu de temps aux activités de détente, les personnes fortement engagées se dégagent volontairement du temps libre supplémentaire, en réduisant les activités liées aux travaux domestiques et aux activités de soins.

Il est possible de parler de choix et de décision volontaire puisque l'intensité de ces activités, bien qu'elles soient des obligations (en ce sens qu'elles doivent nécessairement être assumées au cours de la journée) est hautement variable, dépendant (presque) entièrement de la volonté des personnes de leur accorder des périodes plus ou moins longues de leur journée. Il s'agit d'activités ayant une double nature : elles sont des « contraintes modulables », parce qu'elles sont des obligations facilement compressibles lorsque les gens désirent se dégager plus de temps libre et venir ainsi contrecarrer la raréfaction du temps libre induite par le temps de travail et les obligations familiales, qui sont des activités dont les individus peuvent difficilement compresser la durée.

À cet égard, la situation est quelque peu différente pour les personnes pratiquant fortement des activités d'entraide, puisqu'il faut plus juste de parler de plus grande disponibilité du temps libre, plutôt que de compression du temps. En effet, certains groupes de personnes faisant de l'entraide semble être beaucoup moins contraints par les responsabilités familiales, d'où la plus grande disponibilité du temps. Nous pouvons ainsi poser quelques hypothèses concernant les caractéristiques de ces personnes. D'abord, quant à leur âge; soit nous avons affaire aux

personnes les plus âgées de la distribution des 25-49 ans, qui ont des enfants adolescents nécessitant beaucoup moins de soins que des enfants en bas âge ou d'âge scolaire de niveau primaire, soit nous avons affaire aux personnes les plus jeunes de l'échantillon des 25-49 ans qui n'ont pas encore d'enfants. Il est également possible que ce soient des personnes n'ayant pas leur enfant à charge durant la journée où ils s'engagent et dont l'âge serait alors variable. Par contre, cela pourrait signifier que ces personnes s'engagent précisément cette journée, puisqu'elles ont le temps de le faire, n'ayant pas à s'occuper de leur enfant.

L'organisation du temps libre des personnes faiblement engagées : le partage du temps libre entre l'engagement et les activités de détente.

Il est possible de rendre compte de l'engagement bénévole et des activités d'entraide à faible intensité par le partage du temps libre entre deux types d'activités. Ces participants font passer leurs activités de détente au premier plan, devant leurs activités d'engagement dans la communauté ou dans les réseaux sociaux, ou, du moins, ils ne sacrifient pas leurs moments de détente afin de pouvoir s'engager, à l'instar des participants fortement engagés. De plus, le fait que l'intensité moyenne consacrée aux différentes activités de détente excède, plus souvent qu'autrement, celle de l'engagement renforce l'interprétation d'une division du temps libre. Les participants faiblement engagés insèrent leur activité d'engagement dans l'organisation de leur temps libre, comme une autre activité de loisir, plutôt que de le prioriser comme ceux fortement engagés.

Les personnes faiblement engagées cumulent ainsi les activités de détente, ce qui se répercute conséquemment sur le nombre d'heures consacrées aux deux types d'activités. Ainsi, l'hypothèse énoncée par Degenne, Lebeaux et Marry (2002) (recours à une plus grande cumulativité) se vérifie, mais uniquement pour les personnes faiblement engagées dans l'entraide et le bénévolat.

L'organisation différente du temps libre : une conception différente de l'engagement?

Ces choix effectués entre les activités de détente et les activités d'engagement soulèvent des questions concernant notamment, la conception de l'engagement par les participants faiblement et fortement engagés. En effet, nous pouvons poser l'hypothèse que le partage du temps libre indique que les personnes faiblement engagées considèrent leur engagement dans la communauté et les réseaux sociaux comme représentant une activité de même nature que les activités de détente. En ce sens que ces participants ne font pas de distinction entre leur engagement et le reste des activités de détente, d'où l'absence apparente de priorité mise sur un type d'activité plutôt que l'autre. Ceci pourrait également rendre compte de l'intensité moindre qui leur est accordée, puisque l'engagement serait une activité de détente comme une autre. À l'inverse, les participants fortement engagés peuvent considérer leur engagement dans la communauté et les réseaux comme étant précisément un engagement, c'est-à-dire une activité de nature essentiellement différente de celle des activités de détente, voire une activité plus importante que ces dernières, d'où la priorité accordée à la réalisation de ces activités plutôt que les autres. Ceci pourrait être plus vrai pour les activités de bénévolat

que celles d'entraide, en raison de l'importance de la pratique d'activités religieuses et culturelles chez les bénévoles, ce qui peut conférer une signification particulière à l'engagement, en faisant appel à la foi et aux croyances religieuses des individus. Il serait donc pertinent de prolonger notre recherche en se penchant sur les différents déterminants et les différentes caractéristiques qui peuvent favoriser l'engagement social.

Commentaire [A2] : Je ne crois pas qu'on puisse dire cela, car les données sont agrégées. A moins que tu n'aies vérifié cette pratique religieuse accrue des bénévoles, ce qui est possible avec ces données

L'organisation du temps libre des personnes non-engagées : la totalité du temps libre dédiée aux activités de détente.

Finalement, nous pouvons affirmer que les personnes non-engagées dans des activités bénévoles ou d'entraide occupent la totalité de leur temps libre à la pratique des activités de détente et, dans une mesure importante, à l'écoute de la télévision. Mais, il serait faux de conclure que ces personnes ne font que s'asseoir devant leur téléviseur durant l'entièreté de leur temps libre, ce qui rendrait compte de leur non-engagement, comme le présumait Putnam, puisque ces personnes participent tout de même, et de manière assez prononcée, au sein de leurs réseaux sociaux, à des activités de sociabilité. Bien que les personnes non-engagées ne soient pas aussi sociables que celles s'impliquant dans des activités d'entraide, ces personnes présentent une participation qui est équivalente à celles des bénévoles fortement engagés, et même plus soutenue lorsque le temps de travail est présent. Ainsi, même si elles ne s'engagent ni dans des activités de bénévolat ni dans de l'entraide, elles présentent une participation non-négligeable dans leurs réseaux de sociabilité, ce qui constitue, malgré tout, la forme la plus simple de participation sociale.

Nous pouvons aussi poser l'hypothèse que cette participation puisse conduire ces personnes à faire des activités d'entraide et ainsi, pousser d'un cran leur engagement dans les réseaux sociaux, puisque la pratique d'activités d'entraide est liée à l'intensité de la participation dans les réseaux de sociabilité, qui multiplient les occasions de sollicitation pour rendre de l'aide et des services (Prouteau et Wolff, 2002; 2003). Malheureusement, nous ne pourrions pas vérifier cette hypothèse, puisque nous ne disposons pas d'informations longitudinales et plus détaillées sur l'emploi du temps de ces personnes. Nous devons nous contenter de simplement poser l'hypothèse.

L'influence réelle mais non déterminante du temps de travail sur l'engagement social et le temps qui lui est consacré.

Ce sont donc bien plus les choix et les décisions pris pour organiser le temps libre qui expliquent le fait et l'intensité de l'engagement plutôt que l'absence du temps de travail dans l'emploi du temps. Le travail a ainsi une influence relative quant au fait de s'engager ou non, et de consacrer de plus ou moins longues durées à sa pratique. Cette influence est relative puisque, d'une part le travail et la raréfaction du temps libre qu'il opère représente la tendance lourde dans l'organisation de l'emploi du temps et constitue bien l'activité qui structure le plus l'emploi du temps. D'autre part, nous ne pouvons pas affirmer que son absence favorise l'engagement ou que sa présence défavorise l'engagement, puisque nous avons constaté qu'une proportion non-négligeable de participants s'engagent dans la communauté et les

réseaux, en dépit de la présence et de l'intensité du travail. À l'inverse, les non-participants n'ont pas tous du temps de travail dans leur emploi du temps, ce qui ne favorise pourtant pas leur engagement dans le bénévolat ou dans l'entraide. Ceci semble dès lors impliquer que l'engagement résulte de facteurs plus complexes que la plus grande disponibilité du temps. En effet, le fait de s'engager peut résulter de plusieurs facteurs autres que l'absence du temps de travail rémunéré; l'engagement peut provenir d'une plus grande flexibilité du temps de travail, des valeurs particulières des individus, de leurs histoires particulières de vie, de leur milieu de vie ou plus simplement de leurs choix et de leurs décisions individuels, pour ne mentionner que ces hypothèses.

Cependant, il faut souligner que les femmes pratiquent plus souvent leur activité d'engagement lorsqu'elles ne sont pas contraintes par le temps de travail, comparativement aux hommes. Il est possible de voir ici les effets des contraintes de la « double journée de travail » qui fait en sorte qu'elles sont plus nombreuses à s'engager quand, précisément, elles ne sont pas doublement contraintes. À part cette différence, les femmes et les hommes participants adoptent les mêmes comportements afin de pouvoir s'engager, soit prendre la décision de réduire leurs activités de détente durant la journée où ils s'engagent, soit de cumuler les deux types d'activités. Mais, les moyens pris pour contrecarrer les effets du travail et/ou de la famille sont pourtant « genrés », puisque les femmes diminuent les contraintes de la « double journée de travail » à travers la compression du nombre d'heures consacrées aux travaux domestiques et à l'administration du ménage, alors que les hommes réduisent quant à eux les durées consacrées à leurs activités de soins personnels. Ainsi, les participants s'organisent en fonction de la présence du temps de travail, en réduisant le nombre d'heures consacrées à certaines activités dont l'intensité est facilement compressible, mais dont la nature diffère entre les hommes et les femmes.

Commentaire [A3] : Très bien!

La nature formelle ou informelle de l'engagement et les conséquences différentes sur l'organisation du temps et la pratique d'activités de détente.

L'absence de ces compressions par les personnes, hommes et femmes, faisant de l'entraide ainsi que les tendances moins prononcées pour ces activités mettent en lumière que les activités d'entraide et de bénévolat n'ont pas exactement les mêmes conséquences dans l'organisation du temps libre. L'entraide par sa nature informelle s'insère beaucoup plus facilement dans l'emploi du temps des participants et permet également une plus grande pratique d'activités de détente. En effet, la nature formelle (bénévolat) ou informelle (entraide) de l'activité a une influence différente sur la pratique des activités de détente (loisirs, télévision et activités de sociabilité) et plus largement, sur l'organisation du temps disponible. Les activités d'entraide parce qu'elles sont des activités informelles sont beaucoup plus flexibles et fluides que celles de bénévolat qui sont plus contraignantes en raison de la formalité du contexte dans lequel elles se déroulent, ce qui a une influence sur la propension à pratiquer des activités de détente. Le bénévolat, en se déroulant dans le cadre plus rigide d'une association ou d'une organisation se combine moins facilement à la pratique de loisirs.

À l'inverse, le contexte dans lequel s'effectue les activités d'entraide est plus propice à la pratique de ce genre d'activité, parce que l'entraide, dans la majorité des cas, se déroule dans un contexte privé (le domicile) d'où la plus grande accessibilité aux activités de détente, et notamment à l'écoute de la télévision. Aussi, il existe une plus grande proximité relationnelle et affective entre les personnes faisant de l'entraide qu'entre celles faisant du bénévolat, parce que les personnes aidant et les personnes aidées sont, plus souvent qu'autrement, des membres des mêmes réseaux sociaux, ce qui peut favoriser, encore une fois, la pratique d'activités de détente (pouvant se dérouler avant ou après l'activité d'engagement) et notamment la pratique d'activités de sociabilité, d'où également la forte sociabilité des personnes faisant de l'entraide, peu importe l'intensité qui lui est consacrée. C'est donc la nature particulière de l'engagement fait en sorte que les tendances sont plus ou moins prononcées dans l'organisation du temps.

Conclusion.

Nous avons d'abord constaté que les faibles durées consacrées aux activités de détente correspondent à de fortes durées consacrées à l'engagement social et inversement. Le temps consacré au travail rémunéré a ainsi une influence réelle mais relative sur le fait de s'engager et de consacrer des durées plus ou moins longues à leur pratique. En fait, peu importe sa présence ou son absence dans l'emploi du temps, c'est bien plus la manière dont les individus organisent leur temps libre et dont ils gèrent les activités à contraintes modulables qui rend compte de la participation et du temps qui lui est consacré.

En effet, les personnes fortement engagées sont celles présentant la plus faible pratique d'activités de détente, ce qui leur permet de consacrer plus d'une heure par jour à leur activité d'engagement social. En plus, ces personnes compressent les activités à contraintes modulables afin de se dégager une plus grande quantité de temps disponible. Nous retrouvons ici un des rares comportements genrés entre les participants. Les femmes diminuent en effet le temps consacré aux travaux domestiques tandis que les hommes diminuent le temps accordé à leurs activités de soins personnels. Il existe en fait peu de différences entre les hommes et les femmes, ce qui semble indiquer que les deux sexes organisent plus ou moins de la même manière leur emploi du temps quotidien, surtout lorsque le travail rémunéré est présent dans l'emploi du temps.

Cependant, il existe peu de différences entre les personnes non-engagées et celles faiblement engagées puisqu'elles consacrent toutes les deux à peu près les mêmes durées à l'ensemble des activités et surtout aux activités de détente. Elles ont ainsi plus ou moins les mêmes conduites quant à l'organisation de leur emploi du temps. C'est le nombre moyen d'activités pratiquées au cours de la journée qui les caractérisent. En effet, les personnes faiblement engagées, les plus occupées de l'ensemble des groupes, pratiquant un plus grand nombre d'activités durant leur journée de référence. Les personnes faiblement engagées partagent ainsi leur temps libre entre les activités d'engagement social et les activités de détente, tandis que les personnes non-engagées dédient l'ensemble de leur temps libre aux activités de détente.

Commentaire [A4] : Très bien!

Les activités bénévoles semblent être les plus contraignantes que celles d'entraide dans l'organisation de l'emploi du temps puisque les tendances sont plus marquées pour les bénévoles que pour les personnes faisant des activités d'entraide. Celles-ci semblent ainsi s'insérer beaucoup plus facilement dans l'organisation de l'emploi du temps que le bénévolat qui semble, quant à lui, nécessiter plus d'organisation en raison de sa nature plus formelle.

C'est donc l'organisation du temps libre qui rend compte du fait de s'engager, mais également qui rend compte du temps de participation qui est consacré aux différentes activités, puisque le temps libre fait en sorte que ce sont les personnes qui décident d'organiser leur temps de cette manière et permet ainsi l'engagement sur des périodes plus ou moins longues qui sont aussi laissées à leur discrétion.

Conclusion.

La participation sociale au quotidien. Une analyse de l'emploi du temps.

Notre projet de recherche a cherché à comprendre l'évolution de la participation sociale ainsi que les nouvelles formes qu'elle prend dans la société canadienne contemporaine. Nous avons abordé cette question dans une perspective originale en analysant la participation sociale dans un contexte d'emploi du temps, ce qui nous a permis de saisir les différents moyens mis en oeuvre par les individus pour assurer la pratique de leurs activités de participation au quotidien. Nous avons donc analysé de quelle manière les individus conciliaient leur vie professionnelle et leur vie citoyenne à une époque où la participation des individus à la vie collective connaîtrait un déclin. Pour comprendre ce déclin et à quoi il correspond, nous avons élargi la notion de participation sociale pour la sortir de la sphère strictement publique et l'introduire aussi dans la sphère privée. Nous avons ainsi défini la participation comme un don de temps effectué par les individus en dehors de la sphère domestique, de l'État et du marché afin de saisir les activités formelles (sphère publique) et les activités informelles (sphère privée) de participation et ainsi, analyser la participation sociale dans l'ensemble des formes qu'elle peut prendre dans la vie des adultes canadiens. Nous nous sommes ainsi demandés comment la distribution du temps de participation a évolué chez les Canadiens âgés de 25 à 49 ans.

L'évolution de la participation sociale entre 1992 et 1998.

Au terme de nos analyses, nous pouvons poser deux conclusions majeures. Premièrement, nous avons constaté que la participation sociale a suivi une évolution marquée entre 1992 et 1998. De manière générale, le taux de participation aux activités d'engagement social (bénévolat et entraide), le cœur de la participation sociale, a baissé en raison, dans les deux cas, du retrait des hommes de ces activités. Ce retrait est toutefois plus marqué pour les activités d'entraide que pour les activités de bénévolat. Cependant, l'évolution de la quantité du temps de participation consacré aux activités de bénévolat et d'entraide présente un plus grand intérêt puisqu'elle a évolué de manière différente au cours de la période de six années étudiée.

Le temps consacré aux activités de bénévolat s'est allongé entre 1992 et 1998, ce qui fait en sorte qu'une plus grande proportion de bénévoles accorde désormais plus d'une heure par jour à ces activités. Il est donc possible de constater l'existence d'un « noyau dur » de bénévoles. De plus, ce « noyau dur » de participants s'est féminisé entre 1992 et 1998 puisque ce sont principalement les femmes bénévoles qui ont augmenté le nombre d'heures consacrées à ces activités. Ceci fait en sorte que le « noyau dur » est dorénavant constitué presque autant de femmes que d'hommes. Cet allongement du temps de participation chez les femmes bénévoles vient nuancer l'influence de la « double journée de travail » qui les rend théoriquement doublement contraintes dans leur utilisation du temps par rapport aux hommes. En effet, et comme nous allons le préciser plus loin, la mixité des obligations professionnelles et familiales ne semble pas constituer un obstacle majeur à l'augmentation du temps de participation bénévole. Quant aux activités d'entraide, le temps qui leur est accordé a suivi la

tendance inverse à celle du bénévolat : il a diminué durant les six années observées en raison, encore une fois, des changements survenus dans les habitudes de participation des femmes. Ainsi, une plus grande proportion de participants consacre moins d'une heure de leur journée aux activités d'entraide. Concernant les activités de sociabilité, il est possible de constater un rapprochement dans les habitudes de participation des femmes et des hommes. En effet, les femmes adoptent des conduites de sociabilité similaires à celles des hommes puisqu'elles sont désormais plus nombreuses à pratiquer leur sociabilité dans un contexte public. À l'inverse, les hommes sont plus nombreux en 1998 qu'en 1992 à effectuer leurs activités de sociabilité dans le domaine privé. Ainsi, l'évolution du temps de participation donne un portrait plus complet des transformations de la participation sociale. En effet, la baisse du taux de participation du bénévolat est relativisée par la présence du « noyau dur » de bénévoles, tandis que la diminution des personnes faisant de l'entraide est nuancée par les hommes qui ont maintenu leur pratique durant de longues périodes de leur journée.

L'évolution de ces activités est donc relativement complexe, mais nous pouvons conclure qu'en dépit d'un certain déclin dans leur participation, il subsiste toujours des individus, hommes et femmes, qui continuent de s'engager dans la vie collective et de consacrer de longues périodes de leur journée aux diverses activités de participation sociale. L'évolution différente des activités d'engagement social nous fait également penser que les activités formelles et informelles de participation sociale n'ont pas le même impact dans la vie des individus, bien que leur incidence différente dans l'emploi du temps soit plus visible dans l'analyse de l'organisation complète de l'emploi du temps. Ceci nous conduit à notre deuxième conclusion.

L'organisation du temps libre, l'engagement social et l'influence relative du temps de travail rémunéré.

L'analyse de l'organisation de l'emploi du temps nous fait voir l'influence réelle mais non totalement déterminante du temps de travail rémunéré dans le fait de s'engager ou non et de consacrer de plus ou moins longues périodes de la journée à la réalisation de ces activités. Cette influence est relative puisque la présence d'un temps de travail important ne conduit pas nécessairement au non-engagement, alors que l'absence de travail ne conduit pas nécessairement à un engagement social. Il est tout de même possible de constater l'effet de la « double journée de travail » pour les femmes puisqu'elles s'engagent plus souvent précisément lorsqu'elles ne sont pas doublement contraintes par les responsabilités professionnelles et les obligations familiales. En fait, peu importe la présence ou l'absence du temps de travail rémunéré, c'est la manière dont les individus organisent leur temps libre qui permet d'expliquer leur engagement. Nous constatons en effet que les personnes engagées socialement aménagent différemment leur temps libre afin de consacrer des périodes correspondant à moins d'une heure par jour, voire à plus d'une heure de leur journée au bénévolat ou à l'entraide.

L'incidence différente des activités formelles et informelles de participation sociale.

Nous avons ainsi constaté que c'est la manière dont les individus organisent leur temps libre qui distingue les personnes fortement et faiblement engagées : un engagement soutenu des participants correspond à de plus faibles durées consacrées aux activités de détente, ce qui leur permet en retour de consacrer plus d'une heure par jour aux activités de participation sociale. Les personnes faiblement engagées partagent leur temps libre entre la pratique d'activités de détente et celle d'activités d'engagement social, rendant ainsi compte de la plus faible intensité consacrée aux activités de participation sociale. De plus, la plus grande fluidité des activités informelles fait en sorte que le partage du temps libre entre entraide et détente est moins marqué et que, même fortement engagées, les personnes faisant de l'entraide consacrent de longues durées de leur temps libre aux activités de détente, principalement aux activités de sociabilité.

Nous constatons ici l'incidence différente des activités formelles et informelles de participation. L'analyse de la distribution du temps de participation nous fait voir que les activités informelles d'entraide s'insèrent plus facilement dans les emplois du temps, tandis que le bénévolat s'effectuant dans la sphère publique est plus contraignant et donne lieu à des compromis plus marqués dans l'aménagement du temps afin de permettre sa pratique. Les activités d'entraide se déroulant dans la sphère privée sont plus proches des pratiques sociales quotidiennes des individus, ce qui permet de les insérer plus simplement dans l'organisation du temps. La comparaison des emplois du temps des bénévoles et des personnes faisant de l'entraide nous fait conclure que la nature du bénévolat est plus formelle, tandis que la nature informelle de l'entraide est plus fluide ce qui fait en sorte que la pratique de cette dernière s'accorde plus facilement avec les autres activités discrétionnaires dont les activités de sociabilité. Il est donc nécessaire de tenir compte de la nature particulière des activités d'engagement dans l'étude de la participation sociale non seulement afin d'analyser le plus largement possible ce phénomène, mais également parce que ces activités ne correspondent pas aux mêmes contraintes dans la vie quotidienne des personnes engagées.

Une conception différente de l'engagement?

Ces résultats suggèrent qu'il serait pertinent de se tourner vers des analyses plus qualitatives que quantitatives. En effet, les différentes organisations du temps libre peuvent résulter d'une conception différente de l'engagement pour les participants. Par hypothèse, le partage du temps libre pourrait indiquer que les personnes faiblement engagées considèrent leur engagement dans la communauté et dans les réseaux sociaux comme représentant une activité de même nature que les activités de détente. Ces participants ne font peut-être pas de distinction entre leur engagement et le reste des activités de détente, d'où l'absence apparente de priorité mise sur un type d'activité plutôt que l'autre. Ceci pourrait également rendre compte de l'intensité moindre qui leur est accordée, puisque l'engagement serait une activité de détente comme une autre.

À l'inverse, les participants fortement engagés peuvent considérer leur engagement dans la communauté et dans les réseaux comme étant précisément un engagement; une activité de nature essentiellement différente de celle des activités de détente, voire une activité plus importante que ces dernières, d'où la priorité accordée à la pratique de ces activités plutôt que les autres. Si cette hypothèse se confirmait, le fait de s'engager résulterait donc de motivations, de valeurs et de choix individuels différenciés faits par les participants plutôt que de déterminants structurels ou culturels. Il serait donc important de prendre en compte les dimensions quantitatives et qualitatives pour comprendre la participation sociale telle qu'elle se présente aujourd'hui.

La poursuite des analyses.

La poursuite des analyses nous mène logiquement à étudier les déterminants de la participation afin de saisir les caractéristiques qui peuvent favoriser ou défavoriser l'engagement social. D'une part, il serait pertinent de vérifier si les grands déterminants classiquement identifiés dans la littérature, comme les facteurs religieux et l'éducation, continuent de jouer un rôle important dans l'engagement social; si, en effet, celui-ci renvoie à un univers de valeurs et de choix, ces deux facteurs pourraient y jouer un rôle important. Ainsi, il serait intéressant de vérifier si l'aspect religieux est toujours caractéristique des personnes engagées ou s'il est devenu un aspect dorénavant négligeable, compte tenu des habitudes religieuses des plus jeunes générations. Nous savons également que ce sont les personnes ayant une haute scolarité qui sont plus enclines à participer socialement. Aujourd'hui, la plupart des individus, hommes et femmes, ont un niveau minimal de scolarité et un accès plus facile à l'éducation post-secondaire que les générations antérieures. À l'instar de l'aspect religieux, il serait pertinent de vérifier si le niveau d'éducation varie toujours entre les personnes engagées ou non-engagées. Il serait également intéressant de se pencher sur d'autres déterminants culturels comme la taille de la communauté ou l'immigration pour saisir leur influence dans le fait de s'engager dans la communauté ou dans les réseaux sociaux. D'autre part, il faudrait explorer de façon plus approfondie les différentes caractéristiques liées à l'emploi (par exemple, le type d'horaire de travail, la flexibilité des heures de travail etc.) ainsi que la mixité des contraintes professionnelles et familiales dans l'organisation de l'emploi du temps afin d'avoir un portrait plus détaillé et précis de l'influence du travail rémunéré sur l'engagement et le temps qui lui est consacré.

De plus, il serait pertinent d'analyser l'organisation de l'emploi du temps en fonction de la double contrainte provenant du travail et de la famille, selon l'intensité consacrée à chaque activité et en lien avec l'intensité accordée aux activités de participation sociale. Nous pourrions également poursuivre les analyses en étudiant la participation sociale à partir des trajectoires de vie des participants afin de saisir l'influence des différentes transitions (professionnelle, familiale etc.) sur le fait de participer socialement et de consacrer de plus ou moins longues durées à leur pratique. Une analyse par cohorte d'âges serait appropriée pour étudier le phénomène. Il

faudrait aussi continuer l'analyse de l'évolution des activités de participation sur une période plus longue que seulement six ans afin de voir si le déclin se maintient ou non.

Il serait aussi judicieux de comparer l'organisation de l'emploi du temps des personnes cumulant plusieurs activités de participation à l'organisation de l'emploi du temps de celles n'en pratiquant qu'une seule activité. Nous pourrions également procéder à un découpage plus fin des différents types d'engagement bénévole selon le type d'association. Nous n'avons pas pu procéder à ces distinctions et le faible nombre de participants constitue en fait la principale limite de notre étude.

Néanmoins, nous pouvons conclure qu'il subsiste toujours des individus qui s'engagent socialement et ce, en dépit des contraintes professionnelles et des obligations familiales puisqu'ils organisent leur temps libre de manière à pouvoir être en mesure d'assumer leur participation sociale dans la communauté et dans les réseaux sociaux.

Bibliographie.

- BERNARD, P. (1999) « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept » dans Lien social et Politiques-RIAC, 41, pp. 47-59.
- BLALOCK, H.M. (1960) *Social Statistics*, New York, McGraw-Hill Book Company inc., 465p.
- BONNEVILLE, L. (2001) *Temporalité et Internet : réflexion sur la psychologie du temps à la lumière des pratiques domiciliaires*, Montréal, UQAM. www.composite.ugam.ca
- COUTON, P. et S. GAUDET (2006) *Rethinking Social Participation : the Case of Immigrants in Canada*, 33p.
- DANIEL, W.W. (2005) *Biostatistics. A Foundation for Analysis in the Health Science*, États-Unis, John Wiley & Sons, inc., 782p.
- DEGENNE, A., M.O. LEBEAUX et C. MARRY (2002) « Les usages du temps : cumul d'activités et rythmes de vie » dans Économie et Statistiques, no. 352-353, pp. 81-99.
- DURAND, C. (1998) *L'analyse des correspondances, notes de cours et exemples (avec SPSS)*. www.fas.umontreal.ca/socio/durandc
- DURKHEIM, E. (1998c 1912) *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Quadrige/PUF, 647p.
- DUXBURY, L. et C. HIGGINS (2001) *Work-life Balance in the New Millenium : Where Are We? Where Do We Go?*, CPRN discussion paper, Ottawa, CPRN, 92p.
Family, vol. 9, no. 2, pp. 197-224.
- FAST, J. et J. FREDERICK (2001) « Aimer son travail : une stratégie efficace pour équilibrer la vie professionnelle et la vie privée? » dans Tendances sociales canadiennes, no. 61, pp. 9-13.
- FAST, J. et J. FREDERICK (2004) *Le temps d'une vie : trouver l'équilibre entre le travail et les loisirs au cours du cycle de vie*, Ottawa, Statistiques Canada.
- FOX, W. (1999) *Statistiques sociales*, Québec, De Boeck Université Les Presses de l'Université Laval, 374p.

FURSTENBERG, F. (2005) « Banking on Family : How Families Generate and Distribute Social Capital » dans Journal of Marriage and family, no. 67, pp. 809-821.

GAUDET, S. (2007a) « La participation sociale à travers les parcours de vie. Outil théorique et empirique pour le développement des politiques sociales » dans Horizons, vol. 9, no. 3, pp.3-8.

GAUDET, S. (2007b) *Is Social Participation Endangered in Canada? A Lifecourse Perspective*, présentation du projet de recherche, 10p.

GAUDET, S. et J. CHARBONNEAU (2002) « Responsabilité sociale et politique chez les jeunes femmes » dans Cahiers de recherche sociologique, 37, pp. 45-67.

GAUDET, S. et P.B. REED (2004) « Responsabilité, don et bénévolat au cours de la vie » dans Lien social et Politiques-RIAC, 51, pp. 59-67.

GODBOUT, J.T. (1992) *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, 345p.

GODBOUT, J.T. (2000) *Le don, la dette et l'identité : Homo donator vs Homo oeconomicus*, Montréal, La Découverte, 190p.

GROSSIN, W. (1995) « La notion de cadre temporel » dans Temporalistes, no. 31, pp. 14-18.
www.sociologic.org/temporalistes

HALL, M., L. MCKEOWN et K. ROBERTS (2001) *Canadiens engagés, Canadiens dévoués : points saillants sur l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistiques Canada.

HELLY, D. (1997) « Participation bénévole et sociale des personnes d'origine immigrée : État de la recherche au Canada », Deuxième conférence nationale Métropolis, Montréal, novembre 1997. http://canada.metropolis.net/events/civic/Index_f.html

HELLY, D. (1999) « Une injonction : appartenir, participer. Le retour du bon citoyen » dans Lien social et Politique-RIAC, 41, pp. 35-46.

HELLY, D. et M. Mazalto (2002) *L'usage du temps*, Montréal, ESSIL, 77p.
www.socio.umontreal.ca/essil/Racine/HELLY%20et%20MAZALTO.pdf

HERPIN N. et J.H. DÉCHAUX (2004) « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité » dans Économie et Statistiques, no. 373, pp. 3-32.

HOOK, J.L. (2004) « Reconsidering the Division of Household Labor : Incorporating Volunteer Work and Informal Support » dans Journal of Marriage and Family, no. 66, pp. 101-117.

ION, J. (2001) *Un engagement en mutation*, France, St-Étienne, CAES, info no. 61, 4^e trimestre. www.caes.cnrs.fr

ION, J. (2004) Personnalisation et publicisation : les formes contemporaines de l'engagement dans M. Soulet (éd.) *Agir en société. Engagement et mobilisation aujourd'hui*, Suisse, Academic Press of Fribourg, pp. 65-82.

ION, J. et B. RAVON (1998) « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel » dans Lien social et Politiques-RIAC, 39, pp. 59-71.

LAFORTUNE, J.M. (2004) *Introduction aux analyses sociologiques du temps hors travail. Fondements théoriques et enjeux sociaux du temps libre, du loisirs, du jeu et du sport*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 237p.

LAPEYRONNIE, D. (1994) Socialisation et individualisation dans G. Mauger, R. Bendt et C. Von Wolffendorff *Jeunesse et société. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, Armand-Collin, pp. 237-249.

LEBART, L. et A. SALEM (1988) *Analyses de données textuelles. Questions ouvertes et lexicométrie*, Paris, Dunod, 209p.

LEBART, L., A. MORINEAU et K.M. WARWICK (1984) *Multivariate Descriptive Statistical Analysis. Correspondence Analysis and Related Techniques for Large Matrices*, New York, John Wiley & Sons, 231p.

LEVINE, R.V. Measuring helping behavior accross culture dans W.J. Lonner, D.L. Dinnel, S.A. Hayes et D.N. Sattler *Online Reading in Psychology and Culture*, unit 15, chapitre 9. www.edu/~culture

MERCURE, D. (1989) « L'éclatement des temps sociaux » dans Temporalistes, no. 12, pp. 10-13. www.sociologic.org/temporalistes

MYLES, J. (2005) *Vie adulte différée : comment faire face aux nouvelles inégalités économiques*, Conseil canadien de développement social, série Nouvelle architecture sociale, 10p.

NEYSMITH, S.M. et M. REITSMA-STREET (2005) « Provisionning : Conceptualizing Work of Women in 21st Century Social Policy » dans Women's Studies International Forum, vol. 28, no. 5, pp. 381-391.

PENNEC, S. (2004) « Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux » dans Lien social et Politiques-RIAC, 51, pp. 97-107.

PORTES, A. (1998) « Social Capital : its Origins and Applications in Modern Sociology » dans Annual Review of Sociology, no. 24, pp. 1-24.

PROBERT, B. (1997) « The Social Shaping of Work : Struggles Over New Boundaries » dans Social Research Centre Reports and Proceeding, 136, pp. 5-27.

POLICY RESEARCH INITIATIVE (2005) *Le capital social comme instrument de politique publique. Rapport de recherche*, Canada, 40p. www.policyresearch.org

PRONOVOST, G. (1996) *Sociologie du temps*, Bruxelles, Université De Boeck, 183p.

PRONOVOST, G. (2001) Temps sociaux et temps scolaire en Occident : le brouillage des frontières dans C. St-Jarre et L. Dupuy-Walker (éd.) *Regards multiples sur le temps*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 43-58.

PRONOVOST, G. (2005) *Temps sociaux et pratiques culturelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 179p.

PROUTEAU, L. et F.C. WOLFF (2002) « La participation associative au regard des temps sociaux », dans Économie et Statistiques, no. 352-353, pp. 57-80.

PROUTEAU, L. et F.C. WOLFF (2003) « Les services informels : une dimension méconnue du bénévolat » dans Économie et Statistiques, no. 368, pp. 3-31.

PROUTEAU, L. et F.C. WOLFF (2004) « Donnez son temps : les bénévoles dans la vie associative » dans Économie et Statistiques, no 372, pp. 3-39.

PUTNAM, R.D. (1995) « Bowling Alone : America's Declining Social Capital » dans Journal of Democracy, vol. 6.1, pp. 65-78.

PUTNAM, R.D. (1996) « The Strange Disappearance of Civic America » dans The American Prospect, vol. 7, no. 24, pp. 1-18.

PUTNAM, R.D. (2000) *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 541p.

QUENIART, A. et J. JACQUES (2001) « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec, de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement » dans Lien social et Politiques-RIAC, 46, pp. 45-53.

REED, P.B. et L.K. SELBEE (2000) *Bénévolat et don encadrés et informels : modèles régionaux et communautaires au Canada*, Rapport de recherche, Statistiques Canada et Université Carleton.

REED, P.B. et L.K. SELBEE (2002) *Is There a Distinctive Pattern Values Associated with Giving and Volunteering? The Canadian Case*, Ottawa, Centre for Applied Social Research. www.carleton.ca

ROOS, P.A., M.K. TRIGGS et M.S. HARTMAN (2006) « Changing Families/Changing Communities, Work, Family and Community in transition » dans Community, Work and

ROSSI, A.C. (2001) *Caring and Doing for Others : Social Responsibility in the Domain of Family, Work and Community*, Chicago, University of Chicago Press, 559p.

ROUDET, B. (2004) « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif » dans Lien social et Politiques-RIAC, 51, pp. 17-27.

SAYER, L.C. (2005) « Gender Time and Inequality. Trends in Women's and Men's Paid Work, Unpaid Work and Free Time » dans Social Forces, vol. 84, no. 1, pp. 285-305.

SCHLOZMAN, K.L., S. VERBA et H.E. BRADY (1999) Civic Participation and the Equality Problem dans *Civic Engagement in American Democracy*, États-Unis, Brooking Inst. Press and Russel Sage Foundation, pp. 427-459.

SCOTT, K., L.K. SELBEE et P.B. REED (2006) *Making Connections : Social Civic Engagement among Canadians Immigrants*, Ottawa, Canadian Council on Social Development.

SINGLY, F. de (1998) « Individualisme et lien social » dans Lien social et Politiques-RIAC, 39, pp. 33-45.

SKOCPOL T. et M.P. FIORINA (1999) Making Sense of the Civic Engagement Debate dans *Civic Engagement in American Democracy*, États-Unis, Brooking Inst. Press and Russel Sage Foundation, pp. 1-23.

STATISTIQUE CANADA (1993) *Enquête sociale générale 1992-cycle 7. L'emploi du temps. Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur*, Ottawa, Statistique Canada. www.statcan.ca

STATISTIQUE CANADA (1999) *ESG, cycle 12. Enquête sur l'emploi du temps : guide de l'utilisateur*, Ottawa, Statistique Canada, 724p. www.statcan.ca

STATISTIQUE CANADA (2002) *Profils des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit*, Ottawa, Statistique Canada, Rapport de recherche.

TANIGUCHI, H. (2006) « Men's and Women's Volunteering : Gender Differences in the Effects of Employment and Family Characteristics » dans *Non-profit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 35, no. 1, pp. 83-101.

THOEMMES, J., A. FLAUTRE, C. THEBAULT et G. DE TERSSAC (1998) « Conflit de disponibilité : vers une intensification du travail » dans *Recherches et Ergonomie*, février 1998. www.ergonomie-self.org

TOCQUEVILLE, A. de (1986c 1835) *De la démocratie en Amérique. Volume 1*, Paris, Gallimard, 631p.

TOCQUEVILLE, A. de (1986c 1840) *De la démocratie en Amérique. Volume 2*, Paris, Gallimard, 471p.

TREMBLAY, D.G. et C. VAILLANCOURT (2003) *Réduction du temps de travail et conciliation emploi-famille : les arbitrages entre revenus et temps dans le contexte économique actuel*, Rapport de recherche, Télé-Université.

TURCOTTE, M. (2007) « Le temps passé en famille lors d'une journée de travail typique, 1986 à 2005 » dans *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistiques Canada, 12p.

US CENSUS BUREAU (2004) *Current Population Survey(CPS)*, Rapport annuel , US Census Bureau of Labour Statistics, États-Unis, Washington D.C., 13p. www.bls.gov/cps

WARBURTON, J. et T. CROSIER (2001) « Are We Too Busy to Volunteer? The Relationship between Time and Volunteering Using the 1997 ABS Time Use Data » dans Australian Journal of Social Issues, vol. 36, no. 4, pp. 295-314.

YONNET, P. (1999) *Travail. Loisirs. Temps libre et lien social*, Paris, Gallimard, 399p.

Annexe 1.

Codes d'activités du cycle 7 (1992) et du cycle 12(1998) de l'ESG sur l'emploi du temps utilisés pour construire les temps sociaux.

1. Temps de travail rémunéré et d'études		2. Temps consacré aux travaux domestiques	
Codes d'activités	Description de l'activité	Codes d'activités	Description de l'activité
011	Travail rémunéré – emploi principal	101	Préparation des repas
012	Travail rémunéré – autre emploi	102	Pâtisseries, conserves, fabrications de bière et de vin
021	Heures supplémentaires	110	Nettoyage après les repas
022	Recherche d'un emploi	120	Nettoyage à l'intérieur
023	Travail non rémunéré à une entreprise ou une ferme	130	Nettoyage à l'extérieur
030	Déplacements dans le cadre du travail	140	Lavage, repassage, séchage
040	Attentes, retard au travail	151	Raccommodage et entretien des chaussures
050	Repas, collations au travail	152	Couture – confection de vêtements
060	Temps d'inactivité avant et après le travail	161	Réparations et entretien – intérieur du domicile
070	Pause-café ou autres pauses	162	Réparations et entretien – extérieur du domicile
080	Autres activités liées au travail	163	Entretien du véhicule
090	Déplacements : travail, aller-retour	164	Autres travaux d'amélioration au domicile
832	Passe-temps pour revente ou échange	171	Jardinage et entretien du terrain
842	Artisanat pour revente ou échange	172	Soins des animaux domestiques
893	Déplacements : artisanat revente ou échange	173	Soins des plantes d'intérieur
500	Cours à temps plein	182	Couper et ranger du bois
511	Autres cours – temps partiel	183 +184 +185 +186	Autres travaux ménagers (=ranger l'épicerie) (=faire/défaire les valises ou vider la voiture) (=faire/défaire les boîtes de déménagement)
512	Cours crédités télévisés	190	Déplacements : travaux ménagers
520	Conférences spéciales ou occasionnelles	301	Épicerie
530	Travaux en classe, carrière, développement personnel	302	Biens et produits de tous les jours
540	Repas, collation, café à l'école	303	Mets à emporter
550	Pause ou attente avant le début des cours	310	Achat de biens durables
580	Autres cours ou études	361	Service de réparation et d'entretien pour l'automobile
590	Déplacements : cours et études	362	Autres services de réparation et de nettoyage
		380	Autres achats et services
		390-370	Déplacements : achats biens et services
		181	Administration du ménage (payer les factures, planifier le souper)
		331	Services financiers
		332	Services gouvernementaux
		350	Autres services professionnels

Annexe 1 : Suite.

3. Temps consacré aux soins aux membres du ménage		6. Temps consacré aux repas	
Codes d'activités	Description de l'activité	Codes d'activités	Description de l'activité
200	Soins d'un enfant du ménage (0 à 4 ans)	430	Repas pris à la maison/collation/café
281 + 210 211 +212 +213	Autres soins d'enfants du ménage (5-14 ans) (=soins d'un enfant du ménage) (=mettre l'enfant au lit) (=préparer l'enfant pour l'école) (=soins personnel à l'enfant du ménage)	431	Repas pris ailleurs
220	Aide, enseignements, remontrances	440	Repas au restaurant
230	Faire la lecture, parler, discuter avec les enfants	491	Déplacements : repas au restaurant
240	Jouer avec les enfants	7. Temps de sommeil	
250	Soins médicaux –enfants du ménage	Codes d'activités	Description de l'activité
260	Garde non rémunérée d'un enfant	450	Sommeil de nuit (essentiel)
291	Déplacements : enfant du ménage	8. Temps consacré aux activités sportives (assistance et participation)	
271	Soins personnels – adultes du ménage	Codes d'activités	Description de l'activité
272	Soins médicaux – adultes du ménage	701	Manifestations sportives– sports professionnels
282	Autres soins – adultes du ménage	702	Manifestations sportives– sports amateurs
292	Déplacements : adultes du ménage	801 à 816 & 821-822	Différents types de sports.
4. Temps consacré aux soins personnels		791	Déplacements : assistance
Codes d'activités	Description de l'activité	9. Temps de télévision	
400	Toilette, habillement, préparation	Codes d'activités	Description de l'activité
410	Soins médicaux à la maison : adultes du ménage	911	Télévision (écoute en directe)
320	Services de soins personnels (ex. coiffeur)	912	Télévision (émissions enregistrées)
340	Soins médicaux et dentaires à l'extérieur de la maison – adultes	913	Télévision (cassettes commerciales)
460	Siestes et repos durant la journée	914	Télévision (autres cassettes)
470	Se détendre, réfléchir, jongler, fumer	980	Autres activités liées aux médias et aux communications
480	Autres soins personnels ou activités privées	990	Déplacements : médias et communications
492	Déplacements : autres soins personnels	862	Jeux vidéo, jeux sur ordinateur
5. Temps consacré aux loisirs liés à un média		863-864	Ordinateur, utilisation générale et naviguer sur Internet
Codes d'activités	Description de l'activité	10. Temps consacré aux activités de sociabilité privée	
900	Écoute de la radio	Codes d'activités	Description de l'activité
920	Disques, cassettes	751	Soirées, visites entre amis/parents (sans repas)
931	Lectures- livres	752	Soirées, visites entre amis/parents (avec repas)
932	Lectures- revues et magazines	780	Autres activités sociales
940	Lectures- journaux	792	Déplacements : rencontre (résidences)
961	Lecture du courrier	950-951	Conversation en personne ou au téléphone
962	Autres (écriture, correspondance)		

Annexe 1 : Suite et fin.

11. Temps consacré aux loisirs généraux		13. Temps consacré au bénévolat	
Codes d'activités	Description de l'activité	Codes d'activités	Description de l'activité
711	Musique populaire, concerts	660 + 661	Bénévolat lié à une organisation (= repas/collations/café)
712	Festivals, foires	680	Autres activités de bénévolat, religieuses ou liées à une organisation
713	Zoos	691	Déplacements : bénévolat, activités religieuses ou liées à une organisation
720	Films	600	Activités professionnelles, syndicales (générales)
730	Opéras, ballets, théâtre	610	Activités politiques ou communautaires
741	Musées	620	Organisations relatives à l'enfance, la jeunesse et la famille
742	Galeries d'art	630	Réunions ou organisations de nature confessionnelle
743	Sites historiques	651	Organisation à caractère fraternel ou social
793	Déplacements : autres divertissements	800	Entraîneur
831	Passe-temps fait pour soi	892	Déplacements : entraîner
841	Artisanat pour soi	652	Groupes de soutiens
850	Musique, théâtre, danse		
861- 770	Jeux, cartes, arcades, casino, bingo (arcades)		14. Temps consacré aux activités d'entraide
871	Promenades, visites touristiques en tant que conducteur	Codes d'activités	Description de l'activité
872	Promenades, visites touristiques en tant que passager	671	Aide- travaux ménagers, cuisine
873	Autres promenades, visites touristiques	672	Aide- entretien et réparations
891	Déplacements : sports et passe-temps	673	Garde non rémunérée d'un enfant
894	Déplacements : autres passe-temps	674	Aide- déplacements
880	Autres activités de loisirs	675	Soins personnels à une personne malade ou handicapée
560	Cours - loisirs et intérêts particuliers	676	Aide- correspondance, formules
12. Temps consacré aux activités culturelles et religieuses		677	Aide à l'exploitation d'une entreprise ou une ferme
Codes d'activités	Description de l'activité	678	Autre forme d'aide non rémunérée
692	Déplacements : services religieux	15. Temps consacré aux activités de sociabilité publique	
640	Services religieux, lire la Bible, prières	Codes d'activités	Description de l'activité
+ 642	(= repas/collations/café)	753-754	Rencontres (autres : lieux publics, en institution, hôpital)
+ 411	(= prières individuelles, médiation)	760	Bars, clubs (sans repas)

Annexe 2.**Comparaison des codes d'activités différents entre le cycle 7 (1992) et le cycle 12 (1998).**

Cycle 7 (1992)	Cycle 12 (1998)
Codes d'activités et description de l'activité	
183 : autres travaux ménagers	183 : autres travaux ménagers 184 : ranger l'épicerie 185 : faire/défaire les valises ou vider la voiture 186 : faire/défaire les boîtes de déménagement du ménage
210 : soins d'un enfant faisant partie du ménage	210 : soins d'un enfant faisant partie du ménage 212 : préparer l'enfant à aller à l'école 213 : soins personnels aux enfants du ménage
640 : services religieux, lire la bible, prières	640 : services religieux, lire la bible, prières 642 : repas/goûter/café sur les lieux de cérémonies religieuses 411 : prière privée, méditation et autre activité spirituelle informelle
660 : bénévolat lié à une organisation	660 : bénévolat lié à une organisation 661 : repas/goûter/café sur les lieux du travail bénévole
753 : rencontres (autres)	753 : rencontres lieu public et non-institutionnel 754 : rencontres en institution
863 : ordinateur, utilisation générale	863 : ordinateur, utilisation générale (en excluant Internet) 864 : naviguer sur Internet